TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 439 — 20 PAGES — MERCREDI 23 AOUT 1978

A L'INITIATIVE DE VIENTIANE

Rupture « de facto » des relations diplomatiques entre la France et le Laos

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F
Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.
Tarif des abonnements page 15
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Vers un nouveau droit de la mer

La nouvelle réunion de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer qui s'est ouverte le lundi 21 août à New-York, au siège de l'ONU, n'aboutira sans doute pas à un accord sur un texte définitif régissant notamment les modalités de l'exploitation des richesses des fonds marins. Le sujet est trop complexe, il met trop d'intérêts en jeu pour que la question puisse être réglée avant 1980. Il faut cependant espérer qu'un certain nombre de progrès vont être effectués au cours des travaux qui vont se poursuivre pendant quatre semaines.

Cette session de travail — la septième depuis la conférence de Caracas, tenue en 1974 — ne s'occupera pas uniquement, comme les précédentes, du partage du véritable trésor enfoui dans les mers. Il est probable que les problèmes de pollution — en particulier l'extension des capacités d'intervention des pays côtiers en cas de risque flagrant de naufrage — seront examinés. La désastreuse catastrophe de l'« Amoco-Cadiz », qui aurait pu être évitée si les pouvoirs du gouvernement français avaient été plus étendus, a eu au moins un effet bénéfique : rares sont aujourd'hui les pays qui s'opposent au principe d'une intervention d'un pays côtier, même en haute mer, pour protéger son rivage et sa zone économique.

Le même optimisme prévaut à propos de plusieurs autres dossiers qui traitent des zones économiques exclusives (étendues unilatéralement par la plupart des pays à 200 milles nautiques, soit 370 kilomètres) de la recherche scientifique, des détroits et des archipels.

Une fois de plus, c'est l'exploitation et le partage des richesses sous-marines qui vont donner lieu aux plus âpres affrontements entre les quelque cent cinquante délégations en présence. L'enjeu de la bataille : les nodules polymétalliques, qui constituent les premières ressources minérales des océans dont on puisse envisager une mise en exploitation rapide.

L'affaire oppose les pays industrialisés à haute technologie — au premier lieu les Etats-Unis — aux pays en voie de développement, qui ne possèdent pas les moyens financiers et techniques d'arracher le trésor englouti. Ces pays, faute de pouvoir bloquer la mise en exploitation des grands fonds marins, voudraient la limiter au maximum, quitte à recevoir une partie de la manne qui sera ainsi récoltée par quelques pays industrialisés. Ceux-ci n'ont pas repoussé le principe de ce partage, mais on achoppe bien sûr sur les pourcentages... et les transferts de technologie.

Une menace pèse sur ces délicates négociations : si un accord n'est pas conclu assez rapidement, les Etats-Unis pourraient passer outre et entreprendre unilatéralement la mise en exploitation des nodules polymétalliques ; sous l'influence de plusieurs firmes, l'administration Carter vient de déposer devant le Congrès un projet de loi allant dans ce sens. Voilà une perspective qui pourrait influencer sérieusement les négociateurs de New-York, d'autant plus que les pays en voie de développement — le groupe des « 77 » — et qui sont en fait environ cent dix — ne sont pas tous d'accord : plusieurs de ces pays ne disposent que de mauvaises côtes ou n'ont même pas de littoral. Ils n'entendent pas pour autant être écartés du partage.

Les problèmes en jeu à New-York n'ont rien, on le voit, d'abstrait, puisqu'il s'agit, ni plus ni moins, de s'entendre sur une nouvelle philosophie et une nouvelle pratique du développement et du partage de certaines richesses.

CONDUITE AUTOMOBILE ET ALCOOLÉMIE

Lire notre dossier page 8

Le terrorisme en Iran

Le régime s'efforce de « mobiliser » l'opinion contre la « subversion »

Selon un nouveau bilan officieux publié ce mardi 22 août par la presse iranienne, quatre cent trente personnes auraient péri samedi soir dans l'incendie criminel du cinéma Rex, à Abadan. Ce chiffre, qui pourrait encore augmenter, n'a pas été confirmé par les autorités, qui s'en tiennent pour l'instant au bilan officiel de trois cent soixante dix-sept morts. Le gouvernement et les groupes d'opposition continuent de s'accuser mutuellement d'être responsables du drame.

Le ministre de l'information, M. Homayoun, a déclaré lundi que le but des « terroristes » était de « provoquer une panique générale ». Selon le chef de la police d'Abadan, dix personnes ont été arrêtées et trois d'entre elles transportaient des explosifs. Les suspects auraient reconnu avoir reçu des « ordres de l'étranger » pour commettre des attentats, tout en niant être responsables de l'incendie du cinéma.

Les divers groupes d'opposition affirment de leur côté que l'attentat est le résultat d'une « provocation » des services spéciaux iraniens.

A Washington, un millier d'Iraniens ont manifesté devant l'ambassade de leur pays, accusant le régime impérial d'être responsable de la tragédie d'Abadan. A Paris, l'Union des étudiants iraniens reprend les mêmes accusations dans un communiqué.

A Téhéran, la presse officielle s'efforce d'exploiter l'émotion suscitée par le drame pour mobiliser l'opinion en faveur du régime. Trois cents personnalités favorables au chah, parmi lesquelles M. Seyed Mehdi Pirasteh, ancien ministre de l'intérieur, viennent de créer un Front des défenseurs de la Constitution et invitent la population à se joindre à elles.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — La psychose de l'attentat s'installe peu à peu dans les esprits. Tous les cinémas iraniens ont fermé leurs portes jusqu'à dimanche, en attendant que soient prises de nouvelles mesures de sécurité. Les journaux publient des pages entières de photographies impressionnantes du drame d'Abadan.

« *La grande terreur est là* », titre le journal *Kayhan*, reprenant une expression utilisée lundi par le ministre de l'information, M. Darioush Homayoun, qui, à l'issue d'une réunion du gouvernement, avait réclamé « *une action à l'échelle de la nation pour contrecarrer la subversion* ». « *Le temps de l'hypocrisie est révolu*, avait ajouté M. Homayoun. *Tous les groupements, qu'ils soient de droite ou de gauche, doivent, une fois pour toutes, préciser leur attitude sans équivoque.* »

Le gouvernement met visiblement à profit la réaction d'horreur qu'a suscitée dans l'opinion la tragédie d'Abadan pour tenter de mobiliser la « majorité silencieuse » contre les « groupements subversifs », bien vite assimilés « *à ceux qui fondent leur politique sur la terreur pure et qui préconisent la destruction du pays* ».

« *A qui profite le crime ?* », répondent à cela les représentants de l'opposition, qui avancent la thèse d'une provocation des services du régime destinée à mettre fin à la politique de libéralisation timidement amorcée ces temps derniers. Ce point de vue est partagé par bon nombre d'Iraniens qui ont perdu toute confiance dans la politique de leurs dirigeants. Certains vont jusqu'à affirmer que, « *même si l'attentat est l'œuvre d'excités fanatiques, agissant pour leur propre compte, la responsabilité doit être rejetée sur le régime, qui pousse les gens à de telles aberrations* ».

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

Un entretien avec M. Edmond Maire

« Nous ne pouvons sortir de la crise que s'il y a changement du type de développement »

Les principaux dirigeants syndicaux sont les invités du Journal de 20 heures d'Antenne 2 à partir de ce mardi 22 août. Ce retour à l'actualité se fait dans un climat social difficile avec, en toile de fond, la montée du chômage — peut-être un million et demi de sans-emploi à la rentrée. Cette situation ne manque pas d'inquiéter nombre d'élus locaux, et M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, a demandé au premier ministre la mise en place d'un « plan Loire », à l'instar de celui qui a été décidé pour les Vosges.

« Nous ne pouvons sortir de la crise que s'il y a changement du type de développement, changement du mode de vie », affirme M. Edmond Maire dans l'interview qu'il accorde au « Monde ». Pour le secrétaire général de la C.F.D.T., le mouvement syndical doit reprendre ses droits après la torpeur dans laquelle l'avait plongé la perspective d'une victoire de la gauche aux élections législatives.

Il ne s'agit plus d'attendre le « miracle politique », estime M. Edmond Maire. Il faut « enrichir le combat » syndical, élargir le champ des négociations en partant des problèmes quotidiens afin de changer les conditions de vie des Français. Les succès — même limités — qu'obtiendront les travailleurs dans ces divers domaines leur redonneront confiance dans la possibilité de victoires plus amples, estime le leader de la C.F.D.T., pour qui les trois derniers mois de négociations se sont révélés positifs.

« Après l'échec de la gauche aux élections législatives, la C.F.D.T. a donné l'impression de sortir la première des tranchées et d'occuper, en quelque sorte, le terrain abandonné par les partis politiques. Etait-ce opportunisme ou tactique ? Et le résultat de quatre mois de négociations avec le gouvernement et avec le patronat vous paraît-il avoir été « payant » ?

— Nous avions bien réfléchi, avant même le 19 mars, sur l'attitude que nous devrions prendre suivant les deux hypothèses : victoire ou échec de la gauche. Notre comportement n'a donc pas été conjoncturel. Nous avons pensé qu'il était indispensable que le mouvement syndical reprenne en toute hypothèse toute son autonomie dans toutes les dimensions de son activité, que c'était là la condition pour éviter que la situation reste paralysée, pour en finir avec cette idée qu'une dynamique de gauche repose purement et exclusivement sur des élections, ce qui est tout à fait insuffisant. Nous avons voulu recréer un lien direct entre l'action syndicale et ses résultats. Depuis 1974, le mouvement syndical se laissait entraîner par les exigences que portait l'action politique. Il nous faut, à chaque endroit où se trouvent des travailleurs, rétablir notre propre logique qui, elle, repose sur trois temps étroitement liés : élaboration des revendications, action, négociation pour des résultats significatifs.

» Un premier bilan, établi depuis mars, nous permet de constater, premièrement, que nous avons bien suivi une stratégie consistant à recréer un tissu de négociations, et, par voie de conséquence, à mobiliser les énergies en fonction des débouchés qui apparaissent possibles ; deuxièmement, nous pouvons faire état d'un certain nombre de résultats, surtout dans le secteur privé, et d'un réveil de l'action syndicale, qui atteint les grandes entreprises. Nous ne sommes plus devant cette impression démobilisatrice d'un mur qu'on ne pourrait franchir, sauf par un bouleversement politique. Nous sommes passés de la guerre de tranchée à une bataille de mouvement, aux actions multiples et diversifiées.

» Des résultats ont été obtenus en ce qui concerne les bas salaires. Vingt-sept accords sur quarante-deux ont été signés par la C.F.D.T., dans la mesure où ils apportaient des progrès significatifs, même si la rémunération mensuelle minimum reste en-deçà des 2 400 F que nous réclamons. Mais dans la majorité des secteurs, à commencer par la métallurgie, la négociation salariale reste à mener à bien.

» Le bilan est encore plus limité sur les autres thèmes qui nous tiennent à cœur. Si des discussions sont en cours pour la révision de la loi de 1950 sur les conventions collectives, nos interlocuteurs refusent encore toute négociation sur le SMIC ou le droit d'expression des travailleurs sur leurs conditions de travail.

Propos recueillis par GILBERT MATHIEU et FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 18.)

PRÉSIDENT DU KENYA

M. Jomo Kenyatta est mort

Le chef de l'Etat kenyan, M. Jomo Kenyatta, est mort ce mardi 22 août à Mombasa, a annoncé la radio gouvernementale de Nairobi. Il était âgé, estimait-on, d'environ quatre-vingt cinq ans, sa date de naissance n'était pas connue avec précision. La disparition subite du père de l'indépendance kenyane, intervenue en 1963, ouvre une ère d'incertitude dans un pays jusqu'à présent préservé des drames qui affectent cette région de l'Afrique.

Seule la forte personnalité du président kenyan et l'habileté de sa diplomatie pro-occidentale avaient permis à Jomo Kenyatta de préserver son pays des tensions — notamment tribales et idéologiques — dont souffrent les Etats voisins.

Les hypocrisies de la sélection

par ALFRED GROSSER

Voilà. Un peu partout, dans la région parisienne, les inscriptions sont closes. Pas sur les listes de candidats à des examens au concours d'entrée. Pour devenir étudiant dans les universités auxquelles le grade de bachelier donne librement accès. Ici, les refoulés sont les derniers arrivés, quelles que fussent leurs qualifications, alors que personne ne leur avait dit qu'il s'agissait de parvenir avant d'autres à la porte d'un secrétariat. Là, on a pris les « meilleurs », sans avoir dit au préalable qu'il y aurait choix, sans dire maintenant quels ont été les critères de ce choix.

La cause immédiate du désordre parisien, du désarroi de tant de garçons et de filles, du sentiment d'injustices de tant de familles est purement occasionnelle. Pour régulariser le départ de professeurs de droit mécontents de Nanterre et pour leur fournir des étudiants, le ministre a « désectorisé » deux universités (c'est-à-dire annulé le principe d'une corrélation entre domicile et inscription) ; pour surmonter la sanction du Conseil d'Etat contre la violation d'une règle générale, elle a changé la règle et « désectorisé » l'ensemble des universités parisiennes, ce qui a provoqué un afflux vers le centre.

Mais toutes les universités n'ont-elles pas été heureuses de pouvoir enfin limiter ou du moins contrôler l'afflux des nouveaux étudiants ? Un peu en cachette, sans trop s'en vanter, car, si 1968, comme 1789, a donné d'immortels principes, le plus fondamental a été le refus de toute sélection.

L'hypocrisie pouvait déjà être dénoncée à l'époque. Sur la possibilité de freiner cet afflux, écrivions-nous alors (1) : « *Le silence de la loi d'orientation traduit un certain manque de franchise. Rien n'est dit sur le droit des futures unités d'enseignement et de recherche d'établir une sélection, droit qui était jusqu'à présent refusé aux facultés... Que se passera-t-il si des milliers d'étudiants supplémentaires affluent ? Et ils afflueront d'autant plus qu'on aura mieux réussi, qu'on aura plus de prestige. Les acceptera-t-on tous, ce qui noiera les innovations dans la surcharge et dans le désordre ? Ou alors, qu'on limite par examen, par tirage au sort ou par tout autre moyen, on aura établi la sélection tant abhorrée.* »

On n'a pas profité du bouleversement introduit par la loi Edgar Faure pour remettre de l'ordre dans le désordre permanent du système français : d'un côté, libre accès des bacheliers aux facultés, alors que, dans presque tous les autres pays, à l'Est comme à l'Ouest, il y avait pour le moins filtrage ; de l'autre, l'élitisme des écoles plus ou moins grandes, avec, pour résultat, le clivage absurde des débouchés : l'enseignement et l'administration pour les étudiants des facultés, les entreprises et les fonctions dirigeantes de l'économie et de l'Etat pour les anciens élèves des établissements à entrée restreinte. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les conséquences idéologiques et politiques de ce système n'ont pas fait l'objet d'un débat bien ample !

Le principe de la sélection à l'entrée des institutions universitaires (ou des cycles d'études au sein de ces institutions) devrait être discuté à partir de trois relations qui sont trop souvent mélangées.

(Lire la suite page 6.)

(1) « L'Université mal administrée », *le Monde* du 3 octobre 1968.

AU JOUR LE JOUR

EXISTENTIALISME

Quand le dollar baisse, M. Monory annonce que le prix de l'essence va suivre le mouvement, et, quand le dollar remonte, M. Barre vient annoncer le contraire. Pour savoir la suite, attendre les nouvelles de l'Elysée, où l'on nous apprendra sans doute bientôt si c'est le Monory qui remonte tandis que le Barre baisse, ou bien le contraire.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, cela ne changera pas grand-chose au destin des automobilistes, car le monde du carburant est ainsi fait, en amont et en aval, que les deux seuls à être toujours pompés dans cette histoire sont le pétrole et le consommateur.

Et c'est bien là tout le drame d'une société où l'essence précède l'existence, y compris pour les ministres.

BERNARD CHAPUIS.

LES RUES PIÉTONNES A PARIS

Là où tout le monde va

L'opération Paris-Piétons 1978 a pris fin le 21 août. Mais ces grandes manœuvres de l'élément pédestre (elles auront duré deux semaines) semblent être les prémices d'actions plus radicales que les quelques batailles engagées jusqu'alors... Car il s'agissait bien de stratégie, à en croire les divers plans et brochures dispensés par l'Hôtel de Ville, ou les austères pancartes qui balisaient la capitale : *opérations, reconquêtes, dissuasions, libérations* et autres ingrédients du langage militaire qui devaient assurer la paix du promeneur. Et pour que nul ne doute de la victoire, barrières de bois, barrières de métal, vigiles vigilants (quelques sapins aussi), signalaient les artères libérées.

En elle-même, cette opération n'avait que peu d'intérêt, et peu de portée dans un Paris largement déserté. Elle a montré cependant le bon vouloir relatif de la municipalité, et marque assez bien les limites de sa politique en ce domaine.

Jusqu'à présent, il n'existait guère que deux quartiers réservés aux piétons et aménagés à cet usage : Beaubourg et Saint-Séverin. Le 12 mai dernier, par ailleurs, la Ville a voté les crédits d'aménagement de trois autres zones — Montmartre (3,5 millions), les Halles (3 millions) et la rue François-Bonvin — où des installations provisoires ont été établies au mois d'août.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 10.)

Le Monde

idées

HOMOSEXUALITÉ

Répliques à... Félix Marin

Quelle libération ?

LES luttes des homosexuels (les) contre la répression et les discriminations dont ils sont l'objet ont permis qu'on ose aborder publiquement ce sujet. La haine, la peur, la gêne, le silence, font place à des réactions d'écoute, d'accueil, voire de solidarité active. Il y a toutefois des sollicitudes dont on aimerait faire l'économie. Celle dont nous gratifie le théologien chrétien Félix Marin est de celles-là (1).

Sollicitude ambiguë qui part d'une image pertinente : *« l'homosexuel est le juif de la sexualité »*, pour aboutir à une conclusion : surtout qu'il le reste ! Dès lors, pourquoi titrer sur une interrogation : « Reconnaître les homosexuels ? » puisque la thèse soutenue est que la société doit se préserver coûte que coûte du péril homosexuel ?

Serait-ce que la vision chrétienne de l'homme et du salut ne se justifie que de la souffrance et du malheur, d'autant plus exploitables idéologiquement qu'ils frappent un groupe humain dans une sorte de fatalité socio-historique : après le juif, l'homosexuel errant, nouvelle figure de la détresse humaine ?

Merci bien. Ne comptez surtout pas sur nous ! (...)

Le malentendu dont est porteur l'article de F. Marin est-il le simple fruit de l'ignorance des positions affirmées depuis plusieurs années par les Groupes de libération homosexuels ou bien l'expression d'une réaction de panique devant ce projet d'établir les relations humaines sur de nouvelles bases ?

Loin de s'essayer à une analyse des causes de la condition actuelle des homosexuels (les) (pour lui, du reste, l'homosexualité féminine n'existe pas, ou n'a aucun signification), il nous ressert, à travers quelques images saisissantes (la colonisation et la stérilisation de la société par les homosexuels), les plus vieux fantasmes de la paranoïa antihomosexuelle. C'est cette panique qu'il conviendrait d'interroger.

Guy Hocquenghem a bien montré, dans son *Désir homosexuel*, à quels mécanismes de défense elle correspond. Cela vaudrait mieux en tout cas que se livrer à la sociologie-fiction au mépris, du reste, de l'histoire et de l'ethnologie, qui nous apprennent que des sociétés — certes païennes — ont vécu dans un équilibre au moins aussi harmonieux que le nôtre sans connaître même de mot pour désigner l'homosexualité, non parce qu'elle leur aurait été inconnue mais, bien au contraire, parce que les pratiques que l'on désigne de ce terme dans notre culture n'avaient alors aucune raison de se spécifier parmi l'ensemble des actes érotiques. Félix Marin feint également d'ignorer que des sociétés contemporaines (Pays-Bas, Scandinavie, principalement) se sont engagées sur la voie d'une reconnaissance au moins institutionnelle de l'homosexualité. A notre connaissance, cela n'a pas entraîné les fléaux qu'il nous prédit.

Mais un sommet est atteint lorsqu'il prophétise la réduction de la femme à la seule fonction reproductrice du fait d'une éventuelle propagation de l'homosexualité dans le corps social. Là encore il inverse les termes du problème et prend les conséquences pour les causes. Le patriarcat et ce que l'on désigne aujourd'hui par phallocratisme ont pour corollaire la soumission et l'exploitation de la femme comme l'interdit de l'homosexualité ou la marginalisation d'une homosexualité fonctionnant sur un modèle phallocratique.

Que l'homosexualité de nombreux homosexuels déclarés et exclusifs participe de la mysoginie et du culte du phallus, quoi d'étonnant ? Là aussi le système induit ses effets. Le fait d'être opprimé favorise parfois la prise de conscience et la critique, il ne fait pas échapper à la loi générale.

La seule manière de sortir de ce cercle est bien de briser ces identifications réductrices et figées. C'est-à-dire, encore une fois, non pas p r o m o u v o i r l'homosexualité (comme si le prosélytisme en ce domaine avait quelque chance de succès !) mais de créer collectivement de nouvelles manières de vivre.

L'exigence de libération par rapport à toutes les aliénations et par rapport aux phénomènes de domination et d'oppression sexuelle trouverait ainsi un chemin, difficile sans doute, mais qui constituerait une alternative riche de promesses à la perpétuation de ses exclusions, des marginalisations et des errances, les voulût-on — belle consolation — christiques.

ALAIN LETRUN,
Groupe de libération homosexuel d'Amiens.

(1) *Le Monde* du 4 juillet.

Pour une reconnaissance

QUI sont les homosexuels ? Les « homosexuels proprement dits », qui « se reconnaissent et se disent tels » et sur lesquels Félix Marin veut limiter son propos ? Certes... Homosexuel, je me reconnais dans cette « minorité », et pourtant je ne me sens pas plus homosexuel que tous ces hommes, plus nombreux qu'on ne croit, mariés, qui, aux heures creuses de l'après-midi ou à la sortie du travail, assouvissent, en ces lieux publics ou privés où le corps masculin se donne ou se vend, une homosexualité que les années n'ont pas éteinte, parfois même ont réveillée. Hommes qui n'en sont pourtant pas moins certainement de bons pères de famille, des époux aimants.

Et non plus, je ne me sens pas plus homosexuel que tant de bisexuels v i v a n t ouvertement leur bisexualité, souvent en accord avec leur femme ou leur « nana ». Limiter, comme le fait Félix Marin, l'univers homosexuel à une minorité parallèle et marginale à la société permet de prendre trop facilement ses distances, fausse le problème de la « reconnaissance » que Félix Marin veut précisément aborder.

Car, s'il est une réalité à reconnaître, c'est bien d'abord la part d'homosexualité qui est en chacun de nous, ce mélange d'homme et de femme, cette ambivalence de notre désir, les m é a n d r e s de notre sexualité.

Une telle reconnaissance est la condition pour que cesse enfin le racisme sexuel : racisme policier et juridique dont sont quotidiennement victimes les homosexuels ; racisme du corps social, cultivant le mythe de la virilité, méprisant pour les « pédés », les « tapettes » et tout ce qui en l'homme est féminin, oubliant que la plupart des homosexuels n'ont rien d'efféminé ; racisme qu'entretiennent s o u v e n t les homosexuels eux-mêmes, les uns en s'enfermant dans un ghetto qui ne renvoie que la propre image d'eux-mêmes, qu'ils cultivent soigneusement, les autres en prônant un militantisme provocant, dont je partage l'aspiration à vouloir faire sauter le couvercle é t o u f f a n t de notre bonne société française de plus en plus policière et totalisante, mais qui peut conduire au sectarisme et à l'intolérance de ceux qui brandissent leur i d e n t i t é comme une arme de combat.

Oui, j'appelle à cette reconnaissance qui serait d'abord un changement de mentalité, une conversion de regard vers soi et vers l'autre. Il s'agit donc de bien autre chose que d'avoir à reconnaître un « corps homosexuel constitué », qui, comme le redoute Félix Marin, porterait en lui un germe de mort pour la fécondité charnelle et dont il faudrait prévenir toute contagion fâcheuse.

Oui, j'appelle à cette reconnaissance, à ce dépassement de la peur, afin que tout homosexuel puisse vivre le quotidien de son travail, de ses amis, de sa famille sans avoir honte de lui-même, sans avoir à tricher.

« Pour Dieu, il n'y a ni normalité ni anormalité, il n'y a que des hommes créés à Son image et à Sa ressemblance. » (Frère Roger, Taizé.)

Bernard, vingt-sept ans - Lyon.

Le mérite de la discrétion

M. FELIX MARIN souhaite des réponses particulièrement d'homosexuels. En voici une, toute d'approbation.

Cette exigence d'une reconnaissance publique est déplacée, comme toute exhibition de problèmes intimes. La loi française punit l'outrage public à la pudeur et l'excitation des mineurs ; c'était du moins son état ancien ; elle était sage ; il ne fallait rien y ajouter ; elle ne visait en cela nullement l'homosexualité. Il n'y avait donc aucune « reconnaissance » particulière mais non plus aucune répression « raciste ». De quoi se plaindrait-on ?

Je sais de quoi je parle. A soixante-cinq ans, j'ai eu le temps de réfléchir à cette condition ; enseignant, de surcroît (mais il n'importe : « l'élève » — mot masculin et féminin à la fois — est asexué).

L'homosexuel ne doit pas se dissimuler les défaillances humaines qui résultent presque nécessairement de ses goûts : égoïsme, inconstance, inlassable curiosité, dérobade devant les règles que peut procurer (vertu, ou habitude, ou lassitude) la vie conjugale : fidélité, unité de vie, altruisme, etc. Il n'y a dans le comportement homosexuel rien qui ajoute à la condition humaine une dimension ou une nuance enrichissante. En outre sa condition est autant de *choix* que de fatalité.

Le plaidoyer devrait porter sur des points précis et non se proposer une extravagante ambition de propagande.

Il faudrait rappeler aussi qu'en ces matières la norme est sans cesse franchie par les hétérosexuels eux-mêmes. Il faudrait ici recueillir des confidences de prostituées. Mais qu'on ouvre une des innombrables revues de « sexologie » à prétentions scientifiques, on y voit présentées comme normales des pratiques qui semblaient jusqu'alors l'apanage des « homos ». Qui s'est jamais maintenu dans les strictes limites des besoins de la génération ?

Entre nous, monsieur le théologien, si c'est la nature qui a imaginé le plaisir pour nous faire « marcher », cela ne m'étonne pas d'elle ; elle nous a joué bien d'autres tours ; mais si c'est le Saint-Esprit qui a eu cette idée-là, vraiment, de sa part, ce n'est pas fort. (...)

Il est temps de redécouvrir le mérite de la discrétion.

J'aurais aimé quand même que le théologien me dise quel discours il tient au pénitent homosexuel. J'ai deux souvenirs, fort anciens. Un soir, un prédicateur de passage auquel je m'étais adressé pour éviter l'horreur de l'aveu à un prêtre connu et me connaissant. Il me demanda un « ferme propos », un véritable engagement, sans quoi il ne pouvait en conscience me donner l'absolution. Il avait raison, sans doute, en logique pure. Mais était-il évangélique de me mettre, à peu près fatalement, en état de parjure ?

Autre souvenir : un prêtre me parla avec douceur et me dit que je risquais de perdre le goût de la femme en contractant d'autres habitudes. Etrange argument, de la part d'un célibataire. Le goût de la femme est-il une nécessité, un devoir ? « Multipliez », c'était un ordre ? Je le comprends pour le premier couple. J'en vois moins l'opportunité dans un monde surpeuplé qui ne rétablit son équilibre démographique que par la famine, la guerre et le génocide.

Que dit-on maintenant dans les confessionnaux ? Il y a longtemps que je n'y suis pas entré.

CLAUDE SAINT-GIRONS.

FEUILLETON 38 — 23 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Ryder, dont la femme et la fille sont détenues par le terroriste Morro, qui a déjà fait exploser un engin atomique pour montrer sa puissance, continue son enquête avec l'aide du F.B.I. Cependant, Morro, dans un nouveau message, annonce l'explosion prochaine d'une bombe d'une mégatonne et demie, un peu en dehors de Los Angeles, dans la baie de Santa-Monica. Il prévoit que cette bombe déclenchera un énorme raz de marée et conseille à la population d'évacuer les lieux. Il fait confirmer ses dires par les cinq éminents physiciens qu'il détient en otages.

« NOUS allons assister à la plus grande panique qui ait jamais eu lieu dans la ville la plus névrosée du monde, dit Ryder.

— Il est clair que Morro ne pense pas que ce second avertissement sera suffisant, dit Parker, sinon il n'aurait pas toutes ces bombes en réserve. Les exigences doivent être démesurées !

— Et nous ne savons même pas en quoi elles peuvent consister, soupira Dunne. Encore deux heures à attendre ! Le salopard ! Ah ! il s'y entend à faire monter la tension psychologique ! Mais je me demande pourquoi il n'a pas fait effacer de l'enregistrement ces références à la torture. Cela ternit un peu son image, non ?

— L'avez-vous cru ?, demanda Ryder, et, sur la réponse positive de Dunne, il poursuivit : Eh bien, voilà. C'était voulu. Ce n'était pas de la comédie ; il voulait prouver que tout était vrai. Conviction, donc authenticité. Ce qui m'intéresse davantage, c'est le pourquoi de ce comportement : *il se peut* que Morro soit en train de relâcher sa prudence habituelle ; *il se peut aussi* qu'il soit si sûr de lui qu'il parle trop.

— Eh bien, merci. Compte tenu de ce que nous venons d'entendre, que pensez-vous maintenant de mon intention d'aller fouler aux pieds les droits civiques de LeWinter ?

— LeWinter ? Qui est LeWinter ? dit Dunne imperturbable.

— C'est justement la question », dit Ryder en se levant.

Il sortit, suivi de Parker et de Jeff. Il firent une brève escale à l'*Examiner* ; Ryder pénétra dans l'immeuble, eut un bref entretien avec Aaron et revint deux minutes plus tard avec une enveloppe dont il sortit une photographie qu'il montra à Parker et à Jeff. Parker l'étudia avec intérêt.

« La belle et la bête ? Avril et décembre ? Combien pensez-vous que le *Globe* paierait pour ce chef-d'œuvre ? »

LeWinter était chez lui et paraissait décidé à y rester. Il ne fit aucun effort pour dissimuler son mécontentement lorsque les trois policiers le bousculèrent un peu en pénétrant dans son luxueux salon. Ce fut Parker qui dirigea l'entretien.

« Nous venons du bureau central. Nous voudrions vous poser quelques questions.

— Je suis juge, répliqua LeWinter avec une froide dignité. Où est votre mandat ?

— Vous *étiez* juge. Mais que vous le soyez ou que vous l'ayez été, votre question est stupide. Pour un simple interrogatoire, pas besoin de mandat. Ce qui m'amène sans transition à ma première question : pourquoi avez-vous remis à Donahure des mandats de perquisition signés en blanc ? Ne savez-vous pas que c'est illégal ? Vous, un juge ? Ou est-ce que vous niez le fait ?

— Certainement, je le nie.

— C'était une imprudence stupide de la part d'un magistrat qui est censé bien connaître la loi. Pensez-vous que nous formulerions une accusation de ce genre sans en avoir des preuves ? Ces preuves nous les avons.

» Nous avons trouvé ces mandats dans le coffre de Donahure. Nous avons perquisitionné chez lui.

— En vous fondant sur quels motifs ?

— Vous n'êtes plus juge. Donahure a été arrêté. »

LeWinter oublia qu'il n'était plus juge et demanda :

« Sous quelle inculpation ?

— Concussion et corruption. Vous savez : chantage, encaissement de sommes indûment gagnées, redistribution d'une partie de cet argent à des flics malhonnêtes. Bien entendu, il en a gardé la plus grande partie pour lui-même

» Vous auriez dû lui apprendre à mieux escamoter les sommes illégales. Saviez-vous qu'il avait un demi-million, sur huit comptes différents ? Il aurait dû être plus malin. L'imbécile a mis le fric dans des banques locales. C'est en Suisse qu'il faut le placer. Ainsi votre compte sous numéro, à Zurich : nous en avons les coordonnées. Pour une fois, la banque a fait un effort de coopération. »

L'expression outragée de LeWinter frisait le pathétique.

« Si vous insinuez que moi, premier juge de l'Etat de Californie, j'ai été impliqué dans une quelconque transaction financière illégale...

— Fermez-la et gardez ça pour le *vrai* juge devant lequel vous comparaîtrez ! Nous n'insinuons rien : nous savons. Peut-être vous donnerez-vous la peine d'expliquer comment il se fait que 10 000 dollars trouvés en la possession de Donahure portent vos empreintes digitales sur toutes les coupures ? »

LeWinter ne se donna pas la peine d'expliquer. Ses yeux ne cessaient de rouler dans leurs orbites de droite à gauche et de gauche à droite.

« Mais ce n'est pas la seule inculpation qui ait été portée contre Donahure. Oh ! non, malheureusement pour vous ! Il est accusé de crime et prévenu de tentative de meurtre *et* de meurtre, avec témoignages *et* confession à charge. Pour le meurtre, vous serez inculpé également, comme complice.

— Meurtre ? Meurtre !

— Vous êtes ami du shérif Hartman, n'est-ce pas ?

— Hartman ? répéta LeWinter, qui, visiblement, appréciait de moins en moins le cours que prenait la conversation.

— Enfin, c'est ce qu'il prétend. Après tout, votre coffre a un dispositif d'alarme connecté directement à son bureau.

— Ah ! Hartman !

— Comme vous dites, Hartman. L'avez-vous vu récemment ?

— Je ne m'en souviens pas.

— Mais j'espère que vous vous rappelez de quoi il a l'air. Vous ne le reconnaîtriez pas. Honnêtement. Tout l'arrière de sa tête a été arraché. C'est vraiment tout à fait incorrect de votre part d'avoir ainsi fait défoncer la tête de votre ami.

— Vous êtes fou. Vous êtes cinglé. Vous n'avez aucune preuve, murmura-t-il.

— Ne vous montrez pas aussi original. Aucune preuve. C'est ce qu'ils disent tous lorsqu'ils sont coupables. Où est votre secrétaire ?

— Quelle secrétaire. »

Cette dernière manœuvre de l'attaquant semblait avoir produit sur le processus mental du juge un effet paralysant.

« Que Dieu nous vienne en aide !, dit Parker en levant les yeux au ciel. Ou plutôt que Dieu vous vienne en aide ! Bettina Ivanhoe. Où est-elle ?

— Je lui ai donné un jour de congé.

— Quand lui avez-vous parlé pour la dernière fois ?

— Ce matin.

— Pas possible ! Elle est sous surveillance depuis hier soir ; elle est en train d'aider la police dans son enquête. Donc, vous ne lui avez pas accordé de journée de congé. Mais, ajouta Parker d'un ton tout à fait impitoyable, ce jour de congé, il semble que vous vous le soyez accordé à vous-même. Pourquoi ne vous trouvez-vous pas au tribunal ?

— Je ne suis pas bien.

— Pas bien ? dit Parker. Comparé à l'état dans lequel vous allez vous trouver d'ici peu — quand vous serez en cour d'assises, jugé pour meurtre — votre santé est florissante. Vous êtes chez vous parce qu'un de vos criminels complices, je devrais plutôt dire un de vos criminels patrons, vous a téléphoné de Bakersfield pour vous dire de faire le mort. Dites-moi, quel est votre degré d'intimité avec Mlle Ivanhoe ? Bien entendu, vous savez que son véritable nom est Ivanov ?

— Quel degré d'intimité... C'est ma secrétaire. Cela suffit.

— Pas plus que ça ?

— Bien sûr que non. »

Ryder s'avança et montra à LeWinter la photographie qu'il avait reçue dans les bureaux de l'*Examiner*. LeWinter la contempla comme s'il avait été en état d'hypnose.

« Jolie gosse, dit Ryder sur le ton de la conversation. Vous l'avez eue par chantage, bien sûr ; elle nous l'a dit. Oh ! ce n'était pas pour la bagatelle : ce n'était qu'un à-côté. Elle venait chez vous principalement, nous le savons, pour traduire du russe des documents truqués.

— Truqués ?

— Ah ? Ainsi, ces documents existent. Je me demande pourquoi Morro vous a prié de lui procurer les noms d'ingénieurs, de foreurs et de spécialistes de l'équipement pétrolier... Et je me demande encore davantage pourquoi vingt-six de ces hommes ont disparu.

— Dieu sait de quoi vous parlez...

— Dieu... et vous. Vous n'avez pas vu la télévision, ce matin ? »

LeWinter secoua la tête, de l'air hébété de quelqu'un qui ne comprend pas.

« Ainsi, reprit Ryder, vous ne savez peut-être pas qu'il va faire exploser une bombe à l'hydrogène dans la baie de Santa-Monica, ou par là, demain matin à 10 heures. »

LeWinter ne répondit pas, et son visage n'exprima rien — sans doute parce qu'il n'avait rien à exprimer.

« C'est vous, l'homme qui est venu ici la nuit dernière ?

— Oui. Et voici Perkins. Vous vous souvenez de Perkins ? C'est mon fils. Jeff Ryder, agent de la circulation autoroutière. A moins d'être sourd et aveugle, vous ne pouvez ignorez que votre ami Morro détient deux personnes de notre famille. L'une d'elles, ma fille, sœur de mon fils ici présent, a été blessée. Vous pouvez penser si nos dispositions à votre égard sont bonnes. Eh bien, LeWinter, outre que vous êtes corrompu jusqu'à l'os, outre que vous êtes un vieux satyre libidineux, un traître et, accessoirement, un assassin, vous êtes aussi une dupe, un pigeon, un bouc émissaire, appelez ça comme vous voudrez. Vous avez été possédé, LeWinter, exactement de la même manière que vous avez possédé Donahure, Mlle Ivanov et Hartman. On s'est servi de vous comme d'une marionnette, comme d'un leurre, sous prétexte d'établir une connexion fantôme avec les Soviétiques.

« Il y a deux choses seulement que je voudrais savoir : qui vous a donné quelque chose et à qui avez-vous donné quelque chose ? Qui vous a donné le fric, le code, la mission d'engager Mlle Ivanov et d'obtenir les noms et adresses des vingt-six hommes qui ont disparu ? Et à qui avez-vous transmis ces noms et ces adresses ? »

Cette fois, le visage de LeWinter exprima quelque chose : il se mordit les lèvres pour ne pas parler. Jeff ne put s'empêcher de battre des paupières quand il vit son père s'avancer vers le juge un revolver à la main, avec toujours la même expression d'indifférence. LeWinter ferma les yeux, leva un bras comme pour se protéger, recula précipitamment, se prit le pied dans le coin d'un tapis et s'étala lourdement sur le sol en heurtant une chaise du dos de la tête. Il dit d'une voix rauque :

« J'ai le cœur en mauvais état. »

En le regardant et en l'écoutant, il était impossible d'en douter.

« Je pleurerai demain », dit Ryder. L'homme qui vous a donné tout ça, l'homme à qui vous avez donné ces noms : était-ce le même ?

— Oui, dit LeWinter en un murmure à peine audible.

— Est-ce le même homme qui vous a appelé de Bakersfield ?

— Oui.

— Quel est son nom ?

— Je ne sais pas. »

Ryder leva son arme à demi ; LeWinter le regarda d'un air défait et désespéré et répéta :

« Je ne sais pas. Je ne sais pas. »

Jeff parla pour la première fois, et sa voix était pressante.

« Il ne sait pas, c'est vrai.

— Je le crois, dit Ryder, qui n'avait pas détourné son regard de LeWinter. Décrivez-moi cet homme.

— Je ne peux pas.

— Ou vous ne voulez pas ?

— Il portait une cagoule. Je le jure devant Dieu, il portait une cagoule.

— Si Donahure a reçu 10 000 dollars, vous devez en avoir reçu bien davantage. Vous lui avez signé un reçu ?

— Non, dit LeWinter en frissonnant. Il m'a dit que si je rompais ma promesse il me briserait les os. Il aurait pu le faire. C'est l'homme le plus grand et le plus fort que j'aie jamais vu.

— Ah ! dit Ryder, qui prit un temps d'arrêt, sembla se détendre, sourit brièvement et poursuivit, d'un ton fort peu encourageant : Il pourrait fort bien venir encore et s'exécuter. Quelle économie cela représenterait pour la justice et pour l'hôpital de la prison ! »

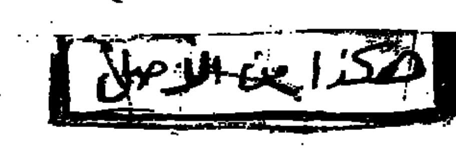
Il sortit de sa poche une paire de menottes et les passa aux poignets de LeWinter. La voix du juge était faible et sans conviction quand il murmura :

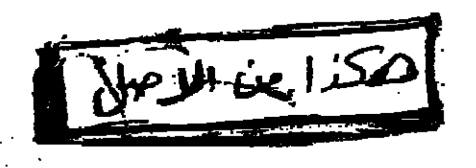
« Vous n'avez pas de mandat d'arrêt.

— Ne jouez pas les demeurés et ne me faites pas rire. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.





Le Monde

étranger

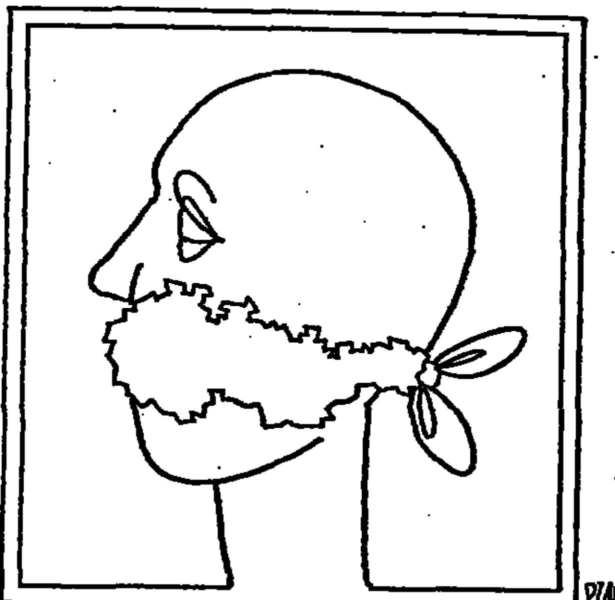
LE X[e] ANNIVERSAIRE DE L'INVASION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

L'Internationale socialiste réclame l'évacuation des troupes étrangères

A Prague, aucun incident n'a marqué la journée du 21 août, dixième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie. Sans mentionner cette intervention, qui devait lui permettre de venir au pouvoir huit mois plus tard, M. Gustav Husak, président de la République et secrétaire général du P.C., a dénoncé, devant des responsables de l'agriculture, la *« sale campagne lancée ces derniers jours contre la Tchécoslovaquie par la propagande ennemie »*.

Partout dans le monde, manifestations et déclarations se sont multipliées. Ainsi, à Madrid, le P.C. espagnol a publié lundi une déclaration affirmant que l'invasion *« consomma l'écrasement de l'une des tentatives les plus sérieuses de libéralisation des régimes communistes depuis la seconde guerre mondiale. La Tchécoslovaquie ne supportait pas et ne supporte pas la dictature du parti communiste et, au travers du printemps de Prague, tenta de se rapprocher des principes du socialisme démocratique »*.

De son côté, l'internationale socialiste a *« réaffirmé »* lundi à Londres sa *« condamnation de l'atteinte violente à la souveraineté de la Tchécoslovaquie »*. Dans un communiqué signé de deux de ses vice-présidents, MM. François Mitterrand et Joop Den Uyl, ainsi que de son secrétaire général, M. Bernt Carlsson, l'internationale socialiste *« demande que cesse toute occupation »* pour que *« le peuple tchécoslovaque puisse déterminer lui-même librement le cours et la forme de son avenir »*. *« Le printemps de Prague était une nouvelle démonstration que l'on ne peut parvenir au socialisme sans la démocratie et la liberté »* estime l'internationale socialiste qui *« exprime sa solidarité avec tous ceux qui sont maintenant persécutés en Tchécoslovaquie »*.



(Dessin de PLANTU.)

Des manifestations ont eu lieu, lundi, dans différentes villes d'Europe, notamment en Allemagne, en Suisse (à Genève, les manifestants ont occupé les locaux de l'Aeroflot), en Suède et en Autriche. A Vienne, un jeune étudiant tchèque s'est installé devant les bureaux de l'Aeroflot pour une grève de la faim de dix jours, pour obtenir *« la libération de tous les prisonniers politiques en Tchécoslovaquie, en U.R.S.S. et dans les autres pays du pacte de Varsovie »*.

Une manifestation à Paris

A Paris, à l'appel du « Comité du 5 janvier pour une Tchécoslovaquie libre et socialiste », un millier de Parisiens se sont rendus aux abords de l'ambassade de Tchécoslovaquie, qui était entourée d'un solide cordon de police, pour exiger le départ des troupes soviétiques d'occupation et la libération des prisonniers politiques, et exprimer leur solidarité avec les signataires de la Charte 77. Une manifestation a également eu lieu à Marseille.

L'ambassade de Tchécoslovaquie a choisi de publier, lundi après-midi, un communiqué pour protester contre le reportage sur la Tchécoslovaquie diffusé vendredi dernier par FR 3 (*le Monde* du 18 août). Taxant la production *« d'anti-tchécoslovaque »*, lui reprochant de présenter une image *« falsifiée »* et *« unilatéralement négative »*, l'ambassade affirme que *« le commentaire comportait des atteintes à l'honneur du représentant suprême de l'Etat »*. Il reproche aussi aux journalistes français d'avoir réalisé cette émission clandestinement.

Les explications de l'agence Novosti

Depuis dix ans, le Kremlin justifie l'invasion de la Tchécoslovaquie par des appels à l'aide qui lui auraient été lancés par un certain nombre de responsables du P.C.T. Depuis dix ans, les Soviétiques sont cependant incapables de citer le nom d'un seul responsable tchécoslovaque qui leur aurait demandé une telle « aide fraternelle ». Et personne à ce jour, en Tchécoslovaquie, n'a encore revendiqué le douteux honneur d'avoir appelé les « frères » soviétiques à la rescousse. Peu importe ; les propagandistes de Moscou s'obstinent, comme en témoignent ces extraits d'un commentaire qui nous a été adressé par l'agence soviétique Novosti, et n'hésitent pas à se référer à « des milliers de communistes (...), y compris des membres du comité central du P.C.T. » et à « des députés de l'Assemblée nationale » pour expliquer les événements d'août 1968. Sans jamais citer de noms, bien sûr.

« (...) Personne n'a oublié qu'à la suite du développement de l'après-crise politique créée par les forces réactionnaires et antisocialistes et qui avait touché tous les domaines de la vie sociale et politique en Tchécoslovaquie, il s'était crée, au mois d'août 1968, dans ce pays, comme cela a été annoncé à la session plénière du C.C. du P.C.T. en décembre 1970, une situation contre-révolutionnaire qui avait placé la Tchécoslovaquie à deux doigts de la guerre civile. La question : qui l'emportera ? s'était posée dans toute son acuité. Ou la contre-révolution s'appuyant sur la réaction internationale accomplira son œuvre ténébreuse, ou les forces socialistes réussiront à repousser la contre-révolution et à défendre le socialisme en Tchécoslovaquie, à renforcer le front du socialisme en Europe.

» Conscients de leur responsabilités de classe, nationale et internationale, pour les destinées du socialisme en Tchécoslovaquie, des milliers de communistes, des collectifs entiers de travailleurs, des représentants de diverses couches de la société tchécoslovaque, y compris les membres du C.C. du P.C.T., des députés de l'Assemblée nationale de la R.S.T., cherchaient une issue à cette grave crise. Ils voyaient que les forces réactionnaires au sein de la direction du parti ne prenaient aucune mesure pour dompter la contre-révolution et pour prévenir la guerre civile, que le pays manquait de ses propres forces capables d'écraser la contre-révolution et c'est la raison pour laquelle ils ont demandé aux organisme dirigeants des autres pays socialistes d'aider le peuple tchécoslovaque à défendre ses conquêtes socialistes.

» Analysant les leçons du développement de la crise au sein du P.C.T. et dans la société tchécoslovaque de cette époque, la session plénière du C.C. du P.C.T. a, en décembre 1970, dans sa décision, apprécié l'aide internationaliste des pays socialistes frères, l'entrée des troupes alliées en Tchécoslovaquie le 21 août 1968, comme un pacte de solidarité internationaliste répondant entièrement aux intérêts du socialisme, aux intérêts vitaux du peuple tchécoslovaque même, aux intérêts de toute la communauté socialiste, et a considéré cet acte comme la seule solution juste et indispensable. Cette décision découlait également des engagements entérinés dans la déclaration de la conférence des partis communistes frères à Bratislava (3 août 1968) disant que le soutien, le renforcement et la défense des conquêtes socialistes obtenues au prix des efforts héroïques et du travail plein d'abnégation de chaque peuple constituent le devoir internationaliste de tous les pays socialistes.

» Grâce à l'action internationaliste des pays socialistes qui prirent la défense du socialisme en Tchécoslovaquie furent créées d'importantes conditions pour surmonter la crise dans le pays par les moyens politiques. La nouvelle direction du parti communiste de Tchécoslovaquie dirigée par le camarade Gustav Husak a su, forte de la volonté et de l'appui des forces saines du parti et des travailleurs tchécoslovaques, arracher la société et le pays à la crise, rétablir une situation normale dans la République et poursuivre avec succès l'édification socialiste, consolider les liens étroits et la coopération avec l'Union soviétique, les autres pays socialistes frères (...). »

● *M. Hervé de Charette*, délégué général du P.R., a suggéré, dans une lettre adressée lundi 21 août à M. Raymond Long, président du groupe Paris-Renouveau du Conseil de Paris, qu'une artère importante de Paris porte le nom de Jan Palach. M. de Charette a précisé : *« Dix ans après les tragiques événements de Prague, Paris, capitale de la liberté et qui va célébrer l'anniversaire de sa propre libération, s'honorerait en gardant le souvenir du martyre de celui qui a sacrifié sa jeunesse pour protester contre l'écrasement des libertés dans son pays. »*

● *L'organisation Lutte ouvrière* (trotskiste) a jugé *« particulièrement choquantes »* les protestaions du P.C., de la C.G.T. et de la droite émises à propos du dixième anniversaire de *« l'entrée des tanks soviétiques à Prague »*. L.O. précise notamment : *« Le P.C. et la C.G.T. ont pendant des années couvert les crimes de la bureaucratie soviétique et même lorsqu'ils ont décidé de prendre leurs distances avec l'U.R.S.S., pour des raisons politicardes ou électoralistes, ils n'ont su élever, des années durant, que des protestations timides ou voilées contre ce qui se passait à Prague. Quant à la droite, elle a soutenu le coup d'Etat de Pinochet et approuvé les exécutions de milliers de militants de gauche et de travailleurs chiliens. Elle apporte aujourd'hui son appui, ouvert ou voilé, à l'odieux régime de Videla ou à celui du chah qui, en ce moment même, fusille et assassine ceux qui réclament un peu plus de liberté en Iran.* Lutte ouvrière *réaffirme son indignation contre les crimes de la bureaucratie russe, mais ne mêle pas ses protestations à celles des hypocrites de différents bords dont les travailleurs tchécoslovaques ni ceux d'aucun autre pays n'ont rien à attendre. »*

« Passé à l'Est » en 1950

LE PHYSICIEN BRUNO PONTECORVO VA PARTICIPER A UN CONGRÈS A ROME

Rome (*A.F.P.*). — M. Bruno Pontecorvo, professeur de physique des particules à l'université de Moscou et directeur d'un laboratoire de recherches à Dubna, va participer à Rome, du 7 au 9 septembre, à un congrès sur *« les perspectives actuelles de la physique fondamentale »*. Il y fera une communication sur les « neutrinos », particules élémentaires sans charge électrique.

Le professeur Pontecorvo est d'origine italienne. Né à Pise, il fut avant la guerre l'assistant de Enrico Fermi, l'un des pionniers de l'énergie atomique. Tous deux émigrèrent aux Etats-Unis en 1938, où ils participèrent à la réalisation de la première pile atomique et de la bombe à fission.

En 1948, M. Bruno Pontecorvo s'installa en Grande-Bretagne au centre de recherches nucléaires de Harwell et devint citoyen britannique. Mais, en août 1950, au cours de vacances en Italie, il décida de s'installer en Union soviétique qu'il aida à combler son retard sur les Etats-Unis dans le domaine atomique. Il en obtint la nationalité en 1952.

[L'A.F.P., qui donne cette information de Rome, précise que M. Pontecorvo est « un juif âgé de soixante-cinq ans ». S'agissant de l'Italie, où une telle remarque ne vient à l'esprit de personne, elle est pour le moins inattendue. Mais peut-être signale-t-elle indirectement que M. Pontecorvo, citoyen soviétique, a obtenu l'autorisation de venir à Rome, bien qu'il soit juif. Le savant a reçu le prix Lénine de physique et il est membre de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. depuis 1958.]

LA VISITE DE M. HUA KUO-FENG A BELGRADE

Le rapprochement avec Pékin ne doit pas se faire aux dépens des relations de la Yougoslavie avec d'autres États, *affirme le maréchal Tito*

De notre correspondant

Belgrade. — Au cours du dîner offert lundi 21 août dans les salons de l'imposant bâtiment qui abrite le gouvernement fédéral, les présidents Tito et Hua Kuo-feng ont échangé des toasts. Ils se sont félicités de leur seconde rencontre — la première avait eu lieu il y a exactement un an à Pékin — et se sont déclarés convaincus qu'elle marquera *« une nouvelle étape »* dans les rapports entre leurs pays. Le chef de l'État yougoslave a tenu cependant à préciser que cette collaboration ne saurait se développer *« aux dépens des bonnes relations que nous avons avec d'autres pays »*. C'était là une allusion aux rapports existant actuellement entre la Yougoslavie et l'U.R.S.S. et que le gouvernement de Belgrade ne voudrait pas voir troubler par la visite du président chinois. Cette position est conforme à une politique suivie depuis des années par la Yougoslavie et qui consiste à rester en bons termes aussi bien avec Pékin qu'avec Moscou, sans prendre position dans leur conflit.

Le président Tito a consacré dans son discours une attention particulière aux rapports qui devraient exister entre les partis et les pays communistes et a insisté sur le maintien de la paix, alors que son hôte a au contraire dénoncé les dangers de guerre qui menacent le monde. Sans entrer dans des détails ni nommer qui que ce soit, le président yougoslave a souligné que *« tous »* doivent appliquer les principes d'indépendance, d'autonomie, d'égalité en droits, de souveraineté, d'intégrité territoriale, de non-ingérence et respecter les voies propres de développement. Mais comme la paix est la condition fondamentale du progrès général du socialisme, les pays et partis socialistes doivent œuvrer au renforcement de la détente — à laquelle, on le sait, Pékin ne ménage pas ses critiques — et à son extension à toutes les régions du monde.

Le président Tito n'a pas employé les mots *« impérialisme »* et *« hégémonisme »*, chers à Pékin ; il a simplement évoqué la nécessité d'éliminer *« toutes les formes d'inégalité et de domination »*. Exprimant la conviction que le mouvement des non-alignés reflète les besoins objectifs de l'humanité, il a déclaré que la Chine et la Yougoslavie ont *« beaucoup de points communs mais aussi des différences compréhensibles »*. Celles-ci cependant ne sont pas de nature à entraver leur collaboration.

De son côté le président Hua Kuo-feng, après avoir rendu un vibrant hommage à la résistance yougoslave pendant la guerre et au développement général du pays depuis 1945, a réitéré les points de vue chinois sur l'impérialisme et l'hégémonisme qui menacent la liberté des peuples, s'efforcent de briser l'unité du mouvement des non-alignés et font des préparatifs de guerre. Pour écarter d'aussi grandes menaces, les peuples doivent faire preuve de vigilance et lutter conjointement. Il s'est félicité de l'édification par la Yougoslavie du système de défense populaire généralisée et d'autoprotection, de sa détermination à combattre les activités subversives et à *« rejeter à tout moment l'ennemi qui oserait entreprendre une invasion »*.

A propos des relations sino-yougoslaves, M. Hua Kuo-feng a affirmé qu'elles étaient entrées dans une phase de développement *« stable et prometteuse à long terme »*. *« Nous sommes tout à fait indépendants et égaux en droits*, a dit le président Hua Kuo-feng, *et aucun de nos deux pays ne désire s'ingérer dans les affaires de l'autre ni le contrôler. Nous sommes liés par une lutte commune et les relations entre nos deux partis sont fondées sur le marxisme-léninisme. »*

Les entretiens sino-yougoslaves caractérisés par une atmosphère *« amicale et franche »* se sont poursuivis mardi matin. Ils se déroulent au siège du gouvernement fédéral où les deux présidents sont arrivés après avoir traversé les principales rues de la capitale. Des milliers de personnes occupaient les trottoirs pour acclamer le président chinois dont ce fut le premier bain de foule. Des manifestations semblables auront également lieu dans les jours suivants, notamment à Skoplje, Zagreb et Pula.

PAUL YANKOVITCH.

● *Le président Hua Kuo-feng* a exprimé officiellement le souhait d'effectuer une visite officielle en Egypte, a affirmé lundi 21 août le quotidien *Al Ahram*. Le journal précise que le président Sadate a informé le chef du parti et du gouvernement chinois qu'il serait le bienvenu au Caire, à la date qu'il proposerait. — (*A.F.P.*)

LA BULGARIE LANCE UN APPEL A UNE « LUTTE SANS MERCI » CONTRE LE MAOÏSME.

(De notre correspondant en Europe Centrale.)

Vienne. — Le ton des commentaires de la presse d'Europe de l'Est à l'égard de la Chine se durcit. La condamnation de la politique de Pékin est montée d'un cran avec la publication par le « Rabotnitchesko Delo », organe du P.C. bulgare, de deux articles dénonçant violemment le danger que la politique chinoise ferait planer sur la paix.

Le journal ne se contente pas de critiquer les efforts de Pékin visant à créer « un front uni contre le socialisme » en s'alliant avec l'impérialisme. Ayant visiblement à l'esprit l'actuelle tournée de M. Hua Kuo-feng dans les Balkans, le commentateur s'en prend à la « politique différenciée » pratiquée par la Chine à l'égard des pays socialistes. « Les maoïstes, poursuit-il, ont pour but la destruction de l'unité socialiste et tentent d'exciter ces pays les uns contre les autres ». Contre ces agissements de Pékin, non seulement en Asie du Sud-Est mais aussi dans les Balkans, une « grande vigilance politique » est nécessaire, estime le « Rabotnitchesko Delo », afin de « démasquer et d'isoler les amateurs de guerre chinois ».

Le journal du P.C. bulgare lance en conclusion un appel à une « lutte sans merci » contre le maoïsme. Cette lutte est pour le peuple bulgare, ajoute-t-il, un « devoir international, un devoir envers le peuple de Chine dans le moment difficile qu'il traverse ». — M. L.

ÉTATS-UNIS

BILLET

La nouvelle croisade du sénateur McGovern

Le sénateur George McGoven vient de demander que soit organisée une *« intervention militaire internationale »* pour *« renverser le gouvernement khmer »*, coupable de *« génocide »*. S'adressant lundi 21 août à une commission sénatoriale, l'ancien candidat à la présidence (1972), pacifiste, et qui fut un adversaire acharné de l'intervention américaine en Indochine, estime que le régime de Phnom-Penh est responsable de la mort de deux millions et demi de personnes, victimes de purges, de maladies et de la faim. L'extermination des juifs par Hitler *« fait pâle figure à côté »*, a-t-il dit.

Le sénateur McGovern — qui a été ordonné pasteur méthodiste — est un idéaliste. Hier ses convictions le poussaient à demander le retrait des G.I. du Vietnam. Aujourd'hui elles l'incitent à porter la guerre au Cambodge pour venir, cette fois, au secours des Khmers. Il ne nous dit pas si cette *« force internationale »* qu'il préconise pourrait comprendre des soldats américains.

Il rejoint, à son corps défendant sans doute, et pour des raisons différentes, ceux qui, dans le clan conservateur américain, ont soutenu la mission de *« gendarme international »* des Etats-Unis. Une telle suggestion ne peut que conforter ceux qui, en Asie du Sud-Est et ailleurs, se font justiciers pour intervenir dans les affaires d'autres pays. Le bon pasteur y avait-il pensé ? — P. de B.

L'enquête sur l'assassinat du président Kennedy

RECONSTITUTION SONORE DU MEURTRE DE DALLAS

La police de Dallas a procédé à une reconstitution sonore du meurtre du président Kennedy pour tenter d'établir combien de coups de feu avaient été tirés sur le cortège officiel. Selon la commission Warren, trois coups seulement sont partis, tous tirés de l'endroit où se trouvait Oswald. L'existence d'un quatrième coup pourrait indiquer la présence d'un deuxième homme. Les résultats des tests ne seront pas connus avant une semaine. Leur analyse a été confiée à une société de Boston, spécialisée dans les expertises acoustiques, par la commission d'enquête de la chambre sur l'assassinat du président Kennedy et du pasteur Martin Luther King. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Iran

Le régime s'efforce de « mobiliser » l'opinion contre la subversion

(Suite de la première page.)

Personne ici ne peut, bien entendu, apporter la moindre preuve d'une « provocation gouvernementale », et le procès qu'on intente aux dirigeants est, pour l'instant, un « procès d'intention ». « *Etant donnés ses antécédents*, dit-on, *étant donnée son immoralité, le gouvernement y est certainement pour quelque chose* ». Sharriat Madari, dignitaire chiite de la ville sainte de Kom, a fait savoir qu'il avait ordonné aux représentants religieux d'Abadan de conduire leur propre enquête. La tâche sera difficile, si l'on tient compte des conditions assez troubles dans lesquelles s'est déroulé le drame.

Les affirmations des rares témoins sont totalement contradictoires. Certains prétendent avoir entendu des explosions peu avant le début de l'incendie, alors que d'autres s'en tiennent à la thèse du pétrole versé aux quatre coins de la salle.

Les témoignages, en revanche, se rejoignent lorsqu'il s'agit de dénoncer l'incroyable carence des pouvoirs publics. La plupart de ceux qui ont assisté, impuissants, de l'extérieur, au drame du cinéma *Rex*, sont persuadés que de nombreuses vies humaines auraient pu être sauvées si les services de la municipalité avaient réagi plus rapidement. Plusieurs témoins ont affirmé qu'un bulldozer se trouvait à proximité du cinéma, alors que des sauveteurs improvisés essayaient de défoncer les issues bloquées à l'aide d'instruments de fortune. Le journal *Kayhan* rapporte de son côté que la première voiture de pompiers arrivée sur place manquait d'eau.

Pour l'instant, la police d'Abadan a procédé à une dizaine d'arrestations, dont le propriétaire du cinéma, ses deux employés et plusieurs instituteurs, qui auraient encouragé récemment leurs élèves à se livrer au terrorisme.

A Téhéran, certains affirment que rien de sérieux ne sortira de l'enquête gouvernementale tant que le général Razni, préfet de police d'Abadan, demeurera à son poste. Le général Razni, qui vient d'affirmer avant même le début de l'enquête, que « *ce sont les adversaires de toutes les réformes qui sont responsables de cet incendie* », passe, en effet, pour un « dur ». Simple colonel en poste à Qom au début de l'année, il avait été muté à Abadan, avec le rang de général, à la suite des premières émeutes survenues au début de l'année.

JEAN GUEYRAS.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

NI MARX NI MAHOMET

Avant même l'incendie du cinéma d'Abadan, qui a fait plus de quatre cents victimes le samedi 19 août, et dont ils n'avaient pas encore eu connaissance, les hebdomadaires évoquaient les tentatives de libéralisation et les troubles en Iran.

Signant l'éditorial de *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, Arlette Laguiller écrit : « *Tout a une fin, y compris les dictatures qui se croient assurées, qui vivent dans l'opulence sur le dos de leurs populations. Et si, cette fois, cette fin est proche pour le régime du dictateur de l'Iran, on ne peut que s'en réjouir.* » Elle ajoute : « *Il n'est malheureusement pas acquis que la population travailleuse recueillera tous les fruits de sa révolte. Mais elle se dresse contre ses exploiteurs et ses oppresseurs, elle s'en prend souvent aux symboles de la présence impérialiste, elle a pris en tout cas le seul chemin qui puisse la mener sur la voie de sa libération.* »

Kenize Mourad évoque les propos du chah, pour qui la responsabilité des émeutes incombe aux « islamiques marxistes ». Il assure, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, que « *l'amalgame, destiné à déconsidérer en même temps les marxistes et les musulmans, est très éloigné de la réalité actuelle* ». Après avoir expliqué la faible influence des marxistes, et la maigre audience des communistes pro-soviétiques, Kenize Mourad se demande si « *la force qui menace aujourd'hui le régime* » est « *la « réaction noire », ces mollahs obscurantistes, ennemis farouches de la modernisation, de l'ouverture à l'Occident* ». Il note à ce propos que « *l'islam, en Iran, a toujours été une force de contestation du pouvoir établi* ». Il ajoute « *après tant d'années de répression, il n'y a plus aujourd'hui de vrai parti politique. Le clergé chiite ne peut que faire jaillir l'étincelle. L'étendue de l'incendie dépendra de ce que fera l'armée.* »

Pour Bernard Ullmann, dans *L'EXPRESS*, l'armée est le « *seul et, sans doute, ultime recours* » du chah. Il relève : « *Tombant cette année en plein été, le jeûne obligatoire du Ramadan, du lever au coucher du soleil, dessèche les gorges et enflamme les esprits. Les mosquées deviennent des P.C. de l'insurrection. Une insurrection sans chefs connus et sans programme autre que la chute du régime.* » Il note également que, pour le chah, « *convaincu d'incarner véritablement l'Iran moderne, arraché à l'obscurantisme des mollahs et au féodalisme des grands propriétaires, l'offensive déclenchée contre lui ne peut qu'être téléguidée du Kremlin. Avec l'aide active de ses clients « progressistes » de Tripoli et de Bagdad. Comment expliquer autrement, demandent ses proches, l'alliance contre nature entre des fanatiques religieux, qui n'aspirent qu'à interdire aux jeunes filles l'accès aux universités et rendre au clergé chiite ses propriétés confisquées, et les étudiants communisants de Berlin-Est et de Columbia ? La « déstabilisation » de la monarchie iranienne aurait évidemment des conséquences d'une autre portée que le putsch prosoviétique de Kaboul au début de mai.* »

Dans *VALEURS ACTUELLES*, Jean Grandmougin précise : « *Pour le chah, la stratégie soviétique est claire : Moscou cherche à se rapprocher des gisements de pétrole de l'Arabie. Les Russes ont déjà installé en Afghanistan un gouvernement à leur dévotion, et leur poussée vers les mers chaudes les amène à vouloir déstabiliser l'Iran. D'autant plus vite que, là aussi, les Chinois cherchent à contrer le Kremlin : sa visite officielle dans les Balkans terminée, M. Hua Kuo-feng passera par Téhéran avant de regagner Pékin.* »

« *Lieu géométrique de toutes les oppositions* », l'islam chiite « *s'est battu ici*, explique Marie-Claude Decamps, dans *LE POINT*, *contre la colonisation d'abord, la dépendance économique ensuite et, aujourd'hui le despotisme* ». « *Il représente une force redoutable* », souligne-t-elle avant de relever que « *si la « subversion marxiste » revient tel un leitmotiv dans les préoccupations du gouvernement, ce n'est pas sans excuse après tout* ». Etant donné le rôle de l'Iran dans le golfe Persique, Marie-Claude Decamps parle également de ce bruit qui circule à la cour impériale, et qui présente le chah comme étant « *désemparé* », devant « *le mirage de son rêve occidental* ». Elle poursuit : « *Abdiquer ? Personne ne l'envisage sérieusement. Alors, qui sera le bouc émissaire de la crise ? De part et d'autre du pays, la peur répond à la peur.* »

Tribune internationale

L'appel des prophètes

par l'imam MOUSSA EL-SADR (*)

L'INSURRECTION du peuple iranien se différencie de tous les mouvements analogues de par le monde. Elle ouvre une nouvelle perspective pour la civilisation mondiale et mérite, de ce fait, une attention spéciale de la part de ceux qu'intéressent aujourd'hui les problèmes de l'homme et de la civilisation. Malgré son extension et en dépit des accusations portées à son encontre par le pouvoir, le mouvement du peuple iranien a une grande authenticité de par son orientation, ses composantes populaires, ses principes, ses objectifs et son éthique. Les forces de droite sont étrangères à l'insurrection du peuple iranien, malgré le pétrole et les grands intérêts qu'il représente. Il en est de même de la gauche internationale, également étrangère à cette insurrection, malgré plus de 2 000 kilomètres de frontière commune entre l'Iran et l'U.R.S.S. Le parti communiste iranien n'y compte pas davantage, bien qu'il soit le plus ancien dans la région. Gauche et droite locales, dans la mesure où elles sont directement liées aux deux blocs, n'exercent guère d'influence sur les événements.

Le peuple iranien le sait parfaitement. Il se rend compte que le régime qui accuse l'insurrection de « réaction » dépasse tous les régimes réactionnaires par sa mainmise sur les libertés et ses méthodes rétrogrades de gouvernement. Le peuple iranien sait que le régime n'hésite pas à sacrifier les intérêts de la nation et à distribuer ses richesses entre les puissances pour gagner leurs bonnes grâces. Quand le peuple compare ce comportement avec l'authenticité de l'opposition, il n'hésite pas à se sacrifier pour elle. Tout désarmé qu'il soit, il porte le témoignage du sang d'une manière héroïque et suscite une force que rien ne peut briser.

Les révolutionnaires iraniens ne représentent pas une couche sociale particulière. Etudiants, ouvriers, intellectuels et hommes de religion participent ensemble à la révolution. C'est le mouvement d'un peuple dans la diversité de ses générations : dans les souks, dans les écoles, dans les mosquées, dans les villes et jusque dans les moindres hameaux. C'est ce qui fait que le régime accuse tour à tour la gauche et la droite, l'Occident et l'Orient, les Arabes et leurs régimes opposés, pour finir par les Palestiniens ! Il ne fait qu'avouer par-là l'extension et la profondeur de l'insurrection populaire.

Le mouvement d'opposition au régime du chah s'appuie aujourd'hui sur une information qui lui est propre. Les déclarations de ses chefs et leurs discours enregistrés nous parviennent par l'intermédiaire de ceux-là mêmes à qui ils sont adressés, au sein du peuple iranien. A la vérité, ce mouvement est motivé par la foi et ses objectifs sont ceux d'un humanisme ouvert et d'une éthique révolutionnaire. Cette vague qui déferle aujourd'hui sur l'Iran remémore l'appel des prophètes avant que cet appel ne soit galvaudé par les sectateurs et les profiteurs. Le chef du mouvement d'opposition, le grand Iman El Khomeini, en a défini les objectifs avec clarté, dans un entretien accordé au Monde (du 6 mai). En témoignant pour l'authenticité du mouvement, il en a évoqué les dimensions nationales, culturelles et libératrices.

**

LES événements d'Iran et le tour dramatique qu'ils prennent mettent le monde devant un certain nombre de données fondamentales :

1) L'expérience humaine singulière qui se déroule en Iran mérite, de la part de tous ceux qui sont intéressés par les problèmes de l'homme et de la civilisation, d'être étudiée et d'être défendue contre une propagande mensongère ;

2) Après quarante ans de pouvoir, et malgré les possibilités énormes à sa disposition, le régime du chah a échoué. Pour se protéger d'un peuple désarmé, il dispose à l'heure actuelle du plus grand stock d'armement dans le tiers-monde ;

3) Les valeurs morales de l'homme civilisé sont menacées en Iran. Elles ne peuvent être préservées, quel que soit l'appui mondial dont bénéficie le régime, tant que celui-ci verse le sang, réprime les libertés et prétend défendre le « progrès » et la « démocratie » ;

4) Le régime, secoué aujourd'hui de l'intérieur, parlait hier de défendre la sécurité dans le golfe, l'océan Indien et la Somalie. Rien ne l'inquiète plus, en effet, que les mouvements populaires : le mouvement libanais de déshérités, par exemple, avait trouvé une audience particulière auprès du peuple iranien.

Les massacres indestructibles qui ensanglantent aujourd'hui l'Iran et que le régime essaie de camoufler interpellent l'homme contemporain et en appellent à son sens de la responsabilité. En s'y opposant de toutes les manières, il lui appartient en premier lieu d'en transmettre au monde une image exacte.

(*) Président du Conseil supérieur islamique chiite (Liban).

Jérusalem craint une recrudescence des attentats palestiniens à quelques jours du sommet de Camp David

La police britannique a déclaré, lundi 21 août, ne disposer d'aucun élément d'enquête sur l'attentat palestinien, commis dimanche à Londres, contre un autobus de la compagnie aérienne El-Al. Cet attentat a été revendiqué par un groupe dissident du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.), dirigé par Abou Nidal. Le F.P.L.P. de Georges Habache, pour sa part, a déclaré lundi à Beyrouth « *n'avoir aucun lien organisationnel ou militaire* » avec le groupe de Londres.

Les autorités israéliennes ont dénoncé la responsabilité des Britanniques dans cette affaire, reprochant notamment à ces derniers d'avoir interdit aux agents israéliens de porter des armes en dehors des aéroports britanniques. Le directeur d'El-Al, M. Mordechai Hod, a déclaré à ce sujet : « *Les Britanniques affirmaient être responsables de la sécurité. Ils doivent porter maintenant la responsabilité de ce qui arrive* » Selon le *Daily Mail* de Londres, le premier ministre d'Israël, M. Begin, avait adressé en juin dernier une lettre à M. Callaghan lui demandant d'autoriser les agents de la sécurité israélienne à être armés en Grande-Bretagne, mais il se serait heurté à une fin de non-recevoir.

Israël, qui a réitéré sa demande de fermeture du bureau de l'O.L.P. à Londres, et protesté à l'ONU contre cet attentat, et a également reproché à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal, d'avoir donné à l'O.L.P. accès aux discussions sur la sécurité aérienne en qualité d'observateur.

Ces diverses interventions israéliennes se produisent alors que l'on craint à Jérusalem une recrudescence des attentats palestiniens à quelques jours du sommet israélo-égyptien de Camp David. Les mesures de sécurité viennent d'ailleurs d'être renforcées en Israël, après la découverte, à Jérusalem, d'une nouvelle charge explosive, la douzième en quelques jours, selon la police.

Anglais et Américains déplorent le raid israélien

Le gouvernement britannique a exprimé lundi le « dégoût » que lui inspire l'« attaque criminelle » de l'autobus d'El-Al, mais il a également réprouvé les représailles israéliennes au Liban et le mitraillage de deux camps palestiniens près de Beyrouth. Le département d'Etat américain a, lui aussi, condamné l'attentat et « déploré » les représailles israéliennes. Le président Carter, pour sa part, a qualifié, lundi, de « tragédie » le dernier raid de l'aviation israélienne au Liban.

Le Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.), de son côté, a affirmé, lundi à Beyrouth, qu'un de ses militants avait été tué samedi dernier à Athènes par les services secrets israéliens. Selon le F.P.L.P., il s'agit de Bachir Ibrahim Jibril. Selon des sources grecques, la police d'Athènes a effectivement demandé l'aide d'Interpol pour retrouver les assassins d'un « homme d'affaires jordanien » du nom d'Ali Motlak, tué samedi dernier dans son appartement. La police avait trouvé chez lui des valises contenant de la dynamite et 30 000 dollars. Rien cependant ne permet d'affirmer avec certitude qu'il s'agisse de la personne dont parle le F.P.L.P.

Egypte

EFFONDREMENTS EN SÉRIE...

Dix-huit personnes ont été tuées, lundi 21 août, à la suite de l'écroulement d'un immeuble de cinq étages à Assiout (Haute-Egypte). Cet accident est dû au fait que les trois derniers étages avaient été construits sans que les fondations de l'immeuble soient au préalable consolidées. Le propriétaire de l'édifice a été arrêté, et une aide d'urgence sera accordée aux familles des victimes.

Cette dernière catastrophe porte à environ deux cents le nombre de personnes ayant péri, depuis le début de l'année, dans l'effondrement de maisons en Egypte. Selon les estimations du gouvernorat du Caire, soixante-quinze mille maisons de la capitale égyptienne présentent un danger pour leurs habitants, alors qu'officieusement on avance le chiffre de trois cent mille habitations, soit 70 % des maisons du Caire.

Les habitants des maisons délabrées et présentant un danger potentiel n'abandonnent pas leur toit en raison de la crise aiguë du logement, et l'on a vu les rescapés des familles sinistrées coucher à la belle étoile, avec ce qui reste de leurs meubles, en attendant qu'un ami ou un parent puisse les héberger. — (A.F.P.)

● *L'Institut international de la presse* a adressé lundi 21 août, de Londres, un message au président Sadate, lui demandant de « *lever les restrictions auxquelles sont assujettis les journalistes importants d'Egypte* ». L'Institut se déclare « *vivement préoccupé* » par le sort de M. Moustapha Amine, éditorialiste du quotidien *Al Akhbar*, qui est, selon l'Institut international de presse, le sixième journaliste égyptien à qui il est interdit d'écrire (*le Monde* du 22 août). « *Inquiéter les journalistes et créer des obstacles à leur travail ne peut pas aider vos efforts pour réduire la tension* », ajoute l'Institut, à l'intention du président Sadate. — *(A.F.P.)*.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● L'ANCIEN COMMANDANT EN SECOND DU CAMP DE LA MORT DE SOBIDOR, Gustav Franz Wagner, doit être interrogé par un juge du tribunal suprême fédéral chargé d'examiner les demandes d'extradition présentées à son égard par quatre pays, apprend-on à Brasilia, le lundi 21 août. Le criminel de guerre nazi, arrêté fin mai près de Sao-Paulo, est incarcéré à Brasilia. — *(A.F.P.)*

● DEUX ETUDIANTS ont dénoncé, samedi 19 août à Brasilia, les tortures dont ils ont été victimes de la part de la police de cette ville. Libérés après avoir été détenus pendant plusieurs jours, ils ont affirmé, au cours d'une conférence de presse organisée en présence de leur avocat, « *avoir été soumis à toutes sortes de tortures pendant trente heures consécutives* ». Arrêtés en compagnie de quatre autres étudiants, alors qu'ils distribuaient des tracts de la section brésilienne d'Amnesty International, ils ont soutenu que les policiers voulaient leur faire avouer qu'ils appartenaient au parti communiste brésilien (pro-chinois). — *(A.F.P.)*

Chili

● SIX MEMBRES de l'ancien Mouvement de la gauche révolutionnaire chilienne ont été arrêtés à Santiago, a-t-on appris, le samedi 19 août. Selon la Centrale nationale (CNI), qui a remplacé la police politique (DINA), ces militants sont accusés d'être les auteurs de nombreux attentats à la bombe dans capitale. — *(A.P.F.)*

Irlande du Nord

● UNE CAMIONNETTE du conseil du comté de Fermanagh, conduite par un membre de la police supplétive d'Ulster, est tombée lundi 21 août dans une embuscade sur une petite route proche de la frontière de la République d'Irlande. Un homme a été tué, cinq autres ont été blessés, dont plusieurs grièvement. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pays-Bas

● UN BRITANNIQUE ET DEUX NEERLANDAISES ont été condamnés lundi 21 août à un an de prison pour avoir préparé une attaque au cocktail Molotov contre une succursale de la banque ouest-allemande Allianz, à Amsterdam. — *(Reuter.)*

Pérou

● LE GOUVERNEMENT PERUVIEN a décrété l'état d'urgence et la suspension de toutes les garanties constitutionnelles dans les districts miniers du pays affectés depuis dix-sept jours par la grève de quelque quarante mille mineurs. Cela implique que l'armée occupe ces régions et s'y substitue à l'autorité politique pour faire face au « climat d'agitation ».

Les mineurs en grève réclament la réintégration à leur poste de trois cents syndicalistes licenciés lors de précédentes grèves, et des augmentations de salaire d'environ 25 % pour pallier la hausse du coût de la vie, qui a atteint quelque 50 % depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

République de Djibouti

● L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE DJIBOUTI fait état, dans un communiqué publié à Paris, de l'arrestation, le 14 août, de dix-sept membres de cette association, « *par la police politique de Djibouti* ». Elle annonce également que « *l'impression, la distribution et la vente* » de son organe d'information, *le 19 Mars*, ont été strictement interdit par le gouvernement.

San-Salvador

● LES DEUX PRINCIPAUX JOURNAUX DE LA CAPITALE SALVADORIENNE, le *Diario de Hoy* et la *Prensa Grafica*, ont accepté de publier un communiqué des ravisseurs de M. Kjell Bjork, le directeur de la société suédoise Ericsson, enlevé le 14 août dernier à San-Salvador.

Ce communiqué du groupe clandestin des « forces armées de la résistance nationale » (FARN), qui revendique l'enlèvement de M. Bjork, comporte une analyse socio-économique et politique de la situation au Salvador, en Amérique latine et au Japon. Les FARN exigent, d'autre part, que leur communiqué soit publié dans les principaux journaux des pays d'Amérique centrale, en Suède et au Japon. Ils annoncent leur intention de continuer à s'attaquer aux multinationales « *tant que la répression se poursuivra au Salvador et qu'il n'y existera aucune garantie pour les mouvements d'opposition* ». — *(A.F.P.)*

Syrie

● DES MESURES EXCEPTIONNELLES DE SECURITE ont été prises à Damas après le récent assassinat d'un haut fonctionnaire de la police considéré comme très proche du président Assad. Le commandant Ahmed Khalil, directeur de la police au ministère de l'intérieur, aurait été abattu d'une rafale de mitraillette devant son domicile le 1er août dernier, et le gouvernement syrien craint que sa mort n'annonce une série d'assassinats politiques. — *(A.P.)*

Tchad

● UN ATTENTAT A LA GRENADE a été perpétré samedi 19 août dans un cinéma de N'Djaména. Il a été revendiqué par la « IIIe armée » du FROLINAT. La « IIIe armée » avait enlevé, le 18 janvier dernier, deux Européens, MM. André-Pierre Kummerling et Christian Masse, libérés trois mois plus tard. Un tract retrouvé sur les lieux met en cause à la fois l' « *agression libyenne perpétrée contre le Tchad* » et le « *régime fasciste de N'Djaména* ». — *(A.F.P.)*

Union soviétique

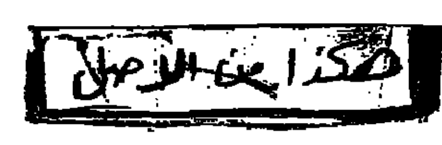
● LE MARECHAL ARTCHIL GUELOVANI, vice-ministre de la défense de l'U.R.S.S., est décédé samedi 19 août, à l'âge de soixante-trois ans, des suites d'une longue maladie. Le maréchal occupait son poste depuis 1974 et était chargé des questions de construction et du cantonnement des troupes. — *(A.F.P.)*

● CINQ MILLE PERSONNES appartenant à la communauté tartare de Crimée, déportée en 1944 en Asie centrale et en Sibérie par Staline, ont adressé une pétition au comité central du P.C. soviétique demandant l'autorisation de quitter l'Ouzbekistan pour se réinstaller en Crimée. Depuis le retrait, en 1967, des accusations de collaboration avec l'ennemi nazi, seuls mille six cents familles ont été autorisées à regagner la Crimée. — *(Reuter.)*

● M. HAL PIPER, correspondant moscovite du *Baltimore Sun*, condamné pour « calomnies » en juillet dernier par un tribunal de Moscou, a regagné son poste. Avec M. Craig Whitney du *New York Times*, condamné pour le même motif, ils ont réglé les frais de justice et les amendes infligées parce que leurs journaux ont refusé de démentir leurs correspondants. Ceux-ci avaient rapporté les déclarations d'amis d'un dissident georgien, M. Zviad Gamsakhourdia, qui estimait que la confession télévisée de l'intéressé avait été forcée. — *(U.P.I)*

Zambie

● PLUS DE TROIS MILLE CINQ CENTS PERSONNES, originaires du Zaïre, de Tanzanie, du Malawi et de Rhodésie, arrêtées lors d'une opération de « *nettoyage* », seront prochainement expulsées, a annoncé la presse de Lusaka, rapportant ainsi les propos du ministre de l'intérieur, M. Wilted Phiri. — *(A.F.P.-Reuter.)*



AFRIQUE

RHODÉSIE — Nous combattrons jusqu'au démantèlement du régime de Salisbury

déclare au « Monde » le dirigeant nationaliste Robert Mugabe

L'Armée du salut s'est retirée lundi 21 août du Conseil œcuménique des Eglises. Elle reproche à cet organisme d'avoir récemment fait don de 85 000 dollars au Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie). Cette somme est destinée à financer un programme « alimentaire, sanitaire et éducatif ».

Par ailleurs, l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU), que dirige M. Joshua Nkomo, a réclamé lundi, à Lusaka, le « démantèlement des forces de sécurité rhodésiennes ». Cette exigence est également mise en avant par l'autre chef du Front patriotique — qui dirige aussi l'Union nationale africaine du Zimbabwe. — M. Robert Mugabe, dans l'interview qu'il a accordée au « Monde ».

De notre envoyé spécial

Maputo. — *« Une conférence, réunissant toutes les parties qui sont impliquées dans le conflit, pourrait se tenir prochainement. A quelles conditions accepteriez-vous d'y participer ?*

— Cette proposition n'est pas nouvelle. Lors de nos précédentes négociations avec Américains et Britanniques, nous avons accepté sans difficulté la tenue d'une telle conférence, à condition qu'elle ait pour objet de déterminer les institutions du Zimbabwe indépendant (« *independance constitution* »). En ce qui concerne la procédure, nous ne négocierons avec personne d'autre que la Grande-Bretagne, à qui incombe la responsabilité de décoloniser notre pays. Les autres parties peuvent assister à la conférence et soumettre leur proposition, mais nous n'admettrons pas l'idée d'un mariage entre le Front patriotique et le régime de Salisbury. Nous refusons d'être placés sur l'orbite du règlement interne.

» Nous sommes donc prêts à discuter sur la base des propositions anglo-américaines. Elles prévoient le démantèlement du régime de Salisbury. Même « élargi », le régime reste le même. Le Parlement est identique. Les ministres sont toujours en place. La partie africaine a seulement été autorisée à s'aligner dans l'ombre des ministres déjà en place. Les discussions ne peuvent donc porter que sur la tenue d'une conférence constitutionnelle, laquelle aurait pour objet d'élaborer les institutions du Zimbabwe indépendant. Les puissances occidentales ne doivent pas essayer de biaiser avec le problème de fond : le pouvoir politique revient au peuple du Zimbabwe sans restriction aucune. Il doit être doté des moyens nécessaires : armée et police. Nous exigeons donc que, premièrement, le régime Smith et ses « marionnettes » s'en aillent, deuxièmement, que ses forces soient démantelées, troisièmement, qu'elles soient remplacées par les forces de libération du Front patriotique.

— Quel est l'objectif principal de votre lutte ?

— Nous poursuivons plusieurs objectifs : détruire l'ennemi, organiser les masses et le contrôle du parti sur le peuple. Nous concentrons nos efforts sur les zones où l'ennemi est le plus fort parce que nous contrôlons déjà largement les régions où il a été affaibli : c'est-à-dire les zones rurales où vivent six des sept millions de Zimbabwéens. Notre stratégie étant de détruire l'ennemi, nous ne pouvons pas ne pas tenter de contrôler les villes.

— Jusqu'à maintenant, la ZAPU était plutôt appuyée par les pays du bloc socialiste, la ZANU par la Chine. Votre visite à Cuba va-t-elle changer cet état de fait ?

— Il est vrai que nous avons été largement aidés par la Chine, mais aussi par la Corée, la Roumanie, la Yougoslavie. Depuis mon voyage au Vietnam, nous avons de bonnes relations avec Hanoï. Mais nous n'avons jamais considéré l'U.R.S.S. comme notre ennemi. En aidant la ZAPU, elle aide le peuple du Zimbabwe. Mais nous aimerions qu'elle élargisse son assistance. Notre visite à Cuba fut un très bon point de départ pour améliorer nos relations amicales avec La Havane. Nous sommes convenus de maintenir des liens étroits, et j'espère que cela conduira Cuba à fournir une aide matérielle à la ZANU : ce ne sont pas les hommes qui nous manquent mais l'armement.

— Dans certaines de vos publications vous vous êtes définis comme marxiste-léniniste-maoïste.

— C'est vrai, mais ceci ne contredit pas cela. Nous empruntons certaines idées au maoïsme.

— On a constaté depuis quelques mois certaines difficultés au sein de la direction de la ZANU, avec d'abord l'élimination du groupe Dzinashe puis d'Hamadzipiri. A quoi attribuer ces crises ?

— Lorsque le combat s'intensifie, certains commencent à planifier leur avenir sur une base individualiste. Ils manifestent des ambitions déplacées, nient la dimension collective de notre combat et voudraient se voir eux-mêmes dans une position dominante quand le Zimbabwe sera libre. Nous nous battons pour notre peuple. La direction sera choisie par lui lorsque l'indépendance arrivera. Nous ne pouvons accepter que des éléments subversifs brisent la révolution pour se propulser à la tête du parti.

« Nous ne comprenons pas la politique française »

— Lors de sa visite à Maputo, M. de Guiringaud vous aurait promis une aide humanitaire. Cette promesse a-t-elle eu des suites ?

— Les promesses avaient été faites si fermement qu'elles auraient dû se concrétiser par la livraison de ce qui avait été promis. Je ne me souviens pas avoir reçu quoi que ce soit et j'en suis très surpris. En revanche, chaque jour le régime Smith utilise des armes françaises ; les Mirage que l'Afrique du Sud met à la disposition de Salisbury ont été fournis par la France ; d'importants groupes de mercenaires viennent de France ; la France continue de commercer avec la Rhodésie, soit directement, soit indirectement : les voitures françaises (Peugeot) sont les plus nombreuses en Rhodésie. M. de Guiringaud avait souligné qu'il allait y avoir des changements dans la politique extérieure de la France : ce changement ne s'est pas matérialisé. Nous ne pouvons pas comprendre la politique française en Afrique. Elle semble être mue par le désir de faire des profits économiques plutôt que par des principes humanitaires. Même après l'attaque que nous avons subie l'année dernière à Chimoïo contre un camp de transit de réfugiés, contre nos stocks de nourriture, de médicaments, de vêtements, contre notre hôpital, la France n'a pas levé le petit doigt : peut-être a-t-elle été enchantée que nous ayons souffert de ce coup parce que ses Mirage avaient participé au raid ?

— Quels sont les obstacles à l'unification de la ZAPU et de la ZANU ?

— La ZANU est née en 1963 quand nous avons voulu lancer la lutte armée. Personne, au sein de la ZAPU, n'était, à cette époque, aussi net que nous au sujet de la lutte armée. Nous croyons que le pouvoir est au bout du fusil. Récemment, la ZAPU a commencé à se réorganiser en vue de la lutte armée. C'est l'évolution historique qui explique que nous ayons existé aussi longtemps en tant que partis distincts. La différence entre ZAPU et ZANU n'a pas de base tribale. La pratique réactionnaire consiste à fonder son combat sur des regroupements ethniques. Nous essayons de détruire cette pensée rétrograde chez nos cadres en promouvant l'identité et l'unité nationale susceptibles de transcender les affinités mesquines, tribales et régionalistes.

— Comment parvenir à l'unification ?

— Nous sommes essentiellement une organisation combattante. Nous voudrions donc que l'unité naisse de la lutte armée. Au contraire, la ZAPU veut d'abord unifier les partis politiques et seulement ensuite les armées. Il est inconcevable de réunir nos partisans dans les circonstances actuelles, en un seul parti. Réunissons nos armées, combattons d'abord l'ennemi, immédiatement après notre retour chez nous, nous nous appliquerons à unifier nos deux mouvements.

— Il semble pourtant que la majorité des combattants de la ZAPU ne participent pas à la guerre. Pourquoi ?

— C'est une question qu'il faut poser à Nkomo. En ce qui nous concerne, nos forces sont intensément engagées et nous faisons de notre mieux pour combattre l'ennemi. J'affirme que cette année est décisive, car la victoire s'annonce à l'intérieur du pays. »

Propos recueillis par
RENÉ LEFORT.

République Sud-Africaine

MORT DE M. NICHOLAS DIEDERICHS CHEF DE L'ÉTAT

Le président de la République Sud-Africaine, M. Nicholas Diederichs, est mort lundi 21 août à l'hôpital Tygerberg, au Cap, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-quinze ans.

« M. métal jaune »

Troisième chef de l'Etat sud-africain, M. Diederichs devait sa notoriété moins à sa brève carrière présidentielle (1975-1978) qu'à l'ardente campagne menée pendant près d'une décennie en tant que ministre des finances du gouvernement Vorster (janvier 1967-avril 1975) en faveur du maintien du rôle monétaire de l'or.

Cette inlassable croisade, dont le début avait coïncidé, lors de la réunion annuelle des gouverneurs du Fonds monétaire international à Rio-de-Janeiro, il y a onze ans, avec les premières tentatives de démonétisation de l'or, avait valu au Dr « Nico » Diederichs le surnom de M. « métal jaune ».

Né le 16 novembre 1903 à Ladybrand (Etat libre d'Orange), Nicholas Diederichs avait effectué des études supérieures dans les universités de Cologne, Berlin, Munich et Leyde. Après avoir occupé pendant douze ans une chaire d'économie politique à l'universit éde Bloemfontein, il s'était lancé dans la politique au début de la seconde guerre mondiale, dans les rangs du parti nationaliste.

Elu député en 1948, M. Diederichs s'était vu confier dix ans plus tard le portefeuille de l'économie (1958-1967), puis celui des finances. En avril 1975, il avait été élu président de la République, charge essentiellement honorifique.

ASIE

Les réfugiés d'Indochine en France

II. — Pas tous des « bourgeois »

par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Plus de cinquante mille réfugiés d'Indochine sont arrivés en France depuis 1975. Après avoir décrit les structures d'accueil (« le Monde » du 22 août), Jean de la Guérivière évoque les problèmes d'adaptation de ces réfugiés.

Ils sont trois réfugiés cambodgiens réunis chez un journaliste français, grâce aux bons offices d'un autre Cambodgien qui, lui, avait demandé l'asile politique avant le changement de régime à Phnom-Penh et qui — ce n'est pas un cas rare — aide dans la mesure du possible ses compatriotes arrivés en France après 1975. Le costume habillé qu'ils ont mis pour cette visite ne correspond guère avec leur présente situation financière, assez dramatique, mais pudeur et dignité obligent ; le calme avec lequel ils parlent donne un caractère encore plus accablant à leur récit.

Tran But est installé en France depuis deux ans. Il avait passé quelques mois au Vietnam, où il était réfugié avec sa femme et ses enfants huit semaines après l'entrée des Khmers rouges à Phnom-Penh. Il est sans nouvelles de ses parents. Ancien professeur, diplômé de l'Ecole nationale d'administration du Cambodge, il a trouvé un travail de magasinier dans une entreprise parisienne, où il a ensuite été promu agent de maîtrise.

Cham Somlol est un officier de carrière. Avec environ trois cent cinquante collègues, il a, nous assure-t-il, été conduit dans une clairière par les Khmers rouges quelques jours après leur victoire ; là, les gardiens ont ouvert le feu sur les prisonniers. Laissé pour mort, mais seulement blessé — il lui reste trois balles dans le corps, — Cham Somlol a marché pendant des jours avant d'être recueilli dans une ancienne pagode que les communistes ne surveillaient plus. Saigné, il a gagné à pied la Thaïlande, où il a été « sélectionné » dans un camp par la mission française. Il travaille comme ouvrier à l'usine Chausson de Meudon, qui emploie une cinquantaine de Cambodgiens. Il a le sentiment d'être « déclassé » sur le plan professionnel, mais sa tristesse, sa lassitude, visibles, s'expliquent par des raisons familiales. Il ignore ce que sont devenus sa femme et ses enfants. En vain, consulte-t-il régulièrement une association franco-khmère qui, en recevant les nouveaux réfugiés, les interroge pour essayer d'obtenir des renseignements sur les familles de ceux qui les ont précédés en France.

Nong Samik, ancien chauffeur de car, réfuggié en Thaïlande, est arrivé en France, il y a seulement trois mois. Il cherche toujours du travail et loge chez un autre Cambodgien. Ils sont sept, entassés dans deux pièces : « *Les uns travaillent le jour, les autres la nuit ; on se rencontre rarement* », note-t-il sans ironie.

De telles confidences ne sont pas aussi faciles à obtenir qu'il y paraît. Laotiens, Vietnamiens ou Cambodgiens n'aiment pas raconter les circonstances de leur fuite et encore moins parler de leur ancienne existence. Telle famille française n'a appris qu'au bout de plusieurs mois que la jeune Vietnamienne qui faisait des ménages chez elle sans rechigner à la besogne avait deux domestiques à son service à Saigon. Et c'est encore plus tard que la jeune femme, interrogée sur son évasion par les enfants de la famille, leur a apporté la photo du groupe de fugitifs auquel elle appartenait, sur le pont du bateau indonésien qui les avait recueillis en mer, alors que la soif était déjà un supplice.

Détresse des Cambodgiens

Parmi tous ces drames individuels, ceux des Cambodgiens sont vécus avec le plus de discrétion. Ce sont cependant les plus aigus. A cause sans doute de leur caractère, réputé « *mou et fataliste* », et en raison surtout de leur origine sociale — ce ne sont pas les plus favorisés qui ont fui, mais ceux qui se trouvaient près de la frontière, — les Cambodgiens sont les plus démunis, les moins préparés à affronter la vie en France. Ils sont aussi les plus solitaires. Rien ne filtre de leur pays, alors que les Vietnamiens conservent, souvent par personnes interposées, un contact avec leur famille restée sur place. Le Vietnam, que certains de ses citoyens fuient au péril de leur vie pour « *incompatibilité d'humeur avec le nouveau régime* », selon l'expression de l'un d'eux, c'est tout de même le pays où les réfugiés cambodgiens sont arrivés avec le sentiment de vivre la fin d'un cauchemar.

D'autres raisons de la discrétion des réfugiés d'Indochine interrogés par les Français sont le sentiment de n'être pas toujours en situation très régulière (logements comprenant plus d'occupants que cela n'est autorisé, etc.) et le souci de ne pas révéler d'innocentes « combines ». Le réfugié qui cherche un travail de salarié sait qu'il n'est pas judicieux de faire état de tous ses diplômes. « *Nous prenons ce que nous trouvons, au moins pour démarrer*, nous explique l'un d'eux. *Nous savons maintenant que les patrons qui offrent des emplois d'ouvriers ne tiennent pas à engager d'anciens cadres. C'est pourquoi nous mentons souvent sur notre passé professionnel.* »

La plupart des premiers réfugiés arrivés en France, notamment parmi les Vietnamiens, appartenaient à la classe considérée comme « bourgeoise » dans leur pays. Nombre de Vietnamiens — fonctionnaires, membres des professions libérales, commerçants, — justifient leur départ par le fait que l'avenir était bouché pour leurs enfants en raison du passé des parents, suspects aux yeux des révolutionnaires. Ces réfugiés n'acceptent un emploi ne correspondant pas à leur qualification professionnelle qu'avec l'espoir de trouver une solution de rechange une fois paré au plus pressé. Tel réfugié travaillant comme gardien de nuit dans un hôtel aide dans la journée sa femme, qui a ouvert un magasin de primeurs en banlieue. (Les marchands vietnamiens font leur apparition sur les marchés en plein air dans certains quartiers de Paris, cette activité étant maintenant jugée plus rentable que la restauration, où il y a saturation.)

Ces personnes, surtout quand elles ont du sang chinois, ont l'esprit d'entreprise. Elles bénéficient souvent de l'aide de parents ou d'amis déjà installés en France. Elles ont un certain niveau culturel et se sont frottées peu ou prou à l'Occident auparavant.

Mais au fil des mois, on a constaté un changement dans l'origine sociale des réfugiés, surtout parmi ceux qui arrivent des camps de Thaïlande.

Au 15 juin, sur huit mille cent trente-huit chefs de famille recensés par le comité national d'entraide, quatre mille neuf-cent vingt-cinq parlaient français. Pour les autres, l'ignorance provisoire de la langue limite singulièrement les possibilités professionnelles. Or la proportion des personnes parlant français diminue parmi les nouveaux arrivants.

A Limoges, dans des locaux mis à la disposition des responsables du centre d'hébergement par le centre de formation professionnelle des adultes, nous avons assisté à des cours d'initiation à la vie en France, donnés à côté d'ateliers où les réfugiés apprennent la menuiserie ou la mécanique. Le professeur parle lentement en usant d'un vocabulaire de base, à l'intention de quelques francophones qui traduisent le cours à leurs camarades.

La leçon porte sur la nécessité d'avoir une identité clairement établie et d'être toujours en possession de certains documents administratifs. Les questions fusent, toujours d'intérêt pratique. « *Comment se procurer un permis de conduire ? Est-ce que cela coûte cher ?* » Le professeur explique qu'en France il serait tout à fait maladroit de proposer de l'argent à l'examinateur, que la corruption de fonctionnaires est un délit... Tout un univers à découvrir.

Ce travail d'initiation est particulièrement important en province, où les réfugiés seront relativement isolés. Malgré les efforts faits par certains directeurs de centres — pas par tous, donnent à penser certains récits, — la tentation est forte pour les Indochinois de revenir dans la région parisienne, où la présence d'une forte communauté de compatriotes est sécurisante, malgré de plus grandes difficultés de logement. Inquiet du « *nombre des demandeurs d'emplois dans ses bureaux et de la densité des Asiatiques dans certains quartiers de Paris* », le comité national a envoyé « *une note impérative aux responsables des centres provisoires d'hébergement en province afin que ceux-ci déconseillent vivement le retour des réfugiés sur Paris* », indique un document de ce comité.

Malgré les initiatives pour répartir les réfugiés de façon équilibrée, il apparaît que le rythme actuel des arrivées sera difficilement maintenu.

Prochain article :

A LA LIMITE DU POSSIBLE ?

Le Monde

société

RELIGION

PENDANT LES DIX PREMIERS SIÈCLES

Les prêtres et les laïcs ont été directement associés à l'élection du pape

Drôle d'époque, drôles de mœurs : Jean XII, de la famille des Alberic, comtes de Tusculun, avait vingt ans lorsqu'il fut élu pape en 955. L'empereur Othon II le déposa huit ans plus tard et il mourut assassiné en 964. Mgr Duchesne précise : *« dans le lit d'une femme mariée »* et Dom Poulet ajoute *« de la main du mari trompé »*. Pierre de Luz dit de ce pape qu'il a vécu *« comme certains évêques d'Europe d'alors, au milieu d'une sorte de harem où ne manquaient ni les eunuques ni les esclaves »*.

Quoi qu'il en soit, retenons que ce pape, fortement influencé par l'empereur, confirma le décret d'Eugène II du début du neuvième siècle : *« Le clergé et les nobles de Rome (...) feront serment de suivre exactement les canons dans l'élection du pape et de ne pas souffrir que l'élu soit consacré sans que, en présence des envoyés de l'empereur, il ait prêté serment de fidélité. »*

Au dixième siècle donc, et pendant encore une bonne centaine d'années, le pape était élu par le clergé et par le peuple. Par peuple, il faut entendre surtout, mais pas uniquement, les notables : fonctionnaires impériaux de la province romaine, magistrats municipaux et officiers supérieurs de la garnison. Clergé signifie les prêtres et les diacres, mais d'abord les évêques de la province suburbicaire de Rome (une quinzaine environ). Le rôle décisif appartient en fait aux évêques. Dès le cinquième siècle la foule des participants à l'élection se fit plus nombreuse et plus turbulente, la procédure se compliqua et les influences politiques se firent plus pressantes.

Cooptation

A cette époque-là les élections pontificales se déroulaient encore à Rome habituellement. Notamment à la cathédrale de Latran (1). Le peuple y assistait et, avec le bas clergé, formulait ses vœux, acclamait tel ou tel candidat. Interviennent ensuite les notables ; des contre-propositions sont éventuellement présentées. Finalement les évêques ratifient ou non et procèdent à l'intronisation du nouvel évêque de Rome.

Il y eut dans l'histoire d'autres modes de désignation. Vraisemblablement Lin, Clet et Clément, qui succédèrent immédiatement à saint Pierre ont été désignés pour animer successivement l'Eglise, par le premier des apôtres, de son vivant. La cooptation était alors de règle dans le corps épiscopal, et saint Paul lui-même demande que l'*« épiscope »* jouisse de *« la considération des gens du dehors »* (I, Thimotée III, 7).

Jusqu'au concile d'Antioche de 341, qui s'y opposa, ce système, pour ainsi dire « testamentaire », prévalut. L'Eglise connut dès ces premiers siècles des vicissitudes de toutes sortes. Boniface I (418) et Symmaque (498) eurent à se débattre au milieu de schismes et d'agitations plus ou moins sordides. Saint Jérôme se plaint de la coquetterie, de l'amour des bijoux, de la futilité, des intrigues des clercs de son temps et de leur désastreuse influence lors du choix de l'évêque de Rome.

Etienne VI (896-897) n'hésita pas à exhumer le cadavre de son prédécesseur Formose et à le transporter dans la basilique pour l'anathématiser, le déclarer antipape, le dégrader et jeter son corps dans le Tibre.

Il fallut attendre 898 pour qu'un synode de Rome réhabilite la mémoire de Formose et stipule qu'à l'avenir l'élection d'un pape se fera par les évêques (cardinaux) et par le clergé (romain) en présence du Sénat et du peuple. Mais sa consécration ne pourra être faite qu'en présence des députés de l'empereur qui veilleront à en maintenir la liberté.

Ainsi on s'achemine progressivement vers l'éviction d'électeurs autres que cardinaux-évêques. Fin 1059, Nicolas II, sous l'inspiration du moine clunisien Hildebrand, futur Grégoire VII — le pape de Canossa et du chant liturgique, — décide que *« dorénavant les seuls cardinaux-évêques seront électeurs du pape. Mais tout en dirigeant et décidant l'élection, ils s'adjoindront le conseil des autres clercs cardinaux et provoqueront l'adhésion du peuple »*.

Une page est définitivement tournée. *« L'axe de l'élection est déplacé »*, comme l'écrit Lucius Lector (*l'Election papale*, édition Lethielleux) ; celle-ci rendue indépendante des factions romaines et soustraite, autant que faire se peut, aux pressions royales ou impériales. Les papes à venir appartiendront à diverses nationalités. Le caractère international de la papauté va s'accentuer.

Un système clos et malsain

Certains évêques ou cardinaux d'aujourd'hui ont beau jeu de s'appuyer sur les tribulations historiques pour souligner les écueils d'un système d'élection associant les *prêtres et les laïcs*. Pourtant l'histoire, quoi qu'on en dise, ne se répète guère et, s'il est évidemment impossible et non désirable d'organiser des élections au suffrage plus ou moins universel, une question se pose néanmoins avec insistance : le pape fait les cardinaux qui font le pape. Ce système dangereusement clos est-il sain ? Ne serait-il pas avantageusement remplacé par l'accession au conclave de représentants de l'épiscopat directement élus pour la circonstance ou non par leurs pairs, dans chaque pays, auxquels se joindraient des représentants élus, eux aussi, du clergé, des religieuses, des religieux et des laïcs homme et femmes. La fiction des cardinaux membres de droit du clergé romain est de plus en plus difficile à défendre.

Les Romains, diocésains du pape, se sont bien accommodés, au cours des âges, de papes étrangers puisque ce fut le cas de plus de 30 % des souverains pontifes ; saint Pierre lui non plus n'était pas Romain et par surcroît fut marié. Mais cela est une autre histoire...

HENRI FESQUET.

(1) Au XIIIe siècle, par exemple, de nombreux conclaves eurent lieu en dehors de la ville de Rome.

Selon « Tribune juive de l'actualité »

LE PONTIFICAT DE PAUL VI A CONTRIBUÉ AU DIALOGUE AVEC ISRAËL

Dans un article publié par *Tribune juive de l'actualité* du 18 août, sous le titre « La marche cahotante de Paul VI vers le peuple juif », l'auteur (J. G.) remarque que trois des cardinaux papabili, Benelli, Pignedoli et Willebrands ont contribué à l'attitude du Vatican à l'égard des juifs.

Au terme d'une analyse de la conjoncture récente, J. G. estime que *« le Vatican a agi, au nom de ses relations avec le monde arabe et l'Etat d'Israël, selon les normes purement politiques des rapports de force. Il s'agit là d'ailleurs d'un reproche que le peuple juif est en droit d'adresser au Vatican parce qu'il pourrait exiger, de sa part, en raison du passé, un minimum de courage politique. »*

Le signataire affirme cependant qu'en dépit de ses *« hésitations théologiques »* le pontificat de Paul VI a contribué au dialogue avec les juifs et avec l'Etat d'Israël.

MESSE DE FUNÉRAILLES EN PLEIN AIR...

(De notre correspondant.)

Lons-le-Saunier. — M. Jean Esbach, industriel, connu pour *son attitude courageuse* pendant les deux guerres et la Résistance, vient de mourir à Poligny (Jura), à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ses obsèques doivent avoir lieu ce mardi 22 août devant l'église désaffectée de Mouthiers-Villard, la messe étant concélébrée par deux prêtres désignés par Mgr Lefebvre, et selon le rite de saint Pie V. Le fils du défunt, M. Henri Esbach, président des P.M.I. (Petites et Moyennes Industries), de Franche-Comté est, en effet, le président de l'Entente catholique, mouvement traditionaliste.

Le curé de Poligny avait refusé la chapelle Mouthiers-Villard car il désirait que les obsèques soient célébrées par un prêtre *« en union avec son évêque »*, ce qui n'est pas le cas des prêtres choisis par la famille. Le maire, de son côté, consulté par M. Henri Esbach, a répondu qu'il n'était pas en son pouvoir de faire rouvrir l'église désaffectée si l'autorité ecclésiastique s'y refusait.

GILBERT GIROD.

JUSTICE

LE PRINCE VICTOR-EMMANUEL A-T-IL TUÉ ACCIDENTELLEMENT ?

M. Hubert Breton, juge d'instruction au tribunal d'Ajaccio, a procédé, lundi 21 août, à l'audition du prince Victor-Emmanuel de Savoie, inculpé et incarcéré après avoir blessé un jeune Allemand, M. Dirk Jeerd Hamer, dans l'île de Cavallo, au sud de la Corse (*le Monde* du 22 août), et du principal témoin, un médecin italien, le docteur Nicolas Pende (et non Bende comme nous l'avons écrit par erreur hier). Ce médecin, qui avait quitté l'île de Cavallo après avoir été entendu par les gendarmes d'Ajaccio, est revenu de Sardaigne pour témoigner devant le juge d'instruction. Une confrontation a ensuite eu lieu dans le bureau du magistrat entre le prince et M. Pende. La version des deux hommes sur les circonstances du drame sont sensiblement différentes, le premier affirmant que les deux coups de feu ont été tirés de manière accidentelle, le second déclarant que le prince a fait feu volontairement dans sa direction. Quoi qu'il en soit, M. Pende a reçu un coup de crosse sur la tête, le prince semblant très excité.

Amputé de la jambe droite, M. Hamer a été placé sous rein artificiel à l'hôpital de la Conception à Marseille. Son état s'est cependant amélioré et M. Hamer est sorti du coma, mais la balle n'a pu pour l'instant être extraite.

EN BREF...

● *Deux inspecteurs de police blessés au cours de la fusillade de l'ambassade d'Irak*, le 31 juillet dernier (*le Monde* du 1er août), M. Roland Segear, de la brigade criminelle, et M. François Antona, de la brigade de recherches et d'interventions, se sont constitués partie civile, pour tentative d'homicide volontaire, lundi 21 août.

● *Un maître chanteur, blessé par sa victime, s'évade d'une clinique de Thonon-les-Bains.* — M. André Caddoux, vingt-huit ans, qui, aidé de deux complices, avait obligé, le 14 août dernier, M. Pierre Dupraz, trente-huit ans, propriétaire de l'auberge « le Belvédère » à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), à signer sous la menace une reconnaissance de dettes et qui avait été blessé par celui-ci de plusieurs coups de couteau, (*le Monde* du 16 août), s'est évadé lundi 21 août de la clinique du Léman, à Thonon, où il avait été hospitalisé. Il a profité de la relève de ses gardiens pour s'enfuir par la fenêtre à l'aide d'un drap de lit.

● *Profanation de tombes.* — Des inconnus ont saccagé vingt-six tombes et brisé des pots de fleurs dans le cimetière protestant de Beaucourt (Territoire-de-Belfort). Les dégâts sont évalués à plus de 10 000 francs.

● *Incendie criminel dans un hôtel à Poitiers.* — Un incendie d'origine criminelle a eu lieu, lundi 21 août, au Royal-Poitou, un hôtel situé à la sortie nord de Poitiers (Vienne). L'hôtel était complet, mais, grâce à la rapidité des secours, le feu a pu être rapidement maîtrisé. Il n'y a eu aucun mouvement de panique. Les enquêteurs ont interpellé un employé de l'hôtel, M. Patrick Dumez, dix-huit ans, qui a reconnu avoir mis volontairement le feu, mais n'a pu expliquer son geste : il a été écroué.

● *Deux chasseurs à réaction Starfighter*, appartenant l'un à l'armée de l'air ouest-allemande et l'autre à une unité aérienne canadienne, se sont écrasés au sol, vendredi 18 août, en Allemagne fédérale. Les deux pilotes ont pu sauter en parachute et sont sains et saufs. L'appareil canadien est tombé près de la ville sarroise de Saint-Wendel, non loin de la frontière française. Des débris de l'avion ont mis le feu à trois bâtiments sans faire de victime. L'appareil ouest-allemand s'est écrasé en mer du Nord, près d'Héligoland. Son pilote a été recueilli une vingtaine de minutes après l'accident. C'est le cent quatre-vingt deuxième Starfighter que perd l'armée de l'air ouest-allemande.

ÉDUCATION

Recevant une délégation socialiste

« LE TRANSFERT A SAINT-DENIS EST LA SEULE SOLUTION POUR L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES »

déclare Mme Saunier-Seïté

Trois membres du groupe socialiste de l'Assemblée nationale ont été reçus, vendredi 18 août, pendant deux heures, par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités. La délégation était composée de MM. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué national du P.S. à l'éducation, Louis Le Pensec, député du Finistère, rapporteur du budget des universités, et Paul Quilès, député de Paris.

L'entretien a porté notamment sur la situation des personnels et le maintien des non-titulaires dans leur emploi (*le Monde* daté 20-21 août). Sur l'avenir de l'université de Paris-VIII (Vincennes), Mme Saunier-Seïté s'est montrée très ferme : il n'y a pas, pour elle, d'autre solution que le transfert à Saint-Denis. *« C'est cela ou rien »*, a-t-elle déclaré à la délégation socialiste. Les députés ont déclaré, dans un communiqué publié lundi 21 août, que *« le choix de Saint-Denis a été catégoriquement affirmé sans qu'il y ait eu concertation, sans que les conséquences négatives aient été mesurées et sans que les autres solutions, La Villette par exemple, aient été examinées au fond »*.

Selon M. Mexandeau, le ministre est resté très *« évasif »* sur la préparation du budget de 1979. Mais Mme Saunier-Seïté a reconnu la nécessité de prévoir, dans le budget de 1980, une formule de pré-recrutement pour éviter le vieillissement du personnel enseignant et de la recherche.

Les autorités françaises préparent l'accueil des étudiants chinois

La direction des relations culturelles scientifiques et techniques du ministère des affaires étrangères ainsi que le ministère des universités préparent activement l'accueil d'un contingent d'environ cinq cents étudiants chinois en France, prévue courant septembre (« le Monde » daté 20-21 août).

Au cours des prochaines années des vagues d'arrivées plus importantes devraient accroître considérablement le nombre d'étudiants de la République populaire de Chine en France, qui étaient environ quatre cents l'année dernière. Aucun chiffre précis n'a cependant été arrêté.

Jusqu'à présent, les étudiants chinois en France se consacraient surtout à des études littéraires, pour près des trois quarts à Paris (1). La plupart venaient perfectionner leur pratique de la langue française pendant un séjour de deux ans en moyenne, au niveau du second cycle universitaire généralement. Nombre d'entre eux étaient de futurs enseignants de français.

Actuellement les autorités chinoises souhaitent plutôt, ainsi qu'on nous l'a confirmé à l'ambassade à Paris, favoriser les études scientifiques et techniques. Deux catégories sont concernées : des chercheurs de trente-cinq à quarante ans environ, scientifiques ou enseignants ayant une expérience professionnelle, et des lycéens de dix-huit à vingt ans qui recevront l'ensemble de leur formation supérieure en France. Les frais de séjour seront à la charge de la République populaire.

Plusieurs grandes écoles et universités ont été ou vont être contactées par les ministères français des affaires étrangères et des universités afin de déterminer leurs possibilités d'accueil. Mme Alice Sauiner-Seïté, ministre des universités, a laissé entendre à une délégation du groupe socialiste de l'Assemblée nationale qu'elle envisageait, par exemple, d'envoyer de futurs médecins chinois se former à Clermont-Ferrand. Selon un des conseillers culturelles de l'ambassade de Chine à Paris, le fait que les autorités de la République populaire acceptent que leurs étudiants soient accueillis dans des familles françaises tient moins à un choix délibéré qu'aux capacités d'accueil limitées des cités universitaires.

Pour assurer le meilleur ajustement possible avec la formation antérieure des étudiants chinois, les responsables français envisagent la mise en place d'un enseignement préparatoire à la fois linguistique et scientifique pendant une année. Un tel système fonctionne depuis 1975 sous le nom de « programme prioritaire » pour des étudiants originaires de neuf pays producteurs de pétrole. Des stages linguistiques pourraient, par exemple, être organisés dans les centres de formation du ministère des affaires étrangères, comme celui de Vichy. La mise au point de cette formation intermédiaires sera affinée par une délégation française qui se rendra en Chine début septembre.

(1) L'envoi d'étudiants chinois en France avait commencé en 1964. Il avait été interrompu pendant un an, à partir de janvier 1967, au moment de la révolution culturelle.

● *La prime de rentrée scolaire.* — M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, vient d'écrire au premier ministre pour lui demander de *« prendre des mesures pour que la prime de rentrée scolaire soit majorée de façon sensible, à l'instar de la décision qui avait été prise l'année dernière »*. A la rentrée de 1977, l'allocation scolaire — qui était en 1976 de 154 F — avait été majorée de 300 F dans le cadre des mesures de relance de l'économie. Cette allocation avait été versée aux parents de plus de cinq millions d'élèves sur un total de treize millions.

Les hypocrisies de la sélection

(Suite de la première page.)

Soit : adéquation entre le nombre de postulants et les ressources disponibles ; adéquation entre le nombre d'éudiants et celui des débouchés ; adéquation entre les qualifications ou aptitudes des postulants et la nature des études.

C'est la première relation qui sert de justification aux universités parisiennes en 1978 : il faut éviter le trop-plein. Mais qu'est-ce que le trop-plein ? S'agit-il de places dans les salles de cours, du nombre d'enseignants susceptibles d'encadrer les petits groupes de travaux pratiques, ou encore des livres et des chaises disponibles dans les bibliothèques ? Aucun critère clair n'est défini, aucun chiffre précis n'est donné aux refoulés. Il est vrai qu'autrement il faudrait avouer que, si on devait refuser partout les étudiants qui ne trouveront ni place en bibliothèque ni livres nécessaires, la plupart des U.E.R. seraient dépeuplées !

Pourtant, la limitation inévitable des ressources en locaux et en encadrement est une raison sérieuse de limiter les entrées. La démocratie, ce n'est pas de mettre égalitairement tout le monde dans l'impossibilité de recevoir une formation ou d'accéder à une culture. Démocratiquement ? On procède ainsi en réalité de façon fort antidémocratique : les fils et filles de familles habituées aux éudes universitaires s'en sortent ; des milliers d'autres se noient faute d'initiation guidée. La « disparition » de la moitié des effectifs par simple abandon constitue une hypocrisie particulièrement éclatante en matière de sélection.

Le problème des débouchés est traité avec un manque de franchise au moins égal. Du côté des syndicats d'enseignants, on fait, par exemple, comme si démographie et besoins en instituteurs et professeurs n'étaient pas liés. Du côté du gouvernement, on refuse d'avouer qu'on viole ses propres principes pour des raisons purement financières. Le plus récent scandale est celui des centaines de candidats au professorat d'éducation physique parfaitement qualifiés et non admis parce que les postes nécessaires aux cinq heures hebdomadaires, en principe obligatoires, ne sont simplement pas créés.

Une autre hypocrisie est en reflux depuis 1968 : *« Tous les diplômes pour tous — peu importe si l'absence de qualifications différenciées de cent docteurs en économie fait naître inévitablement ou bien l'arbitraire ou bien la sélection post-universitaire. »*

Enfin, tout bachelier est-il préparé à faire n'importe quelles études ? L'aptitude à n'importe quelles études peut-elle être jugée en fonction de ce qui est demandé pour le bachot ? La première question reçoit déjà une réponse moins uniforme que le voudrait le principe ancien : les options du baccalauréat établissent dès la quatrième et surtout à partir de la seconde une sélection nette pour les futures études supérieures. Et pas du tout nécessairement en fonction des exigences du futur métier : pour être médecin ou vétérinaire, inutile au départ d'avoir le sens du contact humain ou d'avoir vu un animal de sa vie ; les mathématiques élimineront les rivaux peut-être plus aptes !

De plus, le baccalauréat démontre-t-il par lui-même une aptitude aux études supérieures ? Les exigences du secondaire ne sont pas pleinement de même nature. Le bachelier médiocre sera peut-être un remarquable chercheur. De bonnes notes au bachot peuvent témoigner simplement de la capacité d'emmagasiner passivement un peu n'importe quoi. Alors un examen d'entrée ? Ou encore une année probatoire à l'issue de laquelle on fait un tri ?

Il n'existe pas de solution pleinement satisfaisantes. Pas plus que pour l'ensemble du problème de la sélection. Mais il y a des solutions plus satisfaisantes que d'autres. Satisfaisantes pour mieux approcher les trois adéquations. Satisfaisantes pour ne pas donner aux bacheliers l'impression non injustifiée du désordre et de l'arbitraire.

Pour trouver des solutions approximatives, il faut écarter les hypocrisies, c'est-à-dire discuter franchement — gouvernement, syndicats d'enseignants et d'étudiants, experts en éducation, représentants des professions — au lieu d'avoir peur du tabou.

ALFRED GROSSER.

M. CHRISTIAN BEULLAC A PARTICIPÉ A LA PREMIÈRE JOURNÉE DU « CAMPUS D'ÉTÉ » DES « JEUNES GISCARDIENS ».

M. Christian Beullac a participé, lundi 21 août, à Beaucaire (Gard) à la journée inaugurale du « campus d'été » du mouvement des jeunes giscardiens « Autrement ». Ce campus, qui doit durer jusqu'au 8 septembre, recevra la visite de plusieurs ministres. M. Raymond Barre y sera reçu le 25 août.

Le ministre de l'éducation a fait un exposé sur le sens qu'il donne à sa mission : *« Le ministre de l'éducation*, a-t-il dit, *ne peut être considéré comme une toute-puissance, celui qui décide de tout, qui décrète, qui détient la vérité. Par contre, il a un triple rôle : définir les objectifs en fonction des données qu'il possède, organiser les moyens pour les atteindre, être, vis-à-vis du pouvoir politique, de la nation, des usagers du service public, le garant de l'unité du système et de sa fiabilité »*. Pour être un bon *« incitateur »*, le ministre doit remplir trois conditions : *« Création d'un climat de confiance, création de conditions de responsabilité et amélioration de la formation initial et continue des enseignants »*. A ce propos, M. Beullac a indiqué qu'il rendrait publiques, avant la fin du mois d'octobre, les grandes lignes d'une réforme de la formation des instituteurs.

Au sujet des moyens de l'éducation, le ministre a déclaré : *« Le moment est venu de ne plus donner la priorité aux problèmes quantitatifs, mais plutôt à l'utilisation qualitative de moyens déjà très importants dont dispose l'éducation et à l'adaptation des structures en place »*.

DÉFENSE

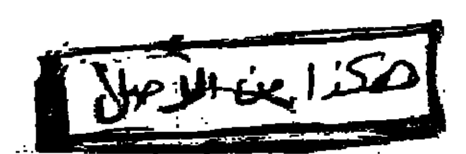
LE SOUS-MARIN SOVIÉTIQUE EN DIFFICULTÉ AU LARGE DE L'ÉCOSSE FAIT ROUTE VERS L'U.R.S.S.

Londres (A.P., Reuter). — Un sous-marin nucléaire soviétique en difficulté, qui avait fait surface le samedi 19 août près des côtes nord-ouest de l'Ecosse, regagne son port d'attache à l'aide d'un moteur auxiliaire Diesel, a indiqué, lundi 21 août, le ministère britannique de la défense.

Il pourrait faire route vers le port de Mourmansk, base générale de la flotte nordique de l'U.R.S.S., en passant par la mer de Barents.

Le sous-marin de 4 800 tonnes armé de missiles à têtes conventionnelles ou nucléaires d'une portée de 400 kilomètres avait été repéré par les avions de reconnaissance américains Orion, basés à Keflavik, en Islande, et par les Nimrod de la Royal Air Force, qui l'avaient étroitement surveillé. Il avait demandé assistance aux autres unités navales soviétiques.

Il a été escorté pendant un moment par un croiseur et un destroyer lance-missiles soviétiques, mais il n'est plus accompagné maintenant que par un remorqueur.



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Le patrimoine génétique des plantes cultivées tend à s'appauvrir

La sélection récurrente est une solution indispensable

L'indispensable sélection des meilleures variétés de chaque plante cultivée entraîne, si l'on n'y prend garde, la disparition de variétés moins bonnes, et donc l'appauvrissement du patrimoine génétique des espèces considérées. Or les gènes qui disparaissent, parce qu'actuellement inutiles, seront peut-être indispensables dans dix ou vingt ans, quand il faudra créer de nouvelles variétés, adaptées à d'autres terroirs ou d'autres modes de culture. Ce problème a été longtemps négligé, mais depuis quelques années la plupart des responsables en ont pris conscience et ont reconnu qu'en améliorant le présent, on pouvait grandement hypothéquer l'avenir.

Ce besoin de conserver tous les gènes, qui apparaît aussi bien en génétique animale qu'en génétique végétale (le Monde du 10 mai 1978), a reçu dans ce dernier domaine une solution élégante et efficace, la sélection récurrente.

M. Max Rives, directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), en expose ici les principes et l'intérêt. Il montre aussi que l'accès au plus large patrimoine génétique impose une collaboration internationale, et qu'il est essentiel pour la France de participer activement à l'action des Centres internationaux de recherche agronomique.

EN 1880, les vignobles européens étaient voués à la disparition à la suite de l'introduction du phylloxéra.

Toutes les variétés de l'espèce européenne *Vitis vinifera* sont sensibles à ce puceron qui détruit leurs racines. Des hommes avisés eurent l'idée d'introduire les espèces de *vitis* d'Amérique du Nord. Certaines d'entre elles tolèrent bien l'insecte. Utilisées comme géniteurs de variétés de porte-greffes, elles ont sauvé les vignobles.

En 1946, le maïs était, sauf exception, cantonné dans le sud-ouest de la France. Des hommes avisés allèrent chercher en Amérique des idées et des variétés. Ces dernières n'étaient pas suffisantes ; ils trouvèrent aussi dans quelques zones montagneuses du midi de la France des « variétés de pays », populations locales adaptées par une longue sélection naturelle aux rudes conditions de ces régions. Grâce à leur précocité et à leur tolérance à la fraîcheur et à l'humidité des fins de printemps européens, on tira de ces sources de variabilité génétique les variétés qui ont permis d'étendre la culture du maïs dans toute la France et au-delà : révolution verte avant la lettre, qui a multiplié par dix la surface en maïs et par vingt sa production, changeant le paysage estival de la France au nord de la Loire.

Deux exemples qui montrent l'importance — pour le sélectionneur, et après lui pour son client naturel, l'agriculture — de ce qu'on appelle les « ressources génétiques ». Elles sont le réservoir où le sélectionneur puise la variabilité génétique supplémentaire dont il a besoin, qu'il s'agisse de parer à une crise, comme celle d'un nouveau parasite, ou de faire un pas en avant dans le domaine de la productivité ou de la qualité.

Or, le succès même des variétés sélectionnées fait disparaître les « variétés de pays », qui ne supportent plus la comparaison, et sont abandonnées par les agriculteurs ; une des sources importantes de variabilité génétique cesse d'être ainsi disponible ; l'autre est celle que constituent les formes sauvages de l'espèce ou de ses proches parentes utilisables par le sélectionneur ; elle est souvent menacée, elle aussi, par les agressions de la civilisation contre leur milieu naturel. Ainsi le progrès initial, celui qui a été accompli dans les dernières décennies, en provoquant la disparition de la diversité génétique contenue dans les variétés de pays, menace-t-il la possibilité de continuer dans cette même voie.

C'est sur ces constatations que s'appuie l'action des Centres internationaux de recherches agronomiques et d'un organisme proche de la FAO, l'International Board for Plant Genetic Ressources (I.B.P.G.R.), Bureau international pour les ressources génétiques végétales. Ils utilisent et mettent en pratique l'idée simpliste, mais mobilisatrice, des « banques de gènes ». Il s'agit d'utiliser un gène de résistance à une maladie, trouvé dans un type par ailleurs sans intérêt, en l'introduisant par des croisements répétés dans un type de bonne valeur gastronomique.

Des pommiers résistants

De cette manière, par exemple, ont été obtenues des variétés de pommiers résistantes à la tavelure, maladie qui nécessite souvent en France quatorze traitements fongicides par an : en recroisant quatre fois de suite le *Malus floribunda*, qui possède le gène, mais donne des pommes aigres et grosses comme des prunes, avec des variétés du pommier domestique, *Malus pumila*, on a créé des variétés tout à fait comparables à celles du pommier cultivé et qui ne nécessitent plus de traitements contre cette maladie.

Mais c'est là un cas particulier par sa simplicité. Les généticiens savent maintenant que ce n'est pas en général d'un seul gène qu'il faut disposer, mais de tout un ensemble de gènes. Ils préfèrent parler de « variabilité » ou de « diversité génétique », et ils savent, après quarante ans de travaux théoriques et d'expériences pratiques (largement obtenues sur le maïs), « gérer » cette variabilité génétique pour concentrer peu à peu, par la sélection, les gènes favorables, en éliminant ceux qui ne le sont pas. Ils savent également que, de plus en plus, le progrès génétique lié à la création de variétés sera subordonné à « un travail préalable » fait sur les populations, sources de la variabilité génétique, et qui rend possible cette création.

Pour cela, ils font appel à des méthodes de sélection qui tournent toutes autour du schéma défini par Gallais, de l'INRA, qui vient de recevoir le prix de l'Association internationale des sélectionneurs, pour l'effort de synthèse qu'il soutient depuis plus de dix ans dans ce domaine : par un ensemble d'opérations qui visent à évaluer leur potentiel génétique, le sélectionneur « identifie », au sein d'une population de plantes, celles qui contiennent le plus de gènes favorables ; puis il croise entre elles les meilleures, suivant un schéma approprié, pour favoriser les réassortiments de gènes par recombinaison génétique. Il obtient ainsi une nouvelle population, dans laquelle il recommencera ces opérations.

Prenons l'exemple du maïs : le sélectionneur parcourt le champ où est semée la population à améliorer. Sur deux mille plantes, il en choisit quatre cents d'après leur aspect : maturité, résistance aux maladies, à la verse, hauteur de l'épi, vigueur... Les quatre cents épis sont récoltés, et leurs graines semées l'année suivante dans des essais où chaque ligne provient d'un seul épi. D'après les résultats moyens des différentes lignes provenant de chaque épi, le sélectionneur choisit les quarante meilleures familles. Au cours de l'hiver, celles-ci sont cultivées en serre ou dans l'hémisphère sud, et intercroisées au hasard dans toutes les combinaisons possibles. Le mélange des graines ainsi obtenues fournit une nouvelle population, sur laquelle il n'y a plus qu'à recommencer..., et ainsi de suite.

Les gains réalisés tiennent à l'augmentation de la fréquence relative des gènes favorables dans la population. Ils varient, suivant les espèces, les populations, les objectifs, entre 3 % et 30 % par cycle de sélection. On a démontré expérimentalement que ces gains se retrouvent, au moins en partie, dans les variétés qu'il est ensuite possible de tirer des populations ainsi améliorées.

Cette doctrine de sélection dite « récurrente », parce qu'elle s'opère au long de cycles successifs toujours renouvelés, s'est élaborée depuis quarante ans, de manière empirique, principalement aux Etats-Unis.

D'une population, il est possible de tirer un grand nombre de variétés : l'ensemble de ces variétés se répartit autour d'une moyenne avec une « variance » qui définit l'écart des meilleures (et des moins bonnes) variétés par rapport à cette moyenne ; la variance permet ainsi de prédire les performances à espérer.

Les limites de la conservation en chambre froide

Le succès de la sélection récurrente bien menée tient entièrement dans le fait qu'elle s'opère sans « appauvrir » la variabilité génétique de la population sur laquelle elle s'exerce : on garde tous les gènes et on augmente la fréquence des meilleurs ; on augmente la moyenne, mais on conserve la variance ; ainsi la valeur des meilleures variétés qu'il est possible de tirer de la population améliorée augmente en même temps, puisqu'on peut toujours espérer que leur écart, par rapport à la moyenne qui augmente, reste le même. C'est là que réside la supériorité de la sélection récurrente sur la simple conservation de graines en chambre froide, qui ne peut d'ailleurs durer que huit à dix ans ; au-delà, les graines ne germent plus.

Les centres internationaux de recherche agronomique ont bien compris cet intérêt. Les méthodes préconisées par les dirigeants du Centre international pour le maïs et le blé constituent une mise en pratique systématique de la sélection récurrente à l'échelle d'un réseau mondial d'expérimentation. A l'heure actuelle, on dispose donc d'une expérience pratique considérable en la matière, largement grâce aux travaux américains.

Il se trouve, nous l'avons dit, que c'est en France que le plus gros effort de synthèse théorique a été fait. Aujourd'hui, cet effort prend une importance considérable, car les expériences pratiques suggèrent que cette base théorique est indispensable pour concevoir l'amélioration future des méthodes à employer, dont elles montrent la possibilité mais aussi la nécessité.

La gestion des ressources génétiques par la sélection récurrente des populations sources de variabilité génétique est un aspect nouveau de l'amélioration des plantes. Elle est rendue nécessaire par l'appauvrissement génétique qui résulte des succès mêmes de la sélection. C'est une tâche de service public qui doit profiter à tous : sélectionneurs, agriculteurs, consommateurs. La négliger mettrait à terme l'agriculture française dans une dangereuse dépendance vis-à-vis de l'étranger. Bien qu'elle coûte cher, car elle nécessite beaucoup de travail, on doit espérer que les premiers intéressés, pouvoirs publics et sélectionneurs, agiront pour que les services responsables puissent en entreprendre l'effort pendant qu'il en est encore temps.

MAX RIVES.

La France doit s'engager résolument dans la coopération internationale

L'APPAUVRISSEMENT génétique des plantes cultivées se produit même et surtout dans de nombreux pays en voie de développement, où l'aide des pays développés s'est concrétisée par l'apport de variétés améliorées. Or c'est souvent dans de tels pays que se trouvent les berceaux d'espèces cultivées importants, comme l'Amérique latine pour le maïs, la pomme de terre, la tomate, etc., et, par voie de conséquence, les meilleures sources de variabilité génétique pour ces espèces.

Cela explique la création des centres internationaux de recherches agronomiques. Conçus par les Fondations Rockefeller et Ford, soutenus par le gouvernement des Etats-Unis et la Banque mondiale, ils sont onze, sur le modèle des grands précurseurs : CIMMYT (maïs et blé, au Mexique) et IRRI (riz, aux Philippines). Leur objectif officiel est la création de variétés et de techniques appropriées aux situations socio-économiques et agricoles.

La conception scientifique de leur travail est excellente, résolument innovatrice dans les méthodes (croisements multiples et répétés, sélection récurrente), elle se fonde sur une expérimentation à l'échelle mondiale, relayée par les pays associés, qui reçoivent du matériel végétal, l'essaient, en tirent éventuellement des variétés à usage local, et renvoient leurs résultats et les meilleurs numéros, qui sont à nouveau utilisés par le centre pour poursuivre le travail de sélection.

L'action des centres sur la productivité au plan technique est indéniable, même si les résultats socio-économiques ne répondent pas toujours à l'attente naïve de ceux qui croient que le progrès technique ne peut être que bénéfique à tous, quelle que soit la structure sociale et politique : l'expérience de la révolution verte (*le Monde diplomatique* de janvier 1978) montre, hélas ! qu'il n'en est rien.

Dans la mesure où l'accroissement de leur production agricole est la base du développement de nombreux pays, et où elle est pour une bonne part subordonnée à l'accès à des variétés améliorées, on mesure quelle importance revêt pour ces pays l'activité des centres. C'est d'autant plus vrai que ceux-ci font peu d'efforts, d'autre part, pour aider ces pays à se doter eux-mêmes d'une recherche agronomique capable de jouer le même rôle. Cela permet de comprendre l'importance stratégique de ces centres pour les pays qui les contrôlent.

On se tromperait d'ailleurs en pensant que seuls les pays subtropicaux ou tropicaux sont intéressés par les ressources génétiques et par le travail des centres : un pays comme le nôtre dépend aussi pour son progrès futur des maïs et des pommes de terre des Andes, des espèces voisines du blé qui poussent au Proche-Orient, etc.

Un organisme inspiré par les mêmes soucis, l'International Bureau for Plant Genetic Resources (I.B.P.G.R.), cherche à centraliser les efforts réalisés dans tous les pays pour la conservation des ressources génétiques. Il se propose de gérer les données obtenues sur les collections génétiques des espèces cultivées existant dans le monde entier, et également de conserver sur le terrain ou dans des chambres froides une partie du matériel génétique ainsi rassemblé par les divers pays associés.

L'utilité de cet effort est indéniable. Il donne à ceux qui en sont les maîtres d'œuvre (l'ordinateur central de la banque de données est à Boulder, Colorado) un contrôle efficace sur l'ensemble de cette information et du matériel végétal.

La nécessité d'une contribution financière

Pour valoriser pleinement notre avance méthodologique, il est indispensable que notre pays s'assure l'accès aux résultats et au matériel végétal obtenus par les centres internationaux de recherches agronomiques.

La simple situation d'associé est facile à obtenir car ces centres sont très disposés à offrir à tous les mêmes possibilités d'échange. Dans la mesure où les pays non associés au système pourraient se voir un jour fermer l'accès aux collections des pays associés, on mesure l'importance qu'il y a d'y participer.

Cependant cette situation d'associé n'est pas satisfaisante. L'expérience de chercheurs français qui ont participé aux réunions est formelle : ne sont écoutés que ceux qui représentent un pays qui cotise. Les associés sont des assistés.

Tant pour notre propre approvisionnement en variétés que pour alimenter l'aide que nous entendrons apporter aussi aux pays qui font appel directement à notre coopération, il est nécessaire que notre pays apporte sa contribution financière aux centres et à l'I.B.P.G.R. C'est la condition évidente pour que la France puisse y avoir des délégués aux conseils qui gèrent et décident la politique, et qu'ils y soient écoutés.

On peut donc espérer que la réserve que notre politique de coopération a traditionnellement marquée vis-à-vis des organismes internationaux, en préférant toujours les actions bilatérales, cédera devant les perspectives positives d'une participation aux centres internationaux de recherches agronomiques. C'est en particulier un des moyens de fournir à l'industrie privée de la sélection en France les bases nécessaires à son expansion vers des variétés et des semences. — M. R.

En toute logique

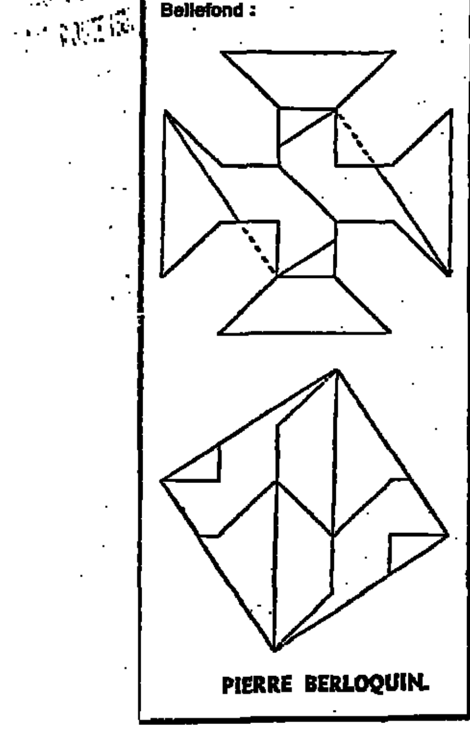
Le dimanche du siècle

PROBLEME N° 127

Le 1er janvier de cette année 1978 tombait un dimanche. Dans ces conditions, que se passera-t-il pour le siècle à venir et, d'une manière général, quelle probabilité ont les siècles du calendrier grégorien de commencer par un dimanche ? (Solution dans le « Monde des sciences » du 30 août.)

SOLUTION DU PROBLEME N° 126

Voici la dissection de la croix due à MM. Jullien, Milet et Bellefond :



PIERRE BERLOQUIN.

LIVRES

■ **VOIR L'INVISIBLE A TRAVERS LE MICROSCOPE de Claude Nuridsany, Hachette, 116 p. Très nombreuses illustrations en couleurs, 65 F.**

Le microscope optique ouvre à l'homme un domaine merveilleux. C'est ce qui ressort de l'album de Claude Nuridsany. Ce feuillage d'une délicatesse extrême n'est qu'un détail d'une antenne « plumeuse » de moustique (grossie 140 fois). Au contraire, ce grillage aux grandes mailles régulières est un bas de nylon (grossi 100 fois). Les crochets venimeux d'une araignée (grossis 85 fois) ont l'air des pinces d'un jeune homard. Quant au bicarbonate de soude, il aura sûrement un goût moins mauvais lorsqu'on aura vu, grossies 100 fois, ses arborescences cristallines.

L'album est aussi un guide d'initiation à la microscopie : le choix de l'objet à observer, la façon de le recueillir, de le préparer et de l'installer dans le microscope, de l'éclairer et de le photographier. Il donne en plus des explications sur de nombreux animaux, végétaux et minéraux ; il révèle « la face cachée des objets familiers » et nous incite à voyager « à l'intérieur de nous-mêmes ».

■ **L'EPAVE ROMAINE DE LA MADRAGUE DE GIENS (VAR) par A. Tchernia, P. Pomey et A. Hesnard. Editions du C.N.R.S. (trente-quatrième supplément à « Gallia »), 122 p., nombreux dessins et photographies, 85 F.**

Vers 60 ou 50 avant Jésus-Christ, un navire romain chargé d'amphores de vin et de vaisselle de céramique faisait naufrage près de la presqu'île de Giens. Cette épave, découverte en 1967 par l'école de plongée de la marine nationale, est fouillée depuis 1972. Tranche par tranche, niveau par niveau, des spécialistes d'archéologie sous-marine (rattachés au début des opérations à l'Institut d'archéologie méditerranéenne et actuellement au centre Camille-Jullian d'Aix-en-Provence) l'explorent méthodiquement. Ils ont ainsi pu déterminer l'origine des marchandises, et donc reconstituer ou confirmer des circuits commerciaux de l'époque. Ils ont précisé le mode de construction du bateau...

Les résultats de quatre campagnes de fouilles (*1972 à 1975*) sont exposés dans ce livre d'une manière très attrayante. Cette lecture passionnante devrait montrer aux pilleurs d'épaves les torts irrémédiables qu'ils peuvent causer à la recherche historique et archéologique en bouleversant un site et en y prélevant des objets.

L'ACTUALITÉ MÉDICALE

CONDUITE AUTOMOBILE ET ALCOOLÉMIE

La loi du 30 juin 1978 rend désormais possible le contrôle préventif, avant toute infraction ou tout accident, des automobilistes qui conduisent en état d'ivresse et qui sont responsables ainsi de près de 5 000 morts par an. Des études menées à Garches par le professeur Gut (« le Monde » du 14 décembre 1977) ont montré que 40 % des accidents mortels sur les routes étaient dus aux 3 ou 4 % de conducteurs ayant un taux d'alcool dans le sang supérieur au taux légal (0,8 gramme par litre de sang).

Cette loi a, de plus, renforcé les sanctions encourues. Eelle a renoncé, pouratnt, à abaisser le taux d'alcoolémie à 0,5 gramme, taux retenu en Suède et en Norvège, même si, dès ce stade, il se produit une diminution de l'attention et des troubles de coordination. Il semble que les accidents mortels dus à des conducteurs ayant un taux d'alcoolémie entre 0,5 et 0,8 gramme soient relativement peu nombreux. Néanmoins, d'après le Comité national contre l'alcoolisme, un adulte, pour conduire sans risque, ne devrait pas dépasser le seuil de 0,30 gramme par litre de sang.

Des contrôles préventifs ont déjà eu lieu au mois d'août : le premier en Alsace, sur la Route des vins ; dans l'Essonne (« le Monde » daté 13-14 août) et à Paris, le lundi 21. Placées sous le contrôle du procureur de la République, ces opérations ponctuelles et non systématiques devraient avoir avant tout, d'après les pouvoirs publics, une valeur pédagogique.

« La leçon » semble avoir été entendue : la consommation d'alcool dans de nombreux restaurants, notamment en Alsace et dans le Sud-Ouest, aurait déjà nettement diminué.

• Des repères pour rester sobre

Beaucoup de conducteurs ignorent encore à partir de quelle quantité leur consommation d'alcool devient excessive. Les alcoolémies, en effet, peuvent varier dans de grandes proportions pour une même quantité d'alcool, selon l'âge, le sexe, le poids des personnes en cause, ainsi qu'en fonction du moment et du rythme de l'ingestion.

Des repères peuvent pourtant être donnés à des conducteurs sobres mais non abstinents, sur leur alcoolémie probable.

Il est possible, grâce à la formule dite de Widmark, de calculer soi-même, approximativement, son taux d'alcoolémie. Ainsi, à jeun, une heure après l'absorption, le taux d'alcool dans le sang est, en effet, égal au poids d'alcool pur (en grammes) divisé par le poids de l'individu (en kilos), ce dernier multiplié par un coefficient égal à 0,7 chez l'homme et 0,6 chez la femme :

Taux d'alcoolémie :

$$\frac{\text{alcool pur (grammes)}}{\text{poids (kilos)} \times 0{,}7 \text{ ou } 0{,}6}$$

Lorsque l'alcool est absorbé au cours d'un repas, le taux est diminué d'un tiers. Ainsi, pour un homme pesant 75 kilos, l'alcoolémie, une heure après l'absorption, est la suivante :

BOISSON	Volume (en cm3)	Grammes d'alcool pur	ALCOOLÉMIE probable pour un sujet pesant 75 kg, une heure après l'absorption faite : 1° A JEUN	2° AVEC UN REPAS
Bière à 5° d'alcool	500	20	0,29	0,19
Vin ordinaire 11°	500	44	0,83	0,55
Vin A.O.C. 13°	375	39	0,74	0,50
Champagne 12°	375	36	0,68	0,46
Porto 20°	60	9,6	0,18	0,12
Apéritif à base de vin 16°5	60	7,9	0,15	0,10
Apéritif anisé 45° (avec cinq volumes d'eau)	20	7,2	0,13	0,08
Cognac, armagnac 40°	40	12,8	0,32	0,21
Calvados, mirabelle 48°	40	15,3	0,39	0,26
Whisky, rhum 44°	40	14	0,36	0,24
Liqueur 35°	30	8,4	0,20	0,14

Enfin, il faut préciser que l'alcool s'élimine d'une manière uniforme, s'abaissant en moyenne de 0,15 gramme par heure.

Les taux probables d'alcoolémie pour un sujet masculin de 75 kilos absorbant de l'alcool au cours d'un repas sont donc les suivants :

BOISSONS PRISES EN ACCOMPAGNEMENT DU REPAS	ALCOOLÉMIE (environ)	SOIT AU TOTAL
a) Un apéritif anisé	0,09	
une demi-bouteille de vin A.O.C.	0,50	0,85
un calvados	0,26	
b) un apéritif à base de vin	0,10	
un demi-litre de vin de consommation courante	0,55	0,86
un cognac	0,21	
c) un porto	0,12	
une demi-bouteille de champagne	0,46	0,84
une mirabelle	0,26	

(Pour une femme de 55 kilos, ces taux seraient proches de 1,20 gramme par litre.)

Enfin, il faut préciser que l'alcool s'élimine d'une manière uniforme, s'abaissant en moyenne de 0,15 gramme par heure avec des variations individuelles.

• Des sanctions plus sévères

Le comité interministériel de la sécurité routière (1) fait dans sa dernière lettre mensuelle le point sur les pénalités applicables en cas de conduite sous l'empire d'un état alcoolique.

● Moins de 0,80 g par litre

— Pas de suspension du permis;
— Pas d'annulation du permis;
— Peines d'amendes et de prison (décidées par le juge) : aucune s'il n'y a pas d'homicide ni blessures graves ; quinze jours à un an de prison et/ou 500 à 15 000 F d'amende s'il y a blessures graves par imprudence (art. 320 du code pénal) ; trois mois à deux ans de prison et 1 000 à 20 000 F d'amende en cas d'homicide par imprudence (art. 319 du code pénal).

● De 0,80 g à moins de 1,20 g/l

— Suspension du permis pour un an maximum par le préfet ; suspension du permis pour trois ans maximum par le juge ;
— Annulation facultative de trois ans du permis par le juge ;
— Peines d'amendes et de prison décidées par le juge : 1) Sans homicide ni blessures graves, la première fois, 400 à 1 000 F d'amende et/ou dix jours à un mois de prison ; en cas de récidive, 500 à 5 000 F d'amende et/ou un mois à un an de prison. 2) S'il y a blessures graves par imprudence (art. 320 du code pénal) : un mois à deux ans de prison et/ou 1 000 à 30 000 F d'amende. 3) S'il y a homicide par imprudence (art. 319 du code pénal) : six mois à quatre ans de prison et 2 000 à 40 000 d'amende.

● A partir de 1,20 g/l ou ivresse manifeste ou refus de prise de sang

— Suspension du permis : pour un an maximum par le préfet ; pour trois ans maximum par le juge (six ans maximum en cas de récidive ou de délit de fuite).
— Annulation du permis (par le juge) : facultative de trois ans maximum ; annulation de plein droit de trois ans maximum en cas de récidive ou en cas de délit simultané d'homicide ou de blessures graves par imprudence.
— Peines d'amendes et de prison décidées par le juge : sans homicide ni blessures graves, de 500 à 5 000 F d'amende et/ou un mois à un an de prison ; s'il y a blessures graves par imprudence (art. 320 du code pénal : un mois à deux ans de prison et/ou 1 000 à 30 000 F d'amende ; s'il y a homicide par imprudence (art. 319 du code pénal) : six mois à quatre ans de prison et 2 000 à 40 000 F d'amende.

(1) 34, av. Marceau, 75008 Paris. Tél. : 225-03-72.

UN CONTROLE POSITIF SUPPRIME LE DROIT AUX ASSURANCES FACULTATIVES

Lorsqu'un conducteur, dépassant le seuil d'alcoolémie autorisé (0,80 gr.), est responsable d'un accident, son assureur indemnise normalement à sa place les victimes, au titre de la garantie obligatoire.

Toutefois, l'assurance ne joue pas pour les garanties facultatives qui ont pu être souscrites par l'automobiliste :

— Les assurances-dommages : les dégâts causés au véhicule de l'assuré restent à sa charge;
— La défense recours : l'assureur n'assume pas la défense de son client devant le tribunal;
— L'assurance « famille-passagers » : les assurances personnelles contre les accidents excluent également les sinistres survenus alors que l'assuré était en état d'ivresse.

Cependant, ces suppressions de garanties ne sont pas applicales s'il est établi que l'accident est sans relation avec l'état alcoolique du conducteur.

Des Parisiens très sages

« Je vous invite à descendre pour vous époumoner » : en ces termes galants, un policier souriant annonçait à une conductrice le contrôle préventif du taux d'alcool organisé place de la Concorde le lundi 21 août pour la première fois à Paris. La dame trouvait d'ailleurs cela *« très bien »*.

Le médecin légiste amené dans une voiture de la préfecture pour effectuer des prises de sang en cas d'alcootest positif devait trouver le temps long. En effet, les Parisiens contrôlés après l'heure du déjeuner étaient restés sobres : 506 personnes contrôlées, 506 alcootest négatifs. Et pour cause : pour une surprise, cela n'en était pas tout à fait une, puisque le kiosque de journaux en face du car de police annonçait sur un placard : *« Alcootest : comment les Parisiens seront contrôlés aujourd'hui. »*

S'il y eût 506 contrôles, il y eût pourtant au moins 508 voitures arrêtées dont deux échappèrent au contrôle. L'une était conduite par un étranger qui bénéficiait des consignes du procureur de la République ; l'autre était menée par une conductrice pressée... et fort jolie.

Les réactions furent très diverses : ainsi un médecin s'insurgeait *« bien que sobre »* contre cette *« atteinte aux libertés publiques »*. Un représentant voyait planer la menace du chômage après un éventuel retrait de permis *« quand les choses seraient sérieuses »*. Un jeune motard qui roulait vite et ne buvait pas affirmait que *« c'était tout bénef pour lui »*. L'un des passagers résumait l'état d'esprit général : *« C'est bien et c'est pas bien ; quand on est avec des amis pour la noce et qu'on n'a pas le droit, c'est dur ; mais pour les accidents et les catastrophes, c'est justifié. »* — Des accidents et des catastrophes dus il va sans dire *« à bien d'autres facteurs. »*

Et puis il y eut la vedette éphémère de l'après-midi, la reine de l'alcootest : la conductrice jeune et jolie qu'attendaient impatiemment tous les photographes de presse et qui ressortit de sa voiture après le contrôle pour souffler dans un deuxième alcootest. Emue, elle devait remercier les reporters avant de repartir cette fois-ci pour de bon.

Le trait le plus frappant de cet après-midi fut l'ignorance de la plupart des conducteurs de la dose d'alcool tolérée. « Une demi-bouteille, un apéro » pour celui-ci qui affirme ne pas être un gros buveur. *« 60 centilitres de vin »* pour cet autre qui a calculé ce chiffre avec un ami médecin.

« Un « apéro », deux verres et un Whisky pour un homme de trente ans dans la force de l'âge », tranche un policier.

Et un homme maigre apprenant l'importance du poids dans le calcul du taux d'alcoolémie devait se décider à se mettre au régime.

● RECTIFICATIF. — Le prix du livre publié par l'Association pour la défense et l'étude du canton de Levroux (ADEL) sous le titre « Levroux, histoire et archéologie d'un paysage » (*le Monde* du 1 6août) est de 25 F (+ 7 F de port et non de 20 F (ADEL, aux bons soins de la mairie de Levroux, 36110.)

Le quatorzième congrès international de génétique à Moscou

DES DÉLÉGUÉS FRANÇAIS FONT CIRCULER DES PÉTITIONS EN FAVEUR DES DISSIDENTS SOVIÉTIQUES

Moscou (*A.P. - A.F.P.*). — Plusieurs délégués français au quatorzième congrès international de génétique ont remis, lundi 21 août, après la séance inaugurale, à M. Koteinikov, vice-président de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., une déclaration signée de nombreux scientifiques français demandant la libération de leur collègue, le biologiste Serge Kovaliev, fondateur de l'antenne soviétique d'Amnesty International condamné en 1975 à sept ans de camp à régime sévère suivis d'assignation à résidence. (*Le Monde* du 22 août.)

D'autre part, ils font circuler parmi les congressistes une pétition demandant au gouvernement soviétique *« qu'il mette fin à la répression qui s'abat sur ceux qui ne pensent pas comme lui, qu'il libère les citoyens soviétiques emprisonnés ou enfermés dans les asiles psychiatriques pour délits d'opinion »*.

En revanche, le professeur français Jérôme Lejeune, président de l'association Laissez-les vivre, hostile à la légalisation de l'avortement, a déclaré pour sa part que s'il devait boycotter les pays dont il n'approuve pas les lois il ne participerait à aucun congrès en France.

Le président de la Société internationale de génétique, le professeur australien O. Frankel, n'a fait aucune allusion dans son discours d'ouverture à la situation des dissidents en U.R.S.S., et a remercié chaleureusement le gouvernement soviétique pour sa *« magnifique hospitalité »*.

Pour la première journée du congrès, le généticien soviétique Nicolas Doubinine a noté dans son rapport que le pourcentage des enfants nés avec des tares congénitales (de 10,8 %) a doublé au cours des vingt-cinq dernières années. Ce phénomène, a-t-il estimé, est dû dans une large mesure à une augmentation dans l'environnement des substances qui provoquent des mutations génétiques.

« Ceci montre que la race humaine et l'hérédité humaine entrent dans une phase dangereuse », a-t-il dit. L'académicien a rappelé que *« parmi les polluants de l'environnement, il existe de nombreux agents mutagènes, chimiques et physiques, capables de pénétrer dans les cellules et d'endommager les molécules de D.N.A. »*. Actuellement, on connaît plus de deux mille mutagènes différents dans l'environnement, capables de provoquer des tares héréditaires.

SPORTS

NATATION

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE BERLIN-OUEST

L'absence des Noirs américains

Berlin-Ouest. — C'était relâche, lundi 21 août. Les championnats du monde de natation, qui ont commencé dimanche 20 août, ne devaient reprendre que ce mardi. Entre-temps, on a joué au water-polo, plongé, nagé en synchronisation, car les troisièmes championnats du monde sont aussi ceux de ces trois disciplines. Curieuse association : c'est un peu comme si le handball, la gymnastique et la danse étaient intégrés dans les grandes compétitions d'athlétisme.

Relâche, en natation, veut dire temps libre pour l'entraînement, pour « l'affûtage ». C'est le meilleur moment pour rencontrer plus longuement que de coutume ceux qui ont en charge les meilleures équipes de la natation mondiale. Depuis dimanche, depuis leurs quatre victoires sur les cinq épreuves disputées le premier jour des compétitions, les entraîneurs américains, même s'ils restent circonspects pour la suite, arborent des mines réjouies. Ils sont assaillis de questions dont la plupart, naturellement, ont trait au renouveau de la natation féminine des Etats-Unis et du coup d'arrêt donné à Berlin, d'entrée de jeu, à la suprématie est-allemande.

Le moment était donc tout indiqué pour parler d'autre chose, du moins pour un jour, et d'essayer de mieux comprendre la natation américaine, en même temps que de lever un coin du voile sur ce qui reste son aspect le plus secret, le moins expliqué. Car, à bien y regarder, on relève aux Etats-Unis dans tous les grands sports — athlétisme, football, basket, boxe, base-ball — la présence d'une forte proportion d'athlètes de race noire, sauf précisément en natation. Pourquoi cette situation insolite ?

Deux raisons

Les entraîneur américains sont convenus qu'aucune raison morphologique n'était à retenir pour expliquer pareille anomalie. Ils écartent d'emblée la facile démonstration qui pourrait reposer sur le fait que le continent africain n'a pour l'instant dégagé aucune élite locale en natation. Dans ce continent, les disciplines qui exigent des infrastructures et un encadrement qualifié et très spécialisé, passent pour l'instant tout naturellement au deuxième plan derrière les grands sports populaires car on songe en priorité à jouer au football, courir ou sauter. La quasi-inexistence de la natation africaine de race noire n'a aucune interférence avec le contexte dans lequel évolue ce sport aux Etats-Unis.

De notre envoyé spécial

Qu'en est-il alors en Amérique du Nord ? Pourquoi plus de vingt millions d'habitants de race noire — 10 % de la population du pays — sont-ils tenus, ou se tiennent-ils eux-mêmes, à l'écart de la natation ? La réponse de ceux qui ont en main les rênes de cette discipline fait la part des choses. Deux raisons essentielles et complémentaires semblent empêcher les Noirs américains de s'intéresser à la natation dans le même temps qu'ils n'ont guère de goût pour l'instant, à se diriger dans cette voie.

La première raison est que la natation de compétition s'adresse au début aux tout jeunes (sept à neuf ans), et qu'à cet âge l'apprentissage passe par les clubs. Or, les clubs coûtent cher aux Etats-Unis, et les entraîneurs sont des professionnels qui savent se faire payer. Il s'agit donc d'une activité qui concerne les milieux aisés, c'est-à-dire la bourgeoisie. Et la bourgeoisie d'origine africaine — qui existe aux Etats-Unis — n'est pas tentée d'exposer ses jeunes enfants à toutes sortes de rebuffades ou d'humiliations qui peuvent encore se produire dans un pays où la ségrégation, pourtant proscrite, n'a pas été éliminée des mœurs. De sorte que lorsque le jeune Noir s'inscrit à l'Université, il a déjà pu pratiquer un certain nombre de sports, sauf la natation. Il est alors trop tard, même s'il en avait l'intention, pour rattraper le temps perdu : la natation est une discipline qui repose sur un bagage foncier acquis dès le plus jeune âge.

Il reste aussi, c'est la deuxième raison, que, pour l'heure, la natation n'offre aucun attrait pour les étudiants noirs, dont l'engouement pour tel ou tel sport repose essentiellement sur les débouchés professionnels qu'il ouvre, la possibilité d'y faire carrière et de bâtir une vie en fonction d'un choix. C'est le cas pour le basket, le base-ball, le football et même pour l'athlétisme, qui permettent par la suite de s'orienter vers l'un de ces lucratifs jeux collectifs en vogue aux Etats-Unis. En comparaison, la natation, sport de jeunes, où tout s'arrête très tôt, ne propose aucun débouché. C'est pourquoi il n'y a pas et il n'y aura pas, pendant un certain temps, de nageurs d'élite de race noire aux Etats-Unis.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

Les Allemands ont encore dominé les championnats du monde

Les championnats du monde sur piste, qui se sont déroulés du 16 au 21 août à Munich, ont mis une fois de plus en évidence la vitalité du cyclisme allemand. L'équipe de la R.D.A. composée de Wiegand, Winkler, Mortaq et Unterwalder a renouvelé dans l'épreuve de poursuite olympique la victoire qu'elle avait obtenue en 1977 au Venezuela, tandis que Lothard Thomas réalisait le meilleur temps (1 min. 5 sec. 23) sur le kilomètre départ arrêté et que le jeune Detlef Macha, pratiquement inconnu la saison passée, remportait la médaille d'or en poursuite individuelle amateurs. De son côté, Gregor Braun (R.F.A.) s'adjugeait le titre de champion du monde de poursuite professionnelle en battant le Néerlandais Roy Schuiten.

En vitesse professionnelle — devenue depuis peu, mais selon des prévisions anciennes, une spécialité japonaise, — Nakano a dominé pour la deuxième fois consécutive le lot peu fourni des sprinters internationaux. Là non plus pas de surprise.

Les Français, considérés comme les parents pauvres de ces championnats, n'ont pourtant pas démérité. Ils ont accompli des progrès inattendus en poursuite olympique, une discipline dans laquelle ils excellaient il y a trente ans et plus, à l'époque du célèbre Vélo club de Levallois, orchestré par Paul Ruinard. La performance de Bondue en poursuite individuelle, celle de Cahars en sprint et de Depine qui contraignit au repêchage le champion du monde de vitesse, le Tchécoslovaque Tkac, sont d'autant plus encourageantes qu'elles sont révélatrices d'une évolution collective. Daniel Morelon et Quintyn, qui dirigent désormais ces jeunes coureurs, se disent satisfaits, même s'ils n'opposent aux multiples médailles d'or des pays de l'Est que la seule médaille de bronze de Rebière. — J. A.

● L'équipe de France qui participera, dimanche 27 août, aux championnats du monde sur route professionnels au Nurburgring comprendra Bernard Hinault, vainqueur du Tour de France, Bernaudeau, Chalmel, Chassang, Chaumaz, Esclassan, Laurent, Bourreau, Legeay, Mariano Martinez, Le Guilloux et Yves Hezard, qui a remporté lundi 21 août la Route nivernaise.

Le Monde

Modes du temps

Balançoires, manèges, toboggans. Ces machines à jouer de notre enfance commençaient à se démoder. On les rénove.

Leurs nouvelles machines à jouer

VERTE comme une grenouille, jaune comme un canari, une balançoire-manège fonctionnait sans relâche, jusqu'à ces jours derniers, devant Beaubourg. A côté d'elle, un wagonnet cahotait sur un parcours infernal en ligne brisée. Ces drôles de jeux s'appellent les Shadoks. A l'époque des jeux électroniques, la balançoire, le toboggan, le manège, commencent à devenir trop simples. Monter, descendre, glisser, tourner, ne suffisent plus aux enfants. Dans le domaine des jeux de plein air, il y avait place pour innover.

C'est ce que Jean-François Boissel a compris. Il dirige un cabinet de brevets d'invention. Par son métier, par tempérament, il est en contact avec les idées et il sent quels sont les besoins qui vont se développer. C'est le cas pour les loisirs et les sports. Aussi, quand Antoine Zuber, sculpteur, vient lui proposer un jeu basé sur le principe du yo-yo, il lui demande d'aller plus loin. Jean-François Boissel n'est pas intéressé par un jeu isolé, mais par un ensemble de jeux qui rassembleront le maximum d'idées nouvelles.

Antoine Zuber aime tout ce qui est mobile. Pour une école de Melun-Sénart, il a conçu un parcours de sculptures qui bougent en utilisant la signalétique. Ce qui l'intéresse, c'est de transformer le déséquilibre en mouvement. Ce principe il va l'appliquer à ces nouveaux jeux qu'il conçoit comme des grands gadgets qu'on peut manipuler et modifier en faisant preuve d'habileté et d'énergie. La famille qu'il va créer s'appellera « Zudok », drôle de nom qui est, en fait, une contraction de Zuber et de Shadoks. Parce que pour les faire marcher les enfants doivent pomper, pomper et pomper encore, comme les héros de la série télévisée.

A trois sur la balançoire-manège

L'idée nouvelle de ces « Zudoks », qui utilisent toutes les possibilités du levier, n'est donc pas tant le mouvement que les mouvements. Le sculpteur les a combinés, compliqués, contrariés pour qu'ils deviennent l'élément moteur du jeu, le rythme qui entraîne, qui captive les participants.

La balançoire-manège, mise au point par les designers Raymond Guidot et Martine Lobjoy-Durel, illustre bien cet esprit. Tout d'abord un point important : contrairement à l'habitude, la « machine » nécessite non pas deux, mais trois joueurs, ce qui ajoute à la dynamique du jeu. Les deux premiers joueurs en se balançant entraînent un troisième compère qui circule « en orbite » dans une nacelle. Le cosmonaute dispose d'un frein pour arrêter la ronde. C'est lui qui commande le jeu, tandis que ses confrères sont physiquement engagés à le faire tourner. L' « intéressement » est donc plus profond qu'avec une balançoire classique.

Le second jeu, le chemin de fer oscillant, fait circuler un wagonnet le long d'un parcours où les montées succèdent aux descentes. Pour avancer dans son wagon, le conducteur-joueur fait cette fois appel à un mouvement alternatif en se balançant d'un pied sur l'autre.

Ces jeux de plein air, conçus par des adultes, ont été testés pendant plusieurs mois par les enfants.

Le coût de ces « machines » a été étudié de près. Il ne servait à rien, en effet, de créer des nouveautés si elles étaient plus chères que les toboggans et les balançoires que les municipalités, les villes nouvelles, mettent en place. Aussi le prix de la balançoire-manège et celui du chemin de fer oscillant ne dépassent pas 5 000 francs. L'un comme l'autre sont composés d'éléments modulaires en fer pour faciliter les réparations et encore une fois les rendre moins onéreuses.

Les « Zudoks » seront une famille nombreuse. Trois naissances sont attendues l'année prochaine : celle de la « pastille tournante » et de la « cage d'écureil », un cylindre habillé d'un filet que se déplace sur des rails. Plus étonnante encore sera la « passerelle tournante », qu'on occupe en groupe et à laquelle on fait suivre un parcours diabolique. Futur vaisseau prêt à embarquer pour des émotions collectives.

FLORENCE BRETON.

★ ACNO, 9, rue Moncey, 75009 Paris. Tél. : 292-26-19.

Mille ouvriers, 7 milliards de chiffre d'affaires. La haute couture est une industrie presque comme les autres, que tous les responsables politiques s'attachent à défendre.

LE P.C. AIME LA HAUTE COUTURE

PLUSIEURS députés communistes, dont notamment Mme Gisèle Moreau, viennent de déposer une proposition de loi tendant à interdire les licenciements et à relever les salaires dans la haute couture. Il est intéressant de voir comment le P.C. voit les perspectives de cette industrie prétendument de luxe.

« La solution, *écrivent les auteurs de la proposition,* n'est pas dans un illusoire retour au passé. La haute couture ne peut avoir pour but unique d'habiller les femmes les plus fortunées de France et du monde. Elle doit faire œuvre de création, impulser le modèle, diversifier le vêtement.

» La prise en compte des besoins multiples de la population implique notamment de mieux satisfaire le besoin de se vêtir, aujourd'hui mutilé par la faiblesse des revenus du grand nombre. L'épanouissement de la personnalité, son droit à la diversité passe aussi par la façon de s'habiller.

» Tout en conservant sa spécificité de lieu de création de haut niveau, la haute couture ne peut continuer de vivre en vase clos, entièrement détachée de l'aspiration à être mieux vêtus exprimée par les femmes et les hommes de notre pays. La création implique la confrontation et l'échange des expériences. En même temps la diversité croissante des goûts nécessite une quantité croissante de modèles.

» Pour aujourd'hui, il est urgent de préserver ce qui subsiste encore de la haute couture, de mettre un terme à la politique actuelle de liquidation, et de maintenir dans des limites raisonnables la production des produits griffés.

» La haute couture est un acquis de notre pays qui participe au rayonnement de la France et qu'il faut développer. La reconstitution d'un tel potentiel créatif mettrait des années. Les midinettes, fidèles à la tradition ouvrière de défense du patrimoine national, s'opposent à cette liquidation. Leurs revendications, tant en ce qui concerne l'emploi et la juste rémunération d'une catégorie d'ouvrières particulièrement qualifiées et sous-payées, sont justifiées ; il est urgent d'assurer la sauvegarde de la haute couture.

En feuilletant les catalogues de vente par correspondance on peut se faire une idée de la mode pour tous : pas trop chère, pas forcément commune.

Écrivez, on vous habillera

LES catalogues de vente par correspondance qui viennent de sortir réalisent une sorte de synthèse des tendances de style acceptées par la consommatrice française à des prix abordables.

Ces modèles ont été créés et sélectionnés pour madame-tout-le-monde dès la fin de 1976 et reflètent à la fois le désir de renouvellement dans les petites pièces et la stabilité dans les achats importants : manteaux de laine, imperméables, vêtements de peau, de vraie ou de fausse fourrure.

Les carrures sont taillées pour permettre les superpositions, les jupes à plis au mollet alternent avec les pantalons dans les mêmes tissus pour le jour. Les chemisiers perdent leurs cols stricts en faveur de collerettes, de volants et de plis, dans le sillage d'Yves Saint-Laurent.

Les vestes désassorties en tweed, en velours ou en tricot sont accommodées en tenues de ville avec des jupes simples, larges, froncées ou culottées en imprimés, velours à côtes variées ou flanelle, le tout en camaïeu de tons doux, marron ou noir.

Les modèles masculins apportent une note campagnarde de tweed et de tricot pour les week-ends d'hiver, en coloris d'automne dans les bruyères.

● LA BLANCHE PORTE fête son centième catalogue avec des ensembles séparables et des robes de courtelle à manches chauve-souris blousant sur une taille plissée en rose, amande, écru ou bleu (155 F) (59201 Tourcoing, Cedex 1).

● COOP s'est fait une spécialité des vêtements de travail et de protection avec des capes cyclistes en chlorure de vinyle souple (à partir de 39 F) « Royal Picard » et les ensembles « le mineur » ou « au perroquet » (75 F la forme jean). Les imperméables de dame, amples et fourrés à col châle sont taillés en coupe-vent (jusqu'au 52, à partir de 359 F) (dans les 6 700 points de vente du groupe).

● LA REDOUTE joue le charme des petites fleurs et des accessoires chauds. Les chemisiers à col volanté (82,50 F) sont coordonnés aux jupes-culottes imprimées (135 F), aux gilets longs à points fantaisie (65 F) à compléter plus tard d'un blazer de velours (357 F) ou d'une doudoune matelassée (245 F) (59081 Roubaix, Cedex 2).

● LES TROIS SUISSES coordonnent un grand manteau déstructuré à col châle en natté woodmark mauve grisé (499 F) avec un blazer au tissage plus serré (350 F), une jupe en quadrillé géant froncée à la taille (145 F) et une blouse brodée et festonnée unie en polyester-viscose (99,50 F). Les cols de guipure de coton amovibles (10,50 F) apportent une note douce et renouvellent chandails ou robes comme les jupons à volants (99,50 F).

● CYRILUS se spécialise dans les garde-robes d'enfants, en tissus et en couleurs coordonnés, de deux à quatorze ans. Les formes sont anglaises, et les vêtements parfois importés, comme les culottes courtes de garçons en flanelle grise (115 F le dix ans) et les manteaux d'Harris tweed à col de velours (de 350 F à 500 F) (B.P. 25, 91160 Longjumeau.)

NATHALIE MONT-SERVAN.

Le retour à la nature, c'est le retour à la province et le plus souvent le retour à la Provence.

Provenciales

TANTOT chez l'un, tantôt chez l'autre, ils se retrouvent au village, entre eux, presque chaque soir. Ce sont « les Parisiens ». *Ils sont venus s'installer en Provence pour* « retrouver la vie naturelle » *et* « réhabiliter le travail manuel ». *Ils font des « métiers d'art » : tisserands, potiers, sculpteurs sur bois d'olivier. Le plus extrémiste s'est fait berger, avec de vrais moutons et de vraies chèvres. Avec sa compagne, ils ont déjà passé l'examen de deux hivers. Ils ont réussi.*

Au vrai, seul le berger est parisien de Paris (le plus provincial de ses grands-pères venait de « Sain(t)-Ouin », *comme il le dit encore). Les autres,* tous les autres, ont des parents *auvergnats, bretons ou provençaux. Sans y attacher d'abord grande importance, ils ont découvert cela, ce soir, à la veillée, en causant :*

« Mon père était du Jura.

— Moi, ma mère était bourguignonne.

— Je suis né dans les Hautes-Alpes. »

Puis ils ont brusquement sauté de la parlote au colloque impromptu. Et les conclusions de ce « séminaire », pour tout dire, en valent bien d'autres : « Donc, Pierrot le berger est l'exception qui confirme la règle. » Tous ces Parisiens du ras-le-bol-de-Paris, soyons lucides, qui sont-ils finalement ? Avouons-le : neuf fois sur dix les enfants de ces provinciaux qui naguère se ruèrent sur la cité mais ne l'adoptèrent pas, et n'en furent pas adoptés. Au fond d'eux-mêmes et de leurs H.L.M. ils gardent la nostalgie de leurs campagnes. Leurs enfants — nous — n'ont pas voulu se satisfaire de ces rêveries vagues. Ils sont revenus. Ainsi ces « retours à la nature » sont-ils de vrais retours. C'est, à la génération suivante, le grand reflux des villageois. D'ailleurs, voyait-on jamais, autrefois, les « Parigots » de Paname foncer hors leurs murs au moindre week-end, aux plus petites vacances, pour « prendre l'air », pour échapper à la ville ? Pas question ! Pour un empire, vous ne les auriez pas fait quitter leurs Batignolles ou leur place du Combat. Belote, rebelote au bistrot du coin ou, tout au plus, balade sur les boulevards, guinguette à Nogent ou Robinson. Il a fallu l'importation massive des provinciaux pour transformer en routes de l'exode les chemins du dimanche. Et le néo-potier de témoigner : « J'entends encore cette vraie fille des Batignolles lancer son manifeste : « Moi, l'air de la cam- » pagne, ça me donne des » boutons ! »

Alors ? Mode ? Mouvement ? Ecologie ? Que non ! Ces retours à la nature, ces migrations saisonnières et hebdomadaires, ces revendications d'espaces verts nous viennent droit de tous ces citadins manqués, de tous ces paysans à Paris qui s'en retournent peu ou prou sur leurs terres à la moindre occasion, quand ils ne rêvent pas sournoisement de reconstruire leur campagne à la ville.

Sur quoi, parvenus à ces conclusions, hautement conscients d'avoir démystifié un mythe, « les Parisiens » du village sont repartis chacun en leur demeure, fort satisfaits de leur conversation très parisienne, entre Parisiens.

JEAN RAMBAUD.

Cinéma

Des livres pour Arletty, Marlène Dietrich et Bernadette Lafont

Lancée au cinéma par *Hôtel du Nord*, un personnage de prostituée gouailleuse et une réplique écrite par Henri Jeanson — « *Atmosphère ! atmosphère ! Est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ?* », — Arletty aura été surtout la grande actrice de trois films quasi mythiques de Prévert et Carné : *Le jour se lève, les Visiteurs du soir, les Enfants du paradis*. Elle vient d'avoir quatre-vingts ans et l'on voit toujours en elle Garance, la femme au nom de fleur qui aima le mime Baptiste sur le romantique boulevard du Temple.

Deux admirateurs d'Arletty, Philippe Ariotti et Philippe de Comes, l'ont fait entrer dans la collection « Flash-back » des éditions Veyrier, troisième vedette française après Jean Gabin et Yves Montand. Leur album-souvenir reconstitue magnifiquement sa carrière complète au théâtre et au cinéma. C'est dire qu'il est plein de surprises. Arletty commente elle-même sa biographie et c'est comme si l'on entendait sa voix célèbre, unique.

On la suit donc, dans le tourbillon des « années folles », « petite femme » de revue, chanteuse d'opérette et comédienne de boulevard. Et on la redécouvre constamment présente dans un cinéma commercial qui eut, ne fut-ce qu'à cause d'elle, des vertus populaires. *La Guerre des valses, Amants et voleurs, Aventure à Paris, le Petit Chose, Tempête*, pour ne citer que ces films-là, ne mériteraient-ils pas d'être tirés de l'oubli ?

Tel est l'hommage que rend à l'actrice et à la femme ce livre où son sourire, sa beauté, sa classe restent une fascination au cours des années, dans une merveilleuse iconographie qui est aussi la marque de la collection.

∴

Auteur d'ouvrages sur le show-business, collaborateur régulier du *New York Times*, Charles Higham est un écrivain habile. Racontée par lui, la vie de Marlène Dietrich peut plaire autant aux cinéphiles qui s'intéressent avant tout aux films, au mythe de la star, qu'à des lecteurs friands de détails sur l'intimité des vedettes. Tout y est : la date de naissance (27 décembre 1901), les origines familiales, la jeunesse, la carrière suivie pas à pas (avec des témoignages et des souvenirs à l'appui), l'histoire du mari et de la fille de Marlène, et les hommes, pour la plupart célèbres, qui l'ont aimée, qu'elle a aimés. Moins historien que chroniqueur, Charles Higham donne à ce qui serait ailleurs ramassis de potins une tournure suffisamment sérieuse pour que, sans ternir le mythe, il rende celui-ci accessible à tous. Mais, presque octogénaire et toujours fabuleuse, Marlène Dietrich garde son pouvoir de faire rêver et de séduire sans qu'il soit besoin de ces « révélations ».

Tout en détruisant, utilement, certaines légendes — les pages sur la carrière de Marlène à Berlin, au cabaret, au théâtre et au cinéma, sont passionnantes ; elle n'était pas du tout une inconnue avant de tourner dans *l'Ange bleu* de Sternberg. — Charles Higham s'arrange pour en créer d'autres. Il donne souvent l'impression de se servir de faits réels pour cautionner un goût du romanesque propre à tenter quelque producteur de films. Ainsi, le départ en fanfare de Marlène pour les Etats-Unis après la première triomphale de *l'Angle bleu* à Berlin semble être une scène écrite d'avance sur une adaptation cinématographique. Sauf qu'on ne voit pas qui pourrait tenir le rôle de la star. D'autre part, l'auteur, qui l'a rencontrée, se fait son ami fervent. Gageons que si l'autobiographie rédigée par Marlène Dietrich est un jour publiée, on s'apercevra que Charles Higham l'a battue sur son propre terrain.

∴

Les Mémoires de Bernadette Lafont ont été recueillis au magnétophone par Alain Lacombe. On sait ce que le procédé — fort prisé des éditeurs — peut avoir de discutable avec sa pseudo-spontanéité de littérature journalistique.

L'anti-conformisme de Bernadette Lafont, ses élans, son goût du jeu verbal qui tient peut-être à sa nature méridionale (elle est née à Saint-Geniès-de-Malgoirès, aux environs de Nîmes) l'ont gardée des pièges auxquels d'autres se sont laissé prendre. Cette fille qui a toujours croqué la vie à belles dents, cette égérie de la « nouvelle vague » qui, sans souci d'une carrière de star a fait du cinéma son école buissonnière, contourne l'anecdote, reste pudique dans ses confidences les plus drôles, les plus libres. Elle révèle à chaud ce que tant de films nous ont laissé voir sous des rôles de plus ou moins grande importance : une sensibilité à fleur de peau, le respect des autres, une passion qui peut s'exercer aussi bien dans le métier d'actrice que dans la vie sentimentale et les amitiés. Sans avoir l'air d'y toucher, elle nous donne des pages vibrantes de poésie dans l'évocation de son enfance, de sa jeunesse, de ses rapports avec ses parents ; elle raconte l'aventure perpétuelle de son existence tout en nous faisant comprendre ce qu'est son ordre personnel. On sent que, romantique et « marginale », elle ne s'assagira jamais. Tant mieux.

JACQUES SICLIER.

★ *Arletty*, par Philippe Ariotti et Philippe de Comes. Editions Veyrier, collectio « Flash-back », 208 p., 65 F.

★ *Marlène, la vie d'une star*, par Charles Higham. Editions Calmann-Levy, collection « Lignes de vie », 256 p., 49 F.

★ *La Fiancée du pirate*, par Bernadette Lafont. Editions Olivier Orban, collection « Jeux de masques », 196 p., 44 F.

Théâtre

Jacques Villeret : comédien cherche auteur

Avec sa figure de pleine lune, son air faussement timide et sa grande souplesse défiant un corps tout en rondeur, Jacques Villeret s'est présenté en mai dernier au théâtre de la Gaîté-Montparnasse avec son « one man show ». C'était son premier spectacle sur une vraie scène de théâtre. Trois mois plus tard, il s'y produit toujours, proposant avec le même humour tranquille, devant une salle pleine chaque soir — même un lundi comme celui du 15 août — une série de sketches, de parodies, de portraits des multiples personnages du quotidien dont il recrée les gestes, les mots dans leur vérité nue. Villeret sait lui aussi que le processus d'identification est ce qui donne son ressort à la comédie et qu'un comique doit travailler sur le tissu de la vie. Mais s'il rend ainsi leurs naïvetés, leurs singularités voire leur tragique détourné par l'apparence ou le jeu aux personnages observés dans la rue et arrachés parfois à des souvenirs, Villeret ne pousse jamais vers l'agressivité ou l'esbroufe. Son spectacle est constamment léger et pendant près d'une heure et demie, cela coule sans un creux, sans un moment plat, avec une provocation au rire toutes les cinq secondes.

Jacques Villeret ne travaille pas sur les thèmes au goût du jour. Il se refuse cette facilité ; il préfère utiliser son sens de l'observation, une espèce de boulimie de la vie, une certaine innocence et une douceur naturelle derrière la bouffonnerie. « J'ai besoin, *dit-il*, que cela sonne juste ; que cela rappelle au spectateur des choses éventuellement vécues. »

Voilà huit ans que Villeret est à Paris. Il a d'abord été au Conservatoire, où il a appris à aimer Musset (« Il y a dans *les Caprices de Marianne* un mécanisme précis qui mène aux larmes, comme dans les films de Pagnol »), *avant de paraître au cinéma dans* R.A.S. *de Yves Boisset*, les Naufragés de l'île de la Tortue *de Jacques Rozier, et toute une série de films de Claude Lelouch, dont il apprécie le personnage chaleureux, spontané et amoureux fou de cinéma. Comédien doué, brillant, il y a déjà longtemps que Jacques Villeret cherche des auteurs, et c'est faute d'en trouver qu'il s'est fabriqué ce « one man show » flamboyant, très visuel, très cinématographique. Etonné du succès rencontré, Villeret a perdu dans l'affaire ses angoisses et ses complexes. Il souhaite écrire et réaliser un jour ses propres films, des* « comédies réalistes et comiques ». *En attendant, il s'épanouit tous les soirs rue de la Gaîté, et se livre à une parodie délirante de comédiens passant une audition.*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30.

Les rues piétonnes à Paris

(Suite de la première page.)

L'opération de cet été ajoutait à ces dispositifs quelques rues à Saint-Germain-des-Prés, à Montparnasse et près du boulevard Haussmann (Caumartin-Provence), un tronçon du faubourg Saint-Honoré, quelques parcelles au Champs-de-Mars, aux Tuileries et aux Champs-Elysées. Le Pont-au-Double, la rue et le pont d'Arcole réunissaient enfin Saint-Séverin, Notre-Dame et le « quartier général » de l'ensemble, nouveau centre de *réjouissance* populaire, le majestueux Hôtel-de-Ville.

A considérer les zones touchées par la grâce, tout semble finalement être affaire de commerce : ici, vendre la ville aux touristes ; là, faciliter le lèche-vitrine ou l'accès aux grands magasins. Cette politique est d'ailleurs conforme à la vocation première d'une telle agglomération, et paraît enchanter les piétons et les commerçants, les Parisiens et les touristes. Histoire qui paraît simple, si elle ne dissimulait pas plusieurs grands problèmes.

La terminologie guerrière de la mairie de Paris rend compte d'un premier drame. Tel Don Quichotte, on veut aujourd'hui *protéger* un piéton opprimé que l'on est impuissant à défendre ; car, tel Machiavel, on dénonce comme ennemi un allié tout-puissant, l'automobile, qui bénéficie encore de l'essentiel des crédits et de la bienveillance municipale. Aussi l'opération Paris-Piétons reste à plus d'un titre *symbolique*.

Pour l'essentiel, elle ne touche en effet que des zones où la victoire du piéton était déjà acquise. Ici, c'est un quartier ancien, jadis adapté aux pas de l'homme et *du cheval*, à peine convenable comme zone de stationnement, impropre à la circulation moderne. Là, c'était *déjà* une rue commerçante où le conducteur s'arrachait les cheveux, paralysé dans son automobile. Ailleurs, ce sont des jardins, qui ont retrouvé un instant leur vocation première. Jamais, en pratique, la suprématie de l'essence ne s'est trouvée remise en cause. Si tel avait été le souhait de la municipalité, l'opération Paris-Piétons aurait eu sensiblement plus d'envergure. Sans ménager la susceptibilité des riverains et des livreurs, dont le droit de passage hypothèque la réalité de ces zones autant que la planche à roulette, on aurait pu tenter de rendre aux piétons toutes les rues dont ils sont effectivement les clients ordinaires, toutes les rues à leur mesure : rue Mouffetard, rue de Buci, rue des Martyrs, la Goutte-d'Or, et toutes les rues de marché, de commerce ou de promenade, sans préjugé de quartier, sans caution touristique. A charge pour les voitures de s'adapter à ces nouvelles règles de vie pendant les deux semaines de l'opération.

Au lieu d'une telle expérience qui aurait multiplié les buts de promenade, on a laissé les « marcheurs », jeunes et vieux, se concentrer, s'encombrer, s'embouteiller dans les mêmes éternels périmètres. Un touriste allemand disait, l'un de ces derniers jours, près de l'Hôtel de Ville : « *Ils mettent des rues piétonnes là où tout le monde va, mais surtout pas là où il faudrait aller.* » Et il est vrai qu'une politique plus systématique en faveur de ces voies permettrait non seulement de leur donner un sens, mais de mieux irriguer la ville, de faire découvrir ses richesses... et ses faiblesses croissantes. A défaut des places dont sont parsemées les villes italiennes, Paris aurait ses rues, ou les retrouverait.

Mais peut-être faudrait-il aussi revoir les critères qui font de telle rue et de tel quartier une zone piétonne. Et surtout, la manière de les aménager. Est-il nécessaire d'investir tant d'argent pour d'aussi piètres résultats ? Qu'on supprime les trottoirs parce qu'ils risqueraient de rappeler l'existence de la voiture dans ces havres de « paix », soit. Mais on pourrait éviter le pavage faussement pittoresque (Saint-Séverin), les dallages en matériaux compressés et plus ou moins teintés, les réverbères de théâtre, les arbustes anémiques et les bacs à fleurs-cendriers, tout ce mobilier urbain qui flirte avec l'opérette, l'écologie et un vague futurisme, parfois simultanément.

En effet, le résultat paradoxal de ces subtiles recherches est qu'elles font disparaître le caractère des villes, au point de n'en offrir que la caricature : de Paris à Munich, en passant par Amsterdam et toutes les villes de toutes les provinces, les rues piétonnes sont les mêmes. La ville s'y efface au profit d'une idée surannée de la ville. Les rues piétonnes ne sont pas seulement une affaire de voiture : c'est une réponse au coup par coup à l'impossibilité de rétablir l'équilibre des villes, de leurs habitants et de leurs visiteurs. Un peu de verdure et quelques voies préservées sont des manières simples de gonfler les pôles d'attraction, lorsqu'on ne peut créer des centres véritables. C'est donner une satisfaction immédiate et très localisée à « la foule » et reporter ses inquiétudes à plus tard.

Voulez-vous *flâner*, marcher, vivre ?... Allez donc là-bas, il s'y passe quelque chose. L'îlot Saint-Séverin et ses ramifications « piétonnifiées » depuis quelques années charrient une foule qui vient, qui erre et ne trouve... qu'elle-même — hormis quelques cinémas, des marchands de saucisses et de ceintures en skaï. Les environs de Beaubourg (la seule vraie « place publique » de la capitale ?) paraissent évoluer vers un avenir semblable : zone de transit où le commerce traditionnel disparaît, pour laisser place à un commerce sans clientèle stable — commerce qui, à son tour, se dégrade peu à peu, et cependant, prospère. Et du côté de la place du Tertre, bientôt consacrée piétonne, qu'y aura-t-il de changé ? La rue Saint-Rustique ne risque-t-elle pas de rester déserte, tandis que les peintres de la place continueront inlassablement de vendre les œuvres que l'on sait...

Mais après tout, peut-être ne demande-t-on rien de plus ? Comme à Venise — ville piétonne, où les rues sont vides, passés trois canaux après Saint-Marc — on connaîtra Paris à travers quelques axes animés par la recherche grégaire de l'animation. Il y a quelques voies bien piétonnes qui n'ont pas participé à la fête estivale : les nombreux passages couverts de la Ville ont continué de somnoler, et la passerelle des Arts, ne sachant toujours pas sur quelle arche danser, jalousait secrètement le pont au Double, travesti en passerelle fleurie.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Expositions

SOUVENIRS D'UTRILLO

Saint-Benoît-du-Sault, petite ville de neuf cents habitants, aux confins du Berry, du Limousin et du Poitou, présente une exposition consacrée à Maurice Utrillo et qui réunit aussi des œuvres de sa mère Suzanne Valadon et de sa femme Lucie Valore. Les pièces réunies, huiles, gouaches, gravures ont été prêtées par le Musée d'art moderne de Paris, des musées de province, des collectionneurs e tsurtout par M. Fabris, légataire universel du peintre.

Des objets personnels ayant appartenu aux artistes et des documents figurent à côté des œuvres picturales : les palettes, les chevalets de Maurice Utrillo et de sa mère, des lettres envoyées ou reçues. Une cape, une montre en or du peintre, une montre en or du peintre, une sculpture de Jeanne d'Arc devant laquelle il priait. Des cahiers d'écolier aussi où Utrillo notait ses souvenirs. Une enveloppe sur laquelle il a écrit : « *Pas fou, alcoolique seulement.* » *Rosalbin* est également présent et bien vivant sur son perchoir : c'est le perroquet rose et blanc d'Utrillo. Bientôt quadragénaire, il est né en 1939. Le musée de Limoges a prêté pour cette exposition une toile, *la Couturière*, peinte par Suzanne Valadon, en 1914, l'année de son mariage avec le peintre Utter. L'exposition est ouverte jusqu'au 3 septembre. — *(Corresp.)*

DÉCÈS DU PEINTRE SLOVAQUE IMRO WEINER-KRAL

Nous apprenons le décès du peintre slovaque Imro Weiner-Kral, survenu le 11 août dernier à Bratislava, à l'âge de soixante-seize ans.

Homme affable et d'une bonté à toute épreuve, Imro Weiner-Kral ne vivait que pour sa peinture. Né le 26 octobre 1901 à Povazska-Bystrica, en Slovaquie, il étudia la peinture à Berlin, Düsseldorf et Paris. A ses débuts, au milieu des années 30, il fut considéré comme le fondateur du réalisme slovaque ; plus tard, il passa au symbolisme, et sa facture prit un caractère poétique, souvent teinté d'humour. Il passa la guerre en France, où il participa à la résistance. Après la fin du conflit, il partagea son temps entre Bratislava et Paris. Mais, victime de la guerre froide, il fut expulsé de France en 1950, avec bien d'autres citoyens des nouvelles démocraties populaires. Il put revenir ultérieurement à Paris pour quelques visites. Connu et reconnu comme l'un des peintres slovaques éminents, il n'eut jamais droit aux honneurs officiels. Pour ses soixante-quinze ans, des préparatifs furent faits pour lui décerner le titre d'artiste national. Mais, on ne sait pourquoi, cela n'eut pas lieu. En revanche, il fut, dernièrement, victime d'une curieuse agression à son domicile : deux malfaiteurs n'emportèrent que sa correspondance après l'avoir brutalisé. Il porta plainte, en fournissant à la police les portraits des deux voleurs, réalisés de mémoire... les agresseurs ne furent jamais retrouvés, et leurs portraits ont disparu des archives policières. — A.M.B.

Photo

LA FRANCE ACTUELLE ?

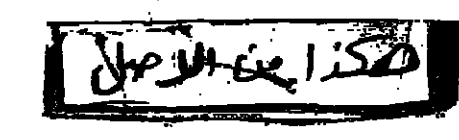
Claude Nori, animateur de la galerie et de la maison d'édition Contrejour, a rassemblé le travail de vingt-six jeunes photographes français sous le titre général : *Photographie actuelle en France, 1978*. Une brochure est sortie et une exposition prise en charge par le ministère des affaires étrangères va tourner simultanément dans une centaine de pays. Une tentative semblable avait été tentée en 1976. Elle devrait désormais être renouvelée chaque année.

« *Une partie importante et immergée du vécu de plusieurs individus va sortir de l'obscurantisme en se donnant aux autres* », écrit Nori dans son texte de présentation. Le but n'est pas de dégager de nouvelles tendances, car la photographie bouge malgré tout assez lentement : et on trouve, d'un photographe à l'autre, des influences, des individus, des regards différents dans différents points de la vie. Ces individus, dont Nori a examiné les portfolios avec l'aide de Jean-Claude Lemagny, Brigitte Hedel et Florence Bossé, viennent de partout : certains ont déjà été publiés, édités ou exposés, à Contrejour ou ailleurs. Le plus jeune a vingt-trois ans. Ils travaillent dans des laboratoires photo, ils sont assistants photographes, instituteurs, publicitaires, imprimeurs. D'autres sont professionnels, déjà un peu connus : Bernard Plossu, Claude Batho, Denis Roche pour ses livres.

Ils racontent comment ils sont venus à la photo, sur quels coups de tête, et ce que ça veut dire, pour eux, prendre des photos : la rencontre imaginaire avec la réalité, le rapport avec la personne photographiée, les mots dits, le moment avant et après le déclic. La plupart ont travaillé par séries, sur des thèmes, des lieux : Lourdes, un village en Grèce, les punks, les bébés dans les poussettes, l'autoportrait. Ils n'ont pas de techniques extravagantes, à peine un collage discret, une fille déforme son visage sur les plaques lumineuses des photocopieuses. Les maîtres — parler d'influences peut paraître péjoratif — ne sont pas durs à trouver : passent et repassent les ombres de Cartier-Bresson, Robert Franck, Duane Michaëls. L'ensemble est de qualité, bien mis en pages un peu pareil. Il y a forcément parmi ces vingt-six photographes des gens intéressants, mais à cause du nombre restreint de photos présentées par chacun, cinq ou six, et le passage trop rapide d'une individualité à l'autre, ils se cachent.

HERVÉ GUIBERT.

★ Editions Contrejour, 50 F.



SPECTACLES

Mardi 22 août

théâtres

Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Essaïon, 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Lady Pénélope.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis resté longtemps sur les remparts de Chypre.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Courmont, violoncelle, et M. Bouvet, piano (Fauré, Chausson, Ropartz, Migot) ; 21 h. : Paul Chetail et François Alano, guitare (Bach, Vivaldi, Scarlatti, Corelli, Albéniz).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Hal Singer, saxophone.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Didier Lockwood, François Faton Cahen.
Théâtre Campagne-Première, 18 h. : Mistral ; 20 h. 30 : Joe Gallivan et Charles Austin.

La danse

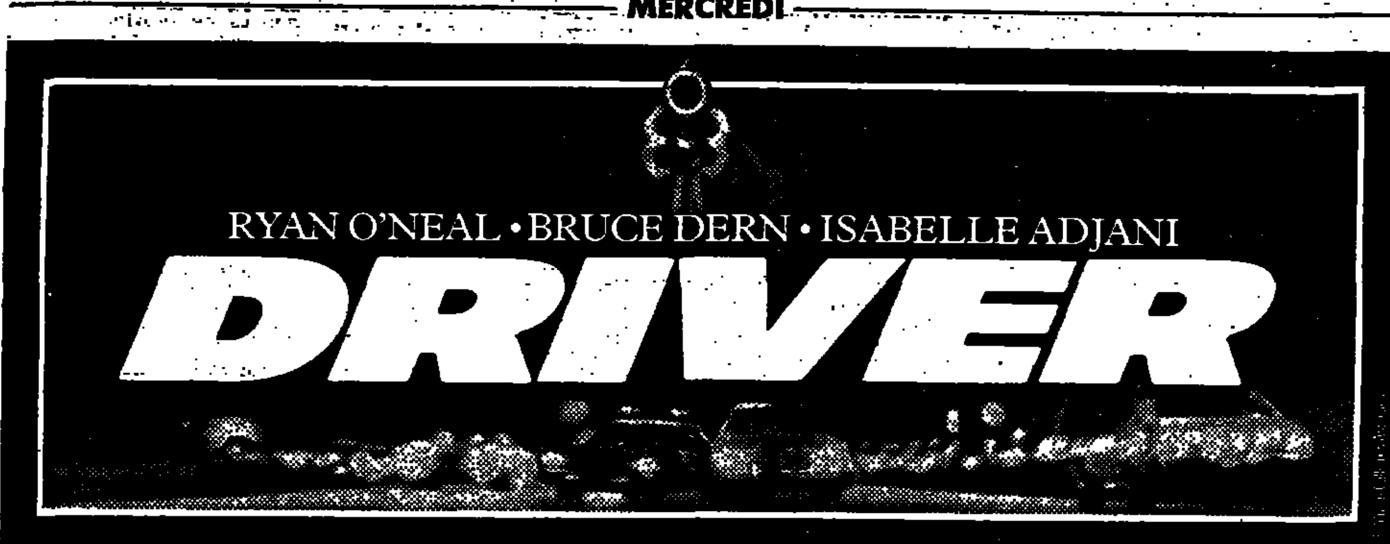
Cour de la mairie du IVe, place Baudoyer, 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

(Lire les programmes de cinéma page 12.)

MERCREDI



MERCREDI



EMI présente une production LAWRENCE GORDON "DRIVER" produit par LAWRENCE GORDON écrit et réalisé par WALTER HILL musique de MICHAEL SMALL

MERCREDI 23 AOUT

RENÉ CHATEAU et A.M.L.F. présentent

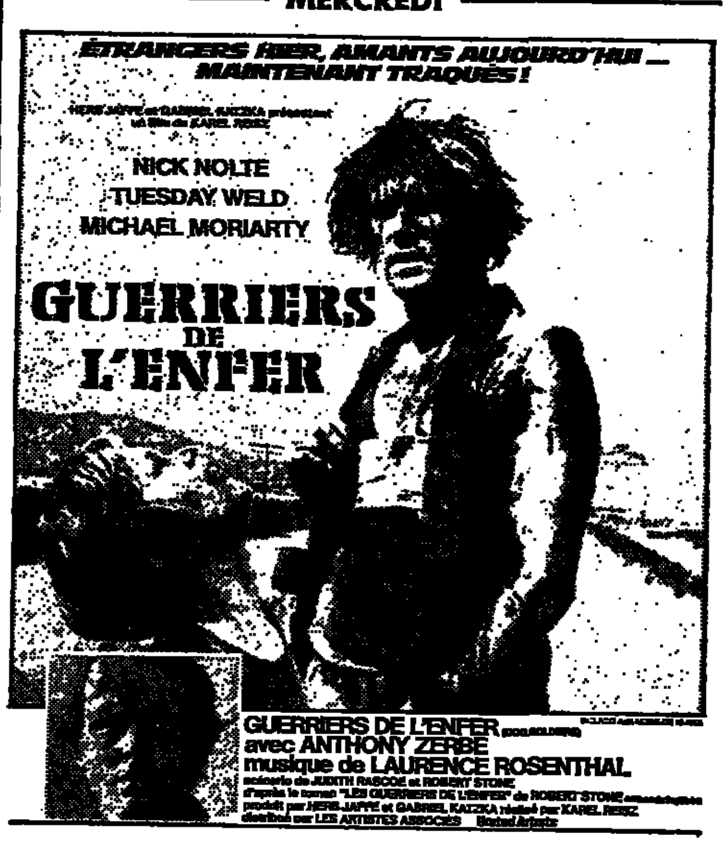
LE COMBAT DU SIECLE

5 ANS APRÈS SA MORT SON DERNIER COMBAT

BRUCE LEE 1m58 contre KARIM "ABDULL" JABBAR 2m20 de hauteur

LE JEU DE LA MORT

MERCREDI





SORTIE DEMAIN MERCREDI



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Nana, de J. Renoir ; 18 h. 30 : Lola Montes, de M. Ophüls ; 20 h. 30 : Mouchette, de R. Bresson ; 22 h. 30 : Soudain l'été dernier, de J. Mankiewicz.

Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).

ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Broadway, 16e (527-41-16).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v. o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e.

ASSAUT (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70), jusqu'à jeudi.

BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-15), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).

CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), jusqu'à jeudi. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi, Wepler, 18e (387-50-70), jusqu'à jeudi.

LE CERCLE DE FER (A., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi. — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) jusqu'à jeudi.

LA CONSEQUENCE (All., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70), France-Elysées, 8e (723-71-11), Fauvette, 13e (331-56-86), jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Haussmann, 9e (770-47-55).

EXHIBITION II (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Capri, 2e (073-95-48), Saint-Ambroise, 12e (508-11-69), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Le Parnassien, 6e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (539-68-42). — V. f. : Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp., Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

GOOD - BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) (4 parties).

ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).

LE JEU DE POMME (Tch., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

JULIA (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67).

LE MATAMORE (It., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) : Le Parnassien, 6e (329-83-11), à partir de vend. ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).

MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE MERDIER (A., v.o.) : Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) : Mercury, 8e (325-75-90) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24 24).

MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

OUTRAGEOUS (A., v.o) : Bilboquet, 6e (222-87-23)

LA PETITE (A. v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PORTRAIT D'ENFANCE (Angl. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO (A., v.o.) : Omnia, 2e (233-39-36), (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), (v.f.) : Athéna, 12e (343-07-48).

LES RISQUE-TOUT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse - Pathé 14 (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., (v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59).

Les films nouveaux

LE CONVOI, film américain de Sam Peckinpah (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62); Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

LES NAUFRAGES DE L'ILE PERDUE, film américain de S. Raffill (v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29); Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

MERCREDI APRES-MIDI, film angl. de Waris Husein (v. o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ;

LE CONTINENT FANTASTIQUE (A., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Calypso, 17e (754-10-68).

DAMIEN OU LA MALEDICTION, film américain de Don Taylor (**) : v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08); Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Français, 9e (770-33-88); Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88).

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14 (320-38-98) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à J. ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

KING CREOLE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36); Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LET IT BE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MA FEMME EST UN VIOLON (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-39-19).

LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

ORANGE MECANIQUE (A.) (**) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67)); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).

PETER PAN (A., v.f.) : Gaumont-Sud 14e (331-51-16).

PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE POINT DE NON-RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) à partir de V., Mistral, 14e (539-52-43).

RAPT A L'ITALIENNE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83).

ROMEO ET JULIETTE (It.-Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) : Concorde, 8e (359-92-84)

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands - Augustins, 6e (633-22-13).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Saint - Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

UN ETE 42 (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action - Ecoles, 5e (325-72-07).

UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; le Parnassien, 6e (329-83-11).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Le Parnassien, 6e (329-83-11); Action-Christine, 6e (325-85-78).

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Quintette (033-35-40) ; Le Parnassien, 6e (329-83-11).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A. v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

FLESH (A., v.o.) : Cinoche - Saint - Germain, 6e (633-10-82).

GO WEST (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f) : Denfert, 14e (033-00-11).

LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.f.) : St-x, 5e (633-08-40).

L'ILE DE LA TERREUR (A.) (**) (v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) D. à mardi.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Céline et Julie vont en bateau. — La Pagode, 7e (705-12-15) : la Règle du jeu.

J. NICHOLSON (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : The King of Marvin Garden's.

AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Doux oiseau de jeunesse.

AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE, Le Seine, 5e (325-95-99), I., 12 h. 20 (sf dim.) : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. : Dehors, dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : Casanova de Fellini. — II, 14 h. 30: le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.

MYTHOLOGIES ET MERVEILLES (v.o.), Palais des Glaces, 10e (607-49-93) : les Voyages de Gulliver.

COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Pirate.

J. FORD, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Air Mail.

H. BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Faucon maltais. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Stand in.

M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monnaie de singe.

Les séances spéciales

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 19 h.

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf D.).

LE KNACK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.

NE VOUS RETOURNEZ PAS (Angl., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.

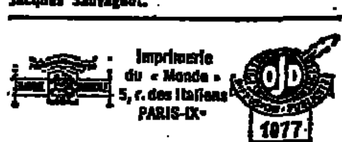
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.

LA SALAMANDRE (Suisse) : Olympic, 14e 18 h. (sauf D.).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Bric-à-brac

Zizi Jeanmaire à Bobino, ses jambes nerveuses, son rire, sa beauté gouape hélas ! domestiquée : faux cils, intonations graciles, lamés Saint-Laurent. Non, elle n'est pas faite pour porter les diamants mais pour les croquer. Entre Barbara et Mistinguett, elle ne choisit pas le bon modèle.

Dans le bric-à-brac des programmes, on passe sans transition du clinquant étincelant aux récits hassidiques, qui font l'objet de « Lire c'est vivre », l'émission de Pierre Dumayet, et la soirée se termine avec un match de catch commenté par Roger Couderc. La direction d'Antenne 2 accorde une confiance illimitée à la faculté d'adaptation des spectateurs. Evidemment, on peut quitter l'écran pour la radio. On peut aussi ne pas regarder, se contenter d'écouter Pierre Dumayet.

Il va voir des gens et leur demande de commenter en quelques minutes des messages aux significations multiples. — « Tout peut être imité à l'exception de la vérité » ou « Il ne faut pas se voler soi-même », — sur lesquels ils sont censés réfléchir pendant toute leur existence, comme l'ont fait leurs parents et ancêtres, comme le feront leurs descendants. De la multiplicité des commentaires devrait se dégager le fonctionnement d'une pensée qui est aux antipodes de l'esprit de synthèse. Résumée, elle n'existe plus. Et comme Pierre Dumayet adopte une attitude neutre — scientifique — on dirait qu'il fait passer un examen et qu'il s'est trompé de questions, les interviewés restent guindés, à la limite de la gêne.

L'image fixe l'attention sur cette froideur, sur cet embarras qui dépasse la timidité, le trac. Si on ne la regarde pas, les voix trahissent la passion, le désir angoissé de se faire c o m p r e n d r e. « Lire c'est vivre » aurait fait une excellente émission de radio.

COLETTE GODARD.

MARDI 22 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Femmes d'Afrique (Côte-d'Ivoire et Sénégal) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing : Les maîtres de la plage ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Dramatique : A l'ombre d'un soupçon.

Une ancienne demeure est mise en vente par les derniers représentants d'une vieille famille de Corrèze. Enigme policière embrouillée.

22 h., Série littéraire : La France de... Giraudoux, de R. Girardet. Réal. Cl.-J. Philippe et M. Frydland.

Une France provinciale, humoriste, conciliatrice. Une certaine façon d'être et de se vouloir Français.

23 h., Musique : Bruits en fête et sons de plaisir. (Musique de foule.)

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : PANIQUE A BORD, d'A. Stone (1959), avec R. Stack, D. Malone, G. Sanders, Ed. O'Brien, W. Strode, J. Kruschen.

Le commandant d'un paquebot effectuant son dernier voyage cherche à sauver ses passagers d'un incendie qui a éclaté en pleine mer.

Un « film-catastrophe » d'il y a vingt ans. Impressionnant.

Vers 22 h., débat : S.O.S. Naufrages.

Avec le capitaine H.-K. Carlsen (commandant du « Flying-Enterprise ») ; M. M. Moreau (écrivain, rescapé du naufrage de l' « Heleanna ») ; le commandant C. Pettre (commandant de l' « Ile-de-France », qui sauva les r e s c a p é s de l' « Andrea - Doria ») ; M. J.-P. Busson (conseiller de la Bibliothèque historique de la marine) ; le capitaine L. Oneto (premier officier à bord de l' « Andrea-Doria »).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : TARZAN AUX INDES, de J. Guillermin (1962), avec J. Mahoney, Simi, L. Gordon, M. Dana, F. Khan.

Tarzan assure le sauvetage d'éléphants menacés de mort par les travaux d'un grand barrage en Inde.

Superbes paysages et scènes d'action spectaculaires. Mais l'interprète de Tarzan n'est pas convaincant.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes : « Mémoires de la ville » et « le Panier fleuri » ; 19 h. 15, Disques ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique ;

20 h., Dialogues : Le romancier est-il un homme du passé ? avec L. Durrell et P. Hordequir ; 21 h. 15, Concert du mardi au Palais des congrès : le Quintette Taffanel (Schubert, Ligeti), Orchestre symphonique de Nice (Lemaland) ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre : le minotaure typhée ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale : la grande découverte de la circulation sanguine.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Eisele, Neuhauser, Ziehrer ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence... « Goethen Lieder » (Schubert) et « Italienischen Liederbuch » (Wolf), par C. Ludwig et H. Prey ; 22 h. 30, Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « Voyage aux Indes occidentales » (Purcell, Lully, Couperin, Graun).

MERCREDI 23 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 30, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Femmes d'Afrique (Togo) ; 19 h. 10, Jeunes pratique : Comment se loger ; 19 h. 45, Caméra au poing : La jungle malaise ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Dramatique : le Coup monté, de J. Cosmos, avec P. Trabaud, J.-M. Bory, J. de Funès, E. Laborey.

Joseph Rimberto, journaliste sans emploi, fait un reportage sur la prison. Pour rendre son enquête plus vivante, il décide, en se faisant arrêter, de faire l'expérience de la machine judiciaire. En fait, ce n'est qu'un prétexte à montrer des gens qui vivent ensemble, les uns contre les autres, ou les uns avec les autres.

22 h., Reportage : le désert demain, réalisat. J.-C. Bergeret et G. Sanas.

Enquête sur le phénomène de désertification au Sahel. Les solutions trouvées ne sont pas toujours bonnes (les gros forages), mais au Sud-Maroc, dans la vallée du Draa, les habitants de Zagora ont choisi une action diversifiée qui permet de maintenir l'équilibre des sols.

22 h. 45, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frapat (Yves Robert et Dany Robin) ;

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : NAPOLEON, de S. Guitry (1954). Deuxième partie, avec S. Guitry, R. Pellegrin, M. Morgan, H. Vidal, D. Darrieux, L. Marconi, J. Gabin, Y. Montand, M. Schell. (Rediffusion.)

L'empereur, ses amours, ses batailles, sa chute et son exil à Sainte-Hélène.

Suite de la causerie de Talleyrand. C'est toujours Sacha Guitry qui manœuvre à sa guise les personnages historiques.

18 h. 30, Sport : Championnat du monde de natation (différé) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur.

Après la mise au monde d'un deuxième enfant, Messaline, épouse de Claude, décide de faire chambre à part, et avoue à Silanus — venu remplacer Hérode — son amour.

21 h. 40, Magazine : Question de temps (les conquêtes du cheval).

Cinq reportages sur et autour du cheval, commentés par un responsable de l'équipe de France. L'élevage des pur-sang ; l'équipe de France d'équitation ; le tourisme équestre ; Jean Rochefort à cheval ; le cheval aux Etats-Unis ; le jockey Yves Saint-Martin.

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : SALONIQUE, NID D'ESPIONS, de G.-W. Pabst (1936), avec D. Parlo, P. Blanchard, P. Fresnay, L. Jouvet, Ch. Dullin, V. Romance, J.-L. Barrault, R. Karl (N. Rediffusion).

Une espionne allemande, en mission à Salonique pendant la guerre, s'éprend d'un officier français. Elle est trahie par un agent double.

Version très feuilletonnesque des activités de la mystérieuse « Mademoiselle Docteur ». La distribution est éblouissante.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Le bout du monde : la musique ; 7 h. 40, les chemins de la connaissance : les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, Un homme, une ville : Dante à Florence ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province : les pays de Loire ; 11 h. 2, Musique en France : Quatuor et ensemble de clarinette de Grenoble (Schumann, Berg, Debussy, Quinet, Caries) ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : les natures mortes de G. Braque ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Entretiens avec Robert et Corie Sioban ; 14 h., Disques ; 14 h. 15, « Lecture de la France » (la Guerre de 14, l'hécatombe) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par D. Caux ; 15 h. 30, l'île d'Yeu ; 17 h., « Radha au lotus », conte indien ; 17 h. 32, Musique en France : les Gastronotes au Festival de Saint-Cyprien (Brahms, Schumann, Prokofiev) ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : Tournage ; 19 h. 25, Disques ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique.

20 h., Musique américaine ; opéras, performances, silences (Ives, Glass, Reich, Palestine, Neuhaus) ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre : le scorpion languedocien ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale : explication systématique du corps humain.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales : le XVIIIe siècle (Arne, Haydn, Rousseau, Rameau) ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms (Monteverdi, Moussorgski, Mozart, Parmegiani, Parker) ;

14 h., Estivales (Weill, Berio, Schubert, Schumann, Globokar, Birtwistle, Alsina) ; 17 h. 30, Histoire du jazz (de 1951 à 1965) ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Strauss, Kalman ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival de Salzbourg... « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Schubert), « Symphonie n° 4 en mi mineur » (Brahms), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm ; 22 h. 30, Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « Zoroastre, Sarastro, Zarathoustra » (Rameau, Mozart, Strauss).

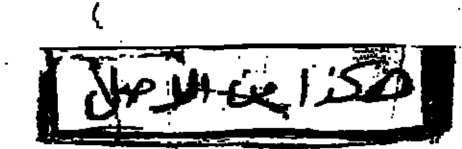
D'une chaîne à l'autre

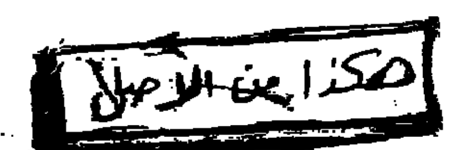
Antenne 2 invite divers dirigeants syndicaux, à partir de ce mardi 22 août, au cours du journal de 20 heures : M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., s'exprimera le premier ; puis, le mercredi 23, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. ; le jeudi 24, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. ; et le vendredi 25 août, M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C.

PRESSE

● *A New-York, où la grève* déclenchée le 9 août par les ouvriers imprimeurs empêche la sortie des trois principaux quotidiens, deux nouveaux journaux ont fait leur apparition. Rédigés par des journalistes des quotidiens affectés par la grève, le *Daily Metro*, tirant à 400 000 exemplaires, et le *Daily Press* (250 000 e x e m p l a i r e s), vont concurrencer le *City News* (400 000 exemplaires), un tabloïd paru peu après le début du conflit.

Les négociations e n t r e les directeurs du *New York Times*, du *Daily News* et du *New York Post* et les syndicats, suspendues vendredi, devaient reprendre ce mardi 22 août, mais le conflit s'est encore durci lundi : les électriciens des grands quotidiens se sont mis en grève à leur tour. — *(A.F.P.)*





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

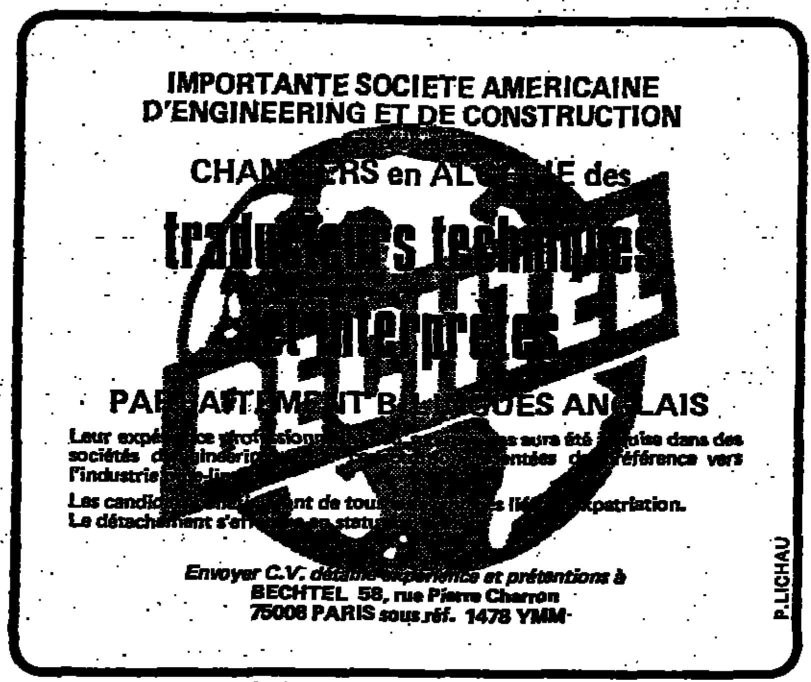
ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION



CHAN… ERS en AL… E des

tradu… s techniques … interprètes

PAR… AITEMENT B… UES ANGLAIS

Leur expé… ce profession… aura été … uise dans des sociétés d'… ginéeri… ntées d… référence vers l'industrie…

Les candid… nt de tous … s lié… xpatriation.
Le détach… ment s'eff… statu…

Envoyer C.V. détaillé … et prétentions à
BECHTEL 58, rue Pierre Charron
75008 PARIS *sous réf.* **1478 YMM**

P.LICHAU

LE THÉATRE ROYAL A COPENHAGUE
VIOLON SOLO ALTERNANT

En raison de la vacance d'un des trois postes de violon solo alternant dans l'orchestre, le THEATRE ROYAL à Copenhague convoque des candidats à se présenter à un concours, qui aura lieu les 25 et 26 septembre 1978.

Les candidats auront à jouer :

1. Le premier mouvement du concerto de violon de Beethoven ou de Brahms, les deux avec les cadences.
2. Une ou plusieurs pièces d'après le choix du candidat, mais dont la durée totale ne devra pas dépasser 15 minutes.

La titularisation sera rendue permanente après deux ans de travail satisfaisant. La titularisation est faite sous réserve d'une extension des responsabilités liées au poste dans la mesure où celles-ci seront prescrites par la loi ou conformément à la loi.

Il faut que les candidats aient une bonne connaissance de l'allemand ou de l'anglais.

Les candidats peuvent se procurer le formulaire de demandes et obtenir de plus amples renseignements concernant les conditions de salaire et d'emploi ainsi que le temps et le lieu précis du concours en s'adressant au service de l'Opéra, Théâtre Royal, Holmens Kanal 3, DK 1060, Copenhague. La clôture du dépôt des candidatures de participation avec les détails d'emplois précédents est fixée au 9 septembre.

L'assistance des répétiteurs du Théâtre Royal est assurée aux candidats arrivant de l'étranger.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE

Banlieue Sud-Ouest de Paris (VELIZY)
recherche pour la vente de produits destinés à
l'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste implique :
- Le goût des DEPLACEMENTS FREQUENTS
  — Sur des sites de recherche pétrolifère ;
  — dans des régions telles que le Proche-Orient, le Golfe de Guinée, la Mer du Nord ;
- Des possibilités d'expatriation ultérieures.

Il est destiné à des CHIMISTES :
— Titulaires du D.U.T. ou du B.T.S. ;
— Jeunes célibataires ;
— Connaissant l'anglais.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé en précisant rémunération souhaitée à Direction du Personnel, 46, rue Jacques-Dulud, 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

NIGERIA

Important Groupe de Médecine Générale, Installé à LAGOS (NIGERIA), recherche

UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Il devra avoir au minimum 3 ans de pratique et une grande facilité d'adaptation.

Le contrat est de 2 ans, renouvelable par consentement mutuel.
Le poste débutera à LAGOS, le 1er Octobre 1978.

La rémunération et les conditions de travail sont très intéressantes.

(Les entretiens auront lieu à Paris).

Les frais de voyage sont offerts à l'intéressé (ainsi qu'à sa femme et à 2 enfants).

Logement meublé gratuit, steward, voiture.

Adresser lettre, C.V. et photo sous réf. 43005 à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann-75008-PARIS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE MAISON DE COMMERCE INTERNATIONAL

recherche

DÉLÉGUÉ POUR L'ARABIE SÉOUDITE

ayant une solide expérience du commerce international.

Après une période d'introduction, il sera appelé à résider à RIAD pour une période de 2 ans minimum et d'y assumer la responsabilité de développer des activités dans le domaine des projets alimentaires, des biens de consommation et d'équipements industriels.

Langues : FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND

Les candidats de 25 ans minimum sont priés d'envoyer leurs offres manuscrites avec C.V., copies de certificats, photographie et références sous N° 40.762 B.

bleu

Pour IRAN recherchons
UN DIRECTEUR D'USINE
Fabrique papiers emballage, ingénieur dans papier sur machine BEL, 10 ans expérience minimum. Parlant ALLEMAND, FRANÇAIS, ANGLAIS.
Envoyer C.V. détaillé à A.T., 29, av. de Friedland, Paris (8e).

ANNEE SCOLAIRE 1978-1979
pour établissement enseignement supérieur algérien :
PLUSIEURS INGÉNIEURS
diplômés ou doct. ès sciences, âge minimum 28 ans, expérience 3 ans dont 1 an enseignement.
Technologie, atelier mécanique, électricité, entretien, automatisation énergétique.
Nationalité française.
Conditions intéress., avant. div.
Envoyer C.V. + photo à : n° T 7.433 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Cellulose du Maroc
Sidi Yahia du Gharb
recherche
INGÉNIEUR CONDUCTEUR
de centrale thermique
compren. : *Groupe* 14, *M* VA
Chaudière récupération,
Chaudière puissance
Prière d'adresser références et prétentions à Cellulose du Maroc 10, Zankat Tissa, Boîte postale 429 - RABAT.

POUR IRAN
IMPORTANTE SOCIETE
recherche
INGÉNIEURS-MÉCANICIENS
Spécialisés TURBINES et CHAUDRONNERIE
— Célibataires ;
— Anglais courant.
INGÉNIEURS-CHIMISTES
Spécialisés traitement des eaux pr centrale électrique.
— Célibataires ;
— Anglais courant.
Env. C.V. détaillé à : A.T., 29, av. de Friedland (8e).

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e).

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Dem. le mensuel spécial MONDEMPLOIS (S. M. 71) 14, rue Clauzel, Paris (9e).

TRADUCTEUR ANGLAIS-FRANÇAIS
pour cabinet traduction, Toronto, Canada.
Conn. parf. de l'anglais et du français. Expér. indisp. de la traduction. Candidat doit obtenir visa immigration.
Ecr. n° 7.688 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société rech. pour Algérie
4 TRADUCTEURS
BILINGUES ANGLAIS
Spécialités pétrole, formation ingénieurs chimie expérimentés.
EU SELEC 63, avenue Franklin-Roosevelt (8e).
Téléph. 225-61-10 + 256-37-20.

Le Chef du département routier d'une importante société française souhaite dans le cadre de ses opérations à l'étranger entrer en contact avec des
INGÉNIEURS ROUTIERS
ayant le goût du travail outre-mer et désireux de mettre en œuvre leurs compétences en études, travaux, supervision.
Les ingénieurs intéressés de 30 ans minimum ayant déjà une expérience de l'étranger sont priés d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 1.140 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

RÉGIONALE

Société de Services et Conseils en Informatique, filiale d'un grand groupe industriel français, recherche
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
Poste à pourvoir à RENNES (réf. 01)
2 à 4 ans d'expérience.
Appelé à terme à diriger une équipe.
Pour travaux ds les domaines :
— Systèmes temps réel ;
— Réseaux ;
— Télétraitement ;
— Connaissance SOLAR.

Postes à pourvoir en REGION PARISIENNE (réf. 02)
2 à 6 ans d'expérience, connaissant :
— Systèmes temps réel ;
— MITRA ;
— DEC ;

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi (sous référ. HOUM mentionnée sur l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

offres d'emploi offres d'emploi

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION
recherche

■ Dans le cadre du développement de ses activités de vente de matériel DIGITAL EQUIPMENT, DATA GENERAL, INTER-DATA, C.I.I.-H.B., etc... et d'assistance

3 JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

(HOMME ou FEMME)

Les candidats (âgés de 28 ans min.) doivent impérativement avoir commencé leur carrière dans la vente de mini et micro-ordinateurs de gestion. Ils doivent avoir une bonne formation de base ainsi qu'une connaissance suffisante des Logiciels de base disponibles sur ce type d'équipements.
La rémunération des Ingénieurs commerciaux n'inclut pas de commissions; ils seront directement intéressés aux bénéfices de la Société à l'issue de la première année.
Un des 3 postes sera réservé à un candidat spécialisé dans les relations avec le Secteur Public et l'Administration.

INGENIEUR LOGICIEL FORMATION

Responsable de cette activité au sein de la Société, les candidats devront justifier d'une expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire.

■ Pour renforcer ses équipes de réalisation :

3 JEUNES INGENIEURS

(dégagés O.M.) - Formation Supérieure (Grande Ecole - M.I.A.G.E.) ayant une solide formation de gestion et d'informatique. Les candidats seront intégrés dans un 1er temps à nos équipes de réalisation de gestion. Selon leurs aptitudes, ils auront de nombreuses possibilités d'évolution.

3 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Expérience minimum souhaitée 2/3 ans - Formation I.U.T. ou équivalent, connaissance des systèmes de gestion D.E.C. appréciés.



Envoyer CV détaillé, photo et prétentions (discrétion assurée) à :
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113, Rue Aristide Briand 91400 ORSAY
(M° R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

se décentralisant proche banlieue Ouest, recherche d'urgence pour matériel IBM 370/158 sous OS/VS 1

INGÉNIEURS ANALYSTES

EXPÉRIMENTÉS

pour réaliser des applications bancaires ou de gestion ou d'organisation. Formation supérieure. Expérience de l'animation et de l'encadrement. Connaissances COBOL/ANS + ASSEMBLEUR + CICS. Référence 101.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

CONFIRMÉS

pour réaliser des applications bancaires (opérations sur l'étranger), tenue des comptes, gestion des titres).
Formation Maîtrise ou D.U.T. + deux à trois ans d'expérience. Connaissant bien COBOL/ANS, ASSEMBLEUR IBM ET CICS/VS.
Connaissances bancaires et VSAM appréciées. Référence 202.

PROGRAMMEURS SYSTÈME

pour concevoir et réaliser des outils informatiques, assister techniquement la section production et participer à la formation du personnel.
Deux à trois ans d'expérience. Compétence CICS souhaitée. Référence 404.

Même en vacances, envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 5.622 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

Informaticiens
Diplomés grandes écoles.

Nous sommes un groupe français multinational industriel et commercial, dont le siège est à Paris, employant en France 1500 Ingénieurs et Cadres.

Nous disposons d'un des plus grand centre informatique français et nous recherchons des ingénieurs informaticiens débutants ou expérimentés en informatique de gestion ou scientifique.

Notre politique est d'engager des Hommes de potentiel élevé, ouverts à un éventail d'activités, à qui nous offrons de larges possibilités d'évolution à travers les différents services de la Société.

Envoyer votre lettre manuscrite, cv, photo sous référence 7840 à rsc carrières, 92, rue Bonaparte 75006 Paris.



LOCATION DE VOITURES

recherche

CHEF D'EXPLOITATION INFORMATIQUE

IL DEVRA :
— s'occuper du matériel informatique mis à sa disposition (OS, MFTZ avec prochain passage MVS-RJE avec terminal DATA-100, SAISIES 3742) et faire respecter le planning d'exploitation ;
— encadrer et diriger dans l'immédiat une petite équipe. Il aura à travailler en étroite collaboration avec les services études et informatiques européens. Sa responsabilité pourra évoluer selon ses capacités et la mise en œuvre de nos futurs systèmes ;
— le candidat devra être âgé de 30 ans environ et connaître parfaitement les techniques d'un matériel de télétraitement.
L'ANGLAIS COURANT PARLE EST INDISPENSABLE.

Envoyer curriculum vitae, photo, prétentions et disponibilité à : AVIS, 19, rue Albert, 75013 PARIS, sous le n° 426-16.

EDITIONS DE VAILLANT
recherche
pour son hebdo
PIF GADGET
RÉDACTRICE-JOURNALISTE
confirmée
Envoyer C.V. à :
M. le Secrétaire Général de la rédaction,
126, rue La Fayette, Paris (10e)

Organisme de formation recherche pour septembre
UN ANIMATEUR
rémunéré à la vacation pour assurer stage en économie d'agents de maîtrise.
Conviendrait à enseignant titulaire du C.A.P.E.S.
Adresser C.V. et prétentions à ASFOR, 75263 Paris Cedex 06.

Important Cabinet
Relations publiques
recherche
COLLABORATEUR
— Formation universitaire.
— 3 ou 4 années expér. R.P. ou préférence journalisme.
— Libre rapidement.
Envoyer C.V., photo et prétentions à T 07.413 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Nombreux emplois possibles ds l'animation (artisanat, plein air, loisirs). Documentation revue France - Animation (B 3) B P. 402-09 Paris.

Petit foyer de réinsertion sociale recevant de jeunes adultes rech. pour engagem. immédiat
EDUCATEUR SPECIALISE
EDUCATEUR MONITEUR
Région de Pontoise.
Tél. : 464-67-25 le matin du lundi au vendredi.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour domaine informatique scientifique
INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
DEBUTANT
diplômé gde école exclusivem., ayant des connaissances en analyse numérique.
Adresser C.V., photo (retournée) à n° 74.962,
CONTESSE PUBLICITE,
20, aven. de l'Opéra, PARIS-1er.

Poste stable SURESNES
PROGRAMMEUR COBOL
MATERIEL H.B. 61-60
Bac H + 6 mois expér. envir. ou IUT débutant.
Se présenter :
SRS 66, rue de Provence, (9e), 2e étg. gauche.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE
recherche
INGÉNIEURS
DEBUTANTS
DIPLOMES
Libérés Service national.
Nationalité française.
E.C.P. - E.N.S.T. - E.S.E.
Pour étude et mise au point circuits transistorisés.
Adresser C.V., photo (retournée) n° 74.958 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE DE TRANSIT
recherche
pour son bureau à PARIS
UNE EMPLOYÉE
de transit qualifiée pouvant assurer suivi des dossiers et travail de secrétariat.
Sérieuses références exigées.
Tél. : 266-67-55, M. GRISARD.

Entreprise de dimension nationale secteur diffusion presse recherche dans toutes les villes universitaires et les universités de Paris
ÉTUDIANTS
dynamiques, ayant le goût de l'initiative et le sens des responsabilités, pour leur confier le poste de
CHEF DE GROUPE
pour la campagne 78-79
REMUNERATION ELEVEE
Travail (volume décroissant de sept. à mars) compatible avec les études
Les candidats retenus bénéficieront de 2 jours de formation accélérée au siège de Paris
Env. rapidement : lettre manuscrite + C.V. + photo réc. en précisant lieu d'études à FAYOLLE, 21, rue Rollin, 75240 PARIS CEDEX 05
Profil apprécié : 22 ans, école de commerce ou 2e cycle scienc. Eco - Droit.

Sté DOCUMENTATIONN rech.
RÉDACTEUR
NOTICES TECHNIQUES EN ELECTRONIQUE
(circuit logique). Niveau ATP et ingénieur.
Tél. : 664-12-71.

APSIDE
40, rue de Ponthieu
75008 PARIS recherche
disponibles rapidement
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Tél. : 225-12-46 - 359-27-00
ou envoyer C.V.

Société de Formation
recherche
DES ANIMATEURS
à temps partiel
(3 à 50 journées par an).
— Economie générale ;
— Gestion, comptabil., finances ;
— Commerce extérieur ;
— Organisation ;
— Transports.
Envoyer curriculum vitae à
DEMOS 28, rue de l'Arcade 75008 PARIS.

URGENT - PARIS CENTRE
Agence de publicité spécialisée en petites annonces, recherche
DESSINATEUR (TRICE) D'EXÉCUTION
pour montage documents, 24 h. par semaine.
Horaire adaptable.
Ecrire avec prétentions à M. VARNIER, 149, rue Saint-Honoré, PARIS-1er.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,83

offres d'emploi

AUCHAN

jeunes responsables commerciaux

DANS UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION FRANÇAISE

Vous êtes :
- diplômé d'Etudes Supérieures
- vous possédez l'esprit commerçant
- vous avez le courage de vos ambitions
- vous savez entreprendre et décider
- vous êtes capables de diriger et d'animer des hommes de bon niveau.

Nous vous offrons :
- une école enrichissante sur le plan humain, et sur le plan professionnel
- une large délégation :
  - la responsabilité d'une partie du magasin
  - la définition de votre politique, de votre gamme et de vos objectifs
  - la responsabilité de votre personnel
- l'évolution de la rémunération est liée aux résultats économiques et humains
- une évolution de carrière grâce à une politique active de promotions internes et d'expansion

Si notre proposition vous intéresse, nous vous attendons et serons heureux de vous recevoir. Envoyer CV détaillé et photo sous référence A 860 à M. Christophe DUBRULLE - Directeur Régional AUCHAN - avenue Joffre - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Une Importante Société de Télécommunications recherche pour

SECONDER LE RESPONSABLE DE SON SERVICE FORMATION

UN CADRE

Il sera chargé :
— De l'analyse des besoins ;
— De l'élaboration des plans de formation correspondants ;
— De la recherche d'organismes spécialisés ;
— De l'organisation pratique des sessions et de leur animation éventuelle.

Les candidats, de formation supérieure, devront justifier d'une pratique d'au moins deux années dans l'analyse des problèmes de formation, en entreprise, ou en cabinet spécialisé...

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions (avec photo), sous réf. 75.111 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Importante Société Pétrolière recherche

UN ASSISTANT RELATIONS EXTÉRIEURES

Expérience 5 ans minimum domaine relations publiques (acquise dans entreprise ou agence). Anglais indispensable (rédaction et conversation).

— Excellente présentation ;
— Bonne culture générale.

Le candidat devra être capable de contribuer à la création et la réalisation de programmes de relations publiques. Bonne connaissance des médias souhaitable.

Envoyer C.V. et photo, n° 74.704, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Société VPC en pleine expansion située dans la banlieue de ROUEN recherche pour son service informatique

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Formation IUT, BTS ou AFPA, 18 mois minim. d'expérience de réalisation de logiciel en COBOL. La pratique de l'assembleur IBM ou du système DOS serait un atout supplémentaire. Env. C.V. détaillé et prétent. à SEDD, service du personnel, rue Berthelot, 76150 MAROMME La Maine.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE recherche

COLLABORATEURS COLLABORATRICES

25 ans minimum. Libres de suite, dynamiques, ambitieux, excellente présentation. Voiture souhaitée. Travail sur rendez-vous.
AVANTAGES SOCIAUX
GAINS IMPORTANTS
FORMATION ASSUREE

SITUATION AVENIR

Statut V.R.P.
Tél. à M. BELLEC, 538-66-75.

Recherche novembre 1978 GERANT ou COUPLE appointé pour important magasin de chaussures, région Oise. Expérience vente et distribution chaussures exigée. Env. C.V., photo et prétent. à ERAM, BP 4, 60201 Compiègne.

CHEF PROJET INFORMATIQUE

(Burroughs, série B 1860) expérimenté en DATA base D.M.S., N.D.L., M.C.S., banlieue Sud Paris. Ecrire sous référence 5.025 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Cabinet international recherche

FISCALISTE

compétent en droit fiscal français et international. Brillant avenir pour candidat qualifié. Ecr. av. C.V. et prét. à 07.365 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2°).

FERODO

Groupe Industriel Français
C.A. 4,2 milliards - effectif 29 000
recherche dans le cadre du développement international de son activité
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

JEUNE INGENIEUR AFFAIRES INTERNATIONALES

obligatoirement diplômé Ingénieur (mécanique) et ayant de préférence 3 à 4 ans d'expérience (études, ventes) dans l'industrie automobile. Pour notre ligne de produits "Friction" il devra développer nos relations avec les constructeurs allemands. Il sera leur interlocuteur responsable de négociations techniques et commerciales pour la vente de nos produits.

Larges perspectives de carrière au sein du Groupe. Poste basé à Saint-Ouen (93), nombreux déplacements en Allemagne.

Bilingue Français-Allemand exigé.
Nationalité allemande souhaitée.

Adresser CV (en Français), prétentions et photo sous N° 24201 à FERODO Service Recrutement 43, rue Bayen Paris 17e

---

FILIALE FRANÇAISE EN EXPANSION D'UN GROUPE MULTINATIONAL PRODUITS D'ÉQUIPEMENT DE LARGE DIFFUSION
recherche pour une création de poste à PARIS

RESPONSABLE ÉTUDES DE MARCHE

Ce cadre devra :
- Effectuer les études de marchés qualitatives et quantitatives.
- Etablir le tableau de bord commercial nécessaire à la détermination des politiques produits et marchés.

Poste d'avenir pour E.S.S.E.C., E.S.C.P., Sciences Eco. ou équivalent, disposant environ trois ans d'expérience acquise au sein grande entreprise commercialisant des produits grand public et si possible produits industriels.

Connaissance anglais souhaité.

Ecrire sous référence IB 118 AM

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
efap

ENTREPRISE MOYENNE APPARTENANT A GRAND GROUPE INDUSTRIEL recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS

A.M., E.N.S.I.
ou formation analogue
débutants ou quelques années de pratique

Pour Postes en production Usine Nord de la France et chantiers France Métropolitaine ou Étranger.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo n° 42945B BLEU Publicité 17, rue Lebel 94300 VINCENNES

INFORMATIQUE

Etablissement financier propose
STAGES 1 MOIS : SEPTEMBRE/OCTOBRE.

A DÉBUTANTS DUT, MIAGE et MAITRISE

Libérés des obligations militaires. Rémunération brute, stage 3 000 F ; à l'issue du stage, quelques postes fixes seront pourvus.

BANLIEUE OUEST

Même en vacances, envoyer C.V., photo et prétent. n° 75 044 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui trans. Réponse assurée.

Jeunes ingénieurs
grandes écoles
Electriciens et électroniciens.

Un très grand bureau d'ingénierie, basé à Paris recherche de jeunes ingénieurs électriciens et électroniciens issus des Grandes Ecoles, débutants ou possédant quelques années d'expérience.

Ils participeront à la conception ou à la réalisation d'usines en région parisienne, en province ou même à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence 7845 à rsc carrières, 92, rue Bonaparte 75006 Paris.

Filiale Electronique grand Groupe Français recherche

INGENIEUR PROJET et TECHNICO-COMMERCIAL

en électronique grande école. Réf. A.

INGENIEUR LOGICIEL

micro-informatique - mini-informatique temps réel grande école. Réf. B.

Adresser CV, rémunération souhaitée en précisant la référence sous N° 2215 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

Sté industrielle de Metz (57) en expansion continue, recherche pour son service technique et développement,

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Débutant ou avec expérience en construction électrique. Préférence sera donnée à ingénieur I.E.G. ou Supelec. Ecrire avec C.V. au n° 4.131 PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

ALBA INFORMATIQUE recherche

PROGRAMMEURS ou ANALYSTES-PROGRAMMEURS

maîtrisant parfaitement langages GAP II, COBOL ou PL 1.
Ecr. ALBA INFORMATIQUE 116, rue de la Tour, 75016 PARIS.
OU TEL. : 504-89-96 / 504-89-10

Vous êtes **un vendeur** de premier ordre. Vous voulez progressez sur le plan professionnel et financier. Nous vous offrons cette chance dans la vente de **produits immobiliers**

Adressez votre CV + photo à SOPRO Réf. 908 11, rue du Colisée 75008 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS
recherche pour sa
Direction des Approvisionnements

UN INGÉNIEUR

- Il participera à la mise en place d'un plan d'approvisionnement à court et moyen terme.
- Il assistera le contrôleur de gestion dans l'élaboration et le suivi des budgets d'achats.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant une expérience similaire de deux à trois ans.

Des connaissances en composants électroniques et en informatique seraient appréciées.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions (avec photo) sous référence 75.108 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

secrétaires

NEUILLY (Sablons)

Une des premières sociétés internationales de service informatique recherche la

SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR FINANCIER DU GROUPE

PROFIL :
- Minimum 28 ans.
- Excellente présentation.
- Expérience dans un service identique ou cabinet d'audit international.
- Anglais indispensable, Allemand apprécié.

Si toutes ces conditions ne sont pas remplies, s'abstenir.

Travail motivant au sein d'une équipe jeune et dynamique. Salaire suivant capacités.

Env. C.V. avec photo et prét. à n° 75.022 CONTESSE PUBL., 20, avenue OPERA, PARIS-1er.

SOCIETE INTERNATIONALE quartier ETOILE, recherche

SECRETAIRE STENODACTYLO

Bilingue (anglais-français). De préfér. de langue maternelle anglaise ou maîtrisant parfaitement anglais parlé et écrit. Connaissances d'allemand appréciées. Adresser C.V., prétentions à 75.123, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

URGENT - RECHERCHONS excellente

STÉNODACTYLO CONFIRMEE

pour petit secrétariat. Se présenter VINS VIGNA, 3 et 5, av. Ste-Claire-Deville, Z. I. 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE. 794-41-24 - 794-49-21.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

Il ne faudra que 6 mois pour reconstituer le capital, 200.000 F, utile à l'immédiate (et rigoureusement légale) exploitation d'une invention exceptionnelle dont l'auteur recherche un collaborateur-commanditaire disposant de tout son temps (ou pouvant mandater un représentant). Tél. de 9 à 19 h. à M. Jean Ambroise au 929-64-51 (région parisienne).

propositions diverses

A VOTRE SERVICE
Aménagem. d'appartem., petite maçon., plomb., carrelage, élect. menuiserie. Crédit possible ds certains cas. Devis gratuit. Tél au 770-86-32 ou 770-54-59.

---

780 KM PARIS-OUEST
Chasse, plaine et bois 220 ha. Actions disponibles, 1.750 F. Tél. : 16 (32) 40-34-88

cours et leçons

MATHS Ts niv., rattrapage examen par professeur. Téléphone : 327-18-86.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtement muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 en stock. Tél. : 355-66-50.

VENDS table de ferme ancienne chêne 170X82, 2 tir., 1.800 F. 6 chaises paillées, 900 F. FINCH, 255-72-48, hres bureau. PORTE D'ORLEANS

autos-vente

divers

SELECTION BMW
316 6-78 métal. 3.500 km ;
320/6 5-78 métal. 4.200 km ;
320/6A 5-78 3.800 km ;
520/6 5-78 métal. 3.000 km ;
525/6 78 métal. 2.200 km ;
525 A 6-78 métal. 3.500 km.
AUTO PARIS XV
63, r. Desnouettes. 533-69-95

perdu-trouvé

Perdu La Celle-Saint-Cloud chat noirs, pattes et ventre blancs collier blanc. Environ rue de Vindé. Enft très triste. Récomp. Le ramener 19, rue de Vindé si on le retrouve.

animaux

Particulier vend chiots L.O.F. SPRINGER-SPANIEL parents extra chasse M.CLAIR Le Monceau, 77930 Perthes-en-Gâtinais. Tél. : 438-12-18

demandes d'emploi

Cherche à 46 ans gardiennage de grande propriété, château ou autre, dans le Midi de préfér. Ecr. no 7.786 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme allemande, traductrice diplômée (français-italien) connaissant dactylogr. cherche emploi dans ambiance sympath. qui laisse le temps d'agrémenter la vie. Ecrire à Gabrielle Noss, Blumenstrasse 28 D-66 Saarbrücken.

Opératrice multiclavier, 5 ans expérience ch. place stable. Rég. 75, 94, 93, 77. Libre de suite. Ecr. no 7.793, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Ht niveau grande école + USA, 10 a. d'exp. France et étranger propose services ts azimuts à entreprise, société ou administration désirant réaliser investissement en personnel rentable à court et long termes. Excellent rapport qualité-prix. Ecr. no 7.794 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE 24 ANS

NIVEAU DOCTORAT DROIT spécialisé en protection de l'environnement, rech. tt emploi correspond. à sa formation. Ecr. no T 07.422 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

ANALYSTE FINANCIER

31 ans
- 5 ans d'expérience dans établissement financier Paris.
- Diplômé d'études supérieures, membre S.F.A.F.
- Cherche situation similaire ds établissement financier, banque priv. ou compagnie d'assurances Paris.

Ecr. no 2.948 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Employé technico ccial, nation. allem., 34 a., actuellement ds vente instrument de mesure et outil., connaiss. construction mécan., ch empl. représentation service export région Stuttgart, Allem. du Sud et Allemagne. Ecr. M. CLERC, 200 Carraire de Sauviou, 83140 Six-Fours-les-Plages ou tél. (94) 25-44-38.

Jne fille SECRETAIRE MEDICALE diplômée, débutante, ch. emploi 1er sept. Tél. 721-22-18.

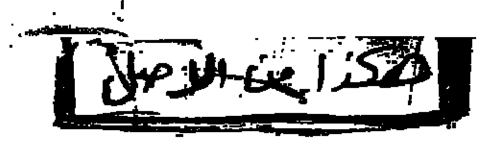
SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

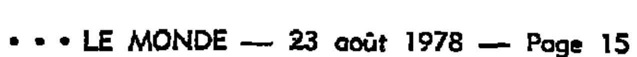
24 ans, 5 ans expérience, cherche PETIT SECRETARIAT DE DIRECTION 5 X 8, libre 1er septembre. Mlle BECHERBLUT 20, Grande-Rue, 91 - JUVISY.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

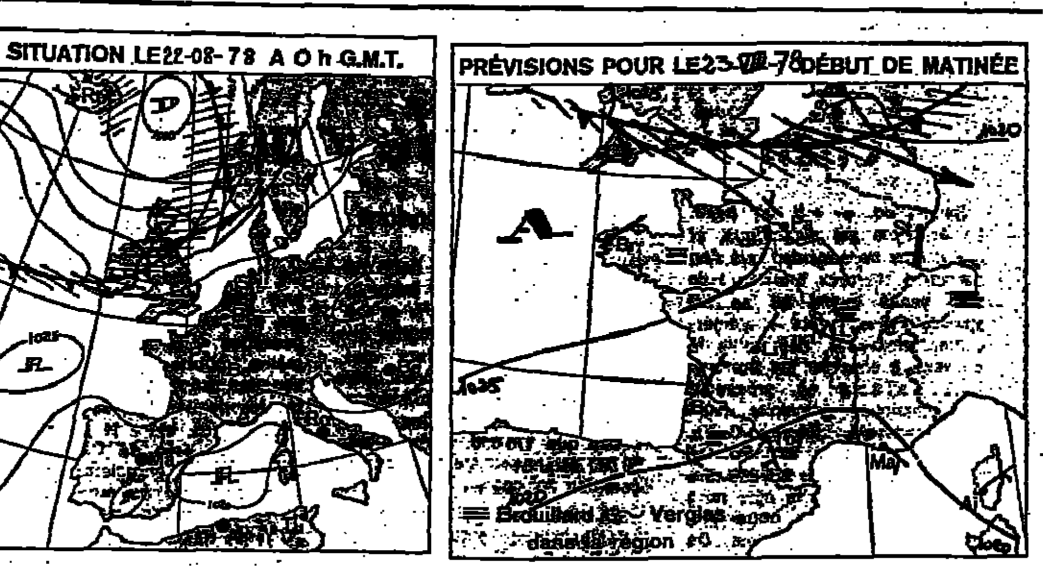
les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.





AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 août à 0 heure et le mercredi 23 août à 24 heures :

Mercredi, un passage très nuageux sera observé progressivement par le nord-ouest, sur nos régions s'étendant de la Manche à nos frontières du nord et du nord-est, ainsi qu'au Jura. Des pluies faibles et passagères débuteront le matin sur les côtes de la Manche orientale. Elles atteindront, le soir, le relief du nord-est en prenant parfois un caractère orageux. Après ce passage, des éclaircies se développeront à nouveau par le nord-ouest. Dans cette zone, on notera une baisse des températures maximales.

Sur le reste de la France, le temps bien ensoleillé persistera après la dissipation de quelques brouillards de vallées et des nuages côtiers locaux. Les températures varieront peu.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 22 août, à 8 heures, de 1 022,8 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 août ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 27 et 16 ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 29 et 16 ; Brest, 21 et 9 ; Caen, 21 et 9 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 13 ; Dijon, 29 et 15 ; Grenoble, 29 et 15 ; Lille, 25 et 11 ; Lyon, 28 et 15 ; Marseille, 29 et 19 ; Nancy, 27 et 12 ; Nantes, 24 et 12 ; Nice, 25 et 22 ; Paris-Le Bourget, 25 et 10 ; Pau, 28 et 17 ; Perpignan, 32 et 19 ; Rennes, 23 et 10 ; Strasbourg, 29 et 14 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 30 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 ; Amsterdam, 22 et 13 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 26 et 15 ; Bonn, 27 et 13 ; Bruxelles, 23 et 13 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 22 et 14 ; Genève, 26 et 14 ; Lisbonne, 33 et 18 ; Londres, 25 et 10 ; Madrid, 36 et 17 ; Moscou, 20 et 12 ; New-York, 26 et 20 ; Palma-de-Majorque, 29 et 17 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 24 et 13.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 158

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III							■		
IV		■			■				
V		■						■	
VI		■							
VII			■				■		
VIII			■				■		■
IX					■				
X				■				■	
XI			■			■			

HORIZONTALEMENT

I. Peut remplacer tout un trousseau. — II. Sorte de bazar. — III. Salées et poivrées ; Pronom. — IV. Symbole ; Qui a donc été transporté. — V. Automatiquement foulé aux pieds. — VI. Mettait cartes sur table. — VII. Copulatif ; Ses rives sont familières aux Strasbourgeois ; Entame une série. — VIII. Cité ancienne ; Pas pour des soldats. — IX. Pas atteint dans sa constitution ; Ne pas laisser sans emploi. — X. Point de départ d'un conflit ; Fut un lieu de rendez-vous d'affaires importantes. — XI. Pronom ; Souventes fois prononcé par les Précieuses ; Accompagne tout ce qui est cru.

VERTICALEMENT

1. Sont constamment penchées sur le problème des réparations. — 2. Dissipe ; Limite pour l'usure. — 3. Couche dans les rochers ; Partie de plaisir. — 4. N'annonce rien de bon lorsqu'elle est précaire. — 5. A beaucoup vieilli ; A donc perdu de l'éclat ; Utile pour les habitués des cercles. — 6. Un qui ne sait pas compter. — 7. Conjonction ; Roi ; Donne un tour heureux à la pensée. — 8. Vieux registre ; On l'exploite en la creusant. — 9. Freine l'ardeur d'un exécutant ; Il peut n'y en avoir qu'une dans un trou.

Solution du problème n° 2 157

Horizontalement

I. Saucisses. — II. Erronées. — III. Nécessité. — IV. Eut. — V. Oraison. — VI. Mal ; N.S. ; Se. — VII. Edentées. — VIII. Ni ; Eau ; Un. — IX. Tenante. — X. Su ; Né ; Lad. — XI. Ote ; Uns.

Verticalement

1. Sentiments. — 2. Are ; Adieu. 3. Urcéolé. — 4. Cœur ; Néant. — 5. Instantanée. — 6. Ses ; Iseut. — 7. Seins ; Elu. — 8. Est ; Ossu ; An. — 9. Erne ; Nids.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 21-22 août 1978 :

UN DECRET pris pour l'application de la loi n° 71-505 du 29 juin 1971, portant institution d'un système de paiement mensuel de l'impôt.

Chasse

● *Le prix Tony-Burnand*, attribué annuellement par l'Association des journalistes de la chasse, sera décerné le 3 novembre prochain dans le cadre de la chasse de la Roche-Couloir (vallée de Chevreuse).

Il est destiné à couronner un ouvrage littéraire ou technique ayant trait à l'art ou à la pratique de la chasse. (Rens. : Christian Guy, 100, rue de Richelieu, 75002 Paris.)

Circulation

PANNE SÈCHE

Un de nos lecteurs, M. J.Y. Pouliquen, Le Chatou, dans les Yvelines, nous a adressé le témoignage suivant :

Mercredi 9 août, 2 heures du matin, sur la nationale qui, de Calais rejoint Paris par Abbeville et Beauvais. Soixante-dix kilomètres avant d'atteindre Beauvais je commence à guetter une station-service ouverte de nuit. Mais, après une heure de vaine recherche, un peu d'inquiétude me gagne.

Dans Beauvais, parcouru en tous sens, au moins quinze stations, mais pas une ouverte. En désespoir de cause, j'espère que la proximité de Paris me permettra de trouver enfin ce que j'attends. Mais hélas !, à court d'essence, la voiture s'arrête devant une borne téléphonique du Secours routier français, près de l'Isle-Adam.

Après quelques minutes de crachements et grésillements, une voix se fait entendre à qui j'expose mon cas : panne sèche, pas de station ouverte sur 100 kilomètres. Il me faudra trois minutes pour m'entendre dire textuellement : « Je regrette, mais vous n'êtes pas sur mon secteur, je ne peux rien pour vous ! » Quel secteur (autre que celui de Cergy) aurais-je donc dû choisir et à quelle borne téléphonique aurais-je dû m'arrêter ? « O n » me conseille donc le « stop » à 3 heures du matin sur la Nationale 1.

Bon conseil puisque, après vingt-cinq minutes seulement, un conducteur compatissant à qui était arrivé le même déboire me conduit à 15 kilomètres de là, première et seule station ouverte de nuit à 20 kilomètres de Paris. Le garagiste devait m'apprendre que toutes les nuits plusieurs automobilistes connaissaient la même mésaventure. (Je n'étais, en l'occurrence, que le cinquième cette nuit).

Deux questions se posent donc finalement : sur un axe routier de l'importance de celui que j'empruntais ce 9 août, est-il normal de ne pas trouver de station-service ouverte de nuit sur au moins 150 kilomètres ? D'autre part à quoi servent les bornes téléphoniques en général et le Secours routier français en particulier ?

Visites, conférences

MERCREDI 23 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 7 h., grille des tuileries, place de la Concorde, Mme Oswald : « Abbaye du Mont-Saint-Michel ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « Hôtel de Sully ».

15 h., statue d'Eiffel, tour Eiffel, côté Seine, Mme Legregeois : « Promenade sur les berges de Seine ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Promenade sur les toits de Notre-Dame de Paris ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Guillier : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h., 1, place Monge, Mme Ferrand : « Alentours de la rue Mouffetard et hôtel Scipion Sardini ».

15 h., entrée du pavillon de Flore : « Exposition la donation Picasso » (Paris et son histoire).

21 h., métro Pont-Marie, M. R. Guérin : « L'île Saint-Louis d'hier et d'aujourd'hui » (Templia).

ANCIENS COMBATTANTS

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RAPPORT CONSTANT A REMIS SES CONCLUSIONS

Le groupe de travail qui avait été chargé par la commission tripartite réunie en février 1978 de comparer la situation des fonctionnaires et des pensionnés de guerre (rapport constant) vient de remettre les conclusions de ses travaux au secrétaire d'État aux anciens combattants, président de la commission.

Celui-ci va en assurer la diffusion aux membres de la commission (dix parlementaires, dix anciens combattants, dix membres de l'administration) *« en temps utile avant la prochaine réunion de la commission, prévue pour la deuxième quinzaine de septembre,* précise un communiqué du cabinet de M. Plantier.

» Ainsi se trouvera tenu l'engagement pris par le gouvernement d'examiner, en concertation avec les anciens combattants, ce que certains d'entre eux appellent le « contentieux du rapport constant. »

[Le rapport constant préconise l'indexation des pensions d'invalidité de ses ressortissants sur le traitement de la fonction publique à l'indice net 170 (qui deviendra à partir du 1er septembre 1978 l'indice majoré 195).

Les associations critiquent l'application de ce principe établi par une loi de 1953. Il n'y a plus de fonctionnaires à l'indice pris pour référence (cet indice était celui des huissiers de ministères). Les anciens combattants estiment que le système actuel se traduit par une perte d'environ 25 %, ce que le secrétaire d'État conteste.]

Transports

Entre Paris et Londres

NOUVELLES FACILITÉS POUR LES PASSAGERS AÉRIENS

Pour la période d'été, Air France et British Airways offrent en moyenne trois mille cinq cents places, chaque jour, et dans chaque sens, sur leurs quinze vols reliant Paris et Londres. De nombreuses améliorations ont été apportées au service.

A l'aéroport de Roissy, les passagers sont dirigés sur les banques de la porte n° 10, situées dans une zone moins occupée. Au satellite 6 — d'où partent et arrivent tous les vols à destination ou en provenance de Londres, — un comptoir « liste d'attente », situé près du pilier central, permet de traiter les passagers ne disposant pas d'une réservation sur un vol en partance.

A l'aéroport londonien d'Heathrow, Air France est installée dans le centre du terminal n° 2 en attendant de retrouver le *Britannic Building* en cours de rénovation. Des mesures qui seront prises conjointement avec British Airways vont permettre de pallier les difficultés qu'entraîne l'exploitation de la ligne Paris-Londres à partir de deux terminaux différents.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

régions

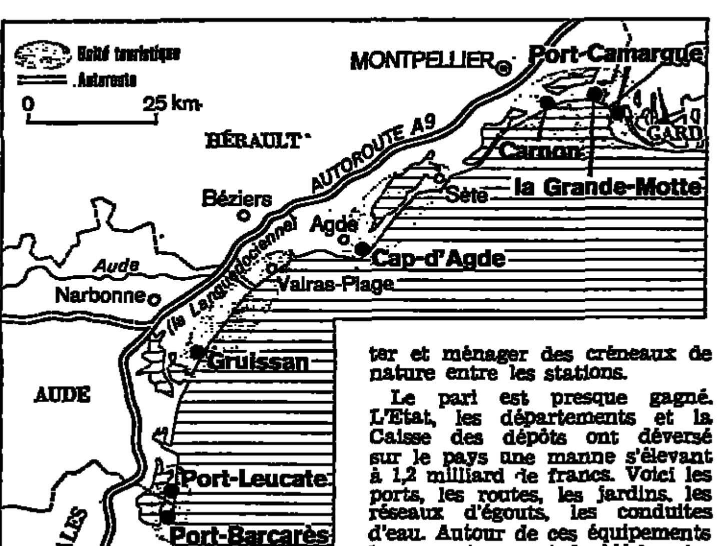
Languedoc-Roussillon

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT VISITE LES NOUVELLES STATIONS DU LITTORAL

La Floride française à mi-parcours

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, devait se rendre, ce mardi 22 août, sur la côte du Languedoc-Roussillon pour y examiner les problèmes posés par l'aménagement et la protection de ce littoral. Dans la matinée, il devait visiter la station de Port-Barcarès (Pyrénées-Orientales) et dans l'après-midi, celle du Cap-d'Agde (Hérault), où une réunion de travail avec les maires du littoral était prévue.

Deux millions d'estivants auront passé leurs vacances, cette année, sur les plages du Languedoc-Roussillon. Parmi eux, deux à trois cent mille touristes étrangers. Ces deux chiffres témoignent de la réussite d'un grand dessein. Il y a quinze ans



on ne trouvait sur ces rivages ingrats, dénudés, hantés par des myriades de moustiques que quelques villas médiocres et des bidonvilles sauvages. Sur les nationales de l'arrière-pays, les vacanciers roulaient vers l'Espagne.

L'Etat décida d'exploiter cette friche touristique et créa la mission d'aménagement du littoral Languedoc - Roussillon. Premier objectif : mettre fin à l'anarchie en organisant le développement autour de cinq unités touristiques. Deuxième objectif : assainir, planter et ménager des créneaux de nature entre les stations.

Le pari est presque gagné. L'Etat, les départements et la Caisse des dépôts ont déversé sur le pays une manne s'élevant à 1,2 milliard de francs. Voici les ports, les routes, les jardins, les réseaux d'égouts, les conduites d'eau. Autour de ces équipements les promoteurs ont doublé la mise pour construire environ 150 000 « lits » sur les 290 000 prévus. Ce sont les célèbres pyramides de la Grande-Motte, les ruelles vieux style du Cap-d'Agde, les « médinas » de Port-Barcarès. L'invention architecturale a fleuri sur le sable.

On voulait réaliser une sorte de Floride à la française et apparemment les touristes ne boudent pas. Pendant la saison 1977, ils ont dépensé ici 3,8 milliards de francs. Bien que cette évaluation soit hasardeuse, on estime que l'aménagement a suscité la création de vingt mille à trente mille emplois nouveaux. La région en avait bien besoin.

Mais la vente des appartements et des villas ne marche pas partout avec un égal bonheur. Si le Cap-d'Agde et la Grande-Motte connaissent un succès spectaculaire, on ne se bouscule guère à Port-Leucate et, surtout, à Port-Barcarès, dont la construction a pourtant commencé en même temps que les deux premières, en 1970. Sans doute l'achèvement de l'autoroute A 9, qui irrigue à présent tout l'arrière-pays de Nîmes à Perpignan, va-t-il faire l'effet d'une transfusion pour ces stations un peu languissantes.

Mais, au fond, ce n'est pas la langueur que l'on craint le plus désormais, mais la pléthore. Agde et ses dix mille habitants s'effraie de la cité de cinquante mille baigneurs qui s'édifie non loin d'elle... Le bourg de Mauguio a dû laisser partir La Grande-Motte qui dix fois plus peuplée en été que sa commune de rattachement, a fait sécession.

Le succès fait des envieux. Les villages de vignerons, qui ont été volontairement exclus du plan d'aménagement initial pour laisser des coupures dans le tissu bâti, commencent à rêver. Ils voudraient bien ramasser quelques miettes du banquet touristique. Cela apparaît clairement dans les plans d'occupation des sols que les communes littorales sont en train d'élaborer.

Classement

Tous les terrains ou presque sont constructibles. Faudra-t-il que le ministère de l'environnement fasse un éclat en refusant certains POS, comme la loi lui en donne le droit ? Sans ce coup de semonce, le « parti d'aménagement et de protection » du littoral risque d'être mis en pièce.

Déjà, sur la côte des Pyrénées-Orientales, à Torreilles dans un site vierge et théoriquement protégé, le promoteur Merlin construit tranquillement avec des permis en bonne et due forme sept cent quarante villas originales qui s'arrachent comme des petits pains. Voilà un coup parti — incompréhensible et stupéfiant — qui pourrait en justifier bien d'autres. D'autant que les rives des étangs, petites mers intérieur qui jalonnent la côte, sont à leur tour menacées. Pour l'instant, les chasseurs tiennent bon, mais il faudra sans doute recourir à la procédure du classement pour étayer les défenses. Sur les berges de l'étang de Thau, un promoteur affiche ses intentions. Ici, il s'agit de préserver les chances de l'aquaculture, richesse de demain. M. François Delmas, qui est à la fois l'élu du département et secrétaire d'Etat à l'environnement, résistera-t-il ?

Alors, pour tenter de répartir la prospérité sans dilapider ce capital national qu'est la côte, on parle d'aménagement en profondeur. Il s'agit de « vendre » l'arrière-pays en profitant du succès des bâtisses pied dans l'eau. Voilà un second pari, peut être aussi difficile à tenir que le premier, pour la mission d'aménagement. Car, ici, on ne s'en prend pas à des plages désertes, mais à un vieux pays, encore vivant, délicat, ombrageux même. Les Occitans qui dénoncent cette « néo-colonisation » y éveillent bien des sympathies.

MARC AMBROISE-RENDU.

282 000 LITS

nouvelles Stations	1re tranche Capacité	totale lits
La Grande-Motte ..	39 000	51 500
Port-Camargue	13 200	15 700
Cap-d'Agde	24 400	52 500
Gruissan	15 200	42 000
Port-Leucate	22 400	40 300
Port-Barcarès	32 300	52 300
Saint-Cyprien	10 800	28 000
TOTAL	157 300	282 300

● *Cap d'Agde : des équipements plutôt que des logements.* — La société de protection de la nature Languedoc-Roussillon indique, dans une lettre ouverte : *« Si nous admettons que la station du cap d'Agde nécessite un parachèvement, nous souhaitons que le seul objectif de la troisième et dernière tranche soit d'y améliorer les conditions de vie pour tous : équipements appropriés à l'afflux touristique (station d'épuration, ramassage des ordures ménagères, parkings, pistes cyclables) ; aménagement et protection des plages ; réalisations sociales (accueil et transport des personnes âgées, des handicapés-moteur). Nous protestons vivement contre la construction de nouveaux lotissements qui entraîneraient la destruction des derniers milieux et sites naturels au profit de quelques affairistes. »*

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LA SITUATION DANS LA RÉPARATION NAVALE

Le rachat partiel du groupe Terrin par les Chantiers du Havre entraînerait sept cents licenciements supplémentaires

De notre correspondant régional

Marseille. — Après quinze mois d'agonie, le groupe marseillais de réparation navale Terrin se trouve désormais dans une situation désespérée. Son plan de charge tend au néant, sa trésorerie est exsangue et ses responsables sociaux démissionnent les uns après les autres. Après M. Guy Pérès, qui avait annoncé, le jeudi 17 août, qu'il renonçait à son mandat de président du directoire de la société mère, la Société provençale des Ateliers Terrin (SPAT), c'est M. Pierre Blum qui a fait connaître, le lundi 21 août, sa démission de la présidence de la société holding du groupe, la Société méditerranéenne de gestion et de participation (SOMEGEP). Ancien président de la chambre d'industrie et de commerce et du Port autonome de Marseille, M. Blum a précisé qu'un administrateur judiciaire serait prochainement désigné pour lui succéder.

L'ultime espoir d'un sauvetage de Terrin résidait dans le rachat du groupe par le président-directeur général des Ateliers et chantiers du Havre, M. Gilbert Fournier, dont les propositions ont été rendues publiques dans leurs grandes lignes, le lundi 21 août (*le Monde* des 20 et 21 août). Or la solution envisagée par M. Fournier consacrerait l'éclatement du groupe marseillais. Le P.-D. G. des Ateliers et chantiers du Havre ne serait, en effet, intéressé que par le rachat des actifs des deux sociétés du secteur réparation navale, la SPAT et les Ateliers provençaux (A.P.), ainsi que par la reprise d'une société de maintenance technique, Sud-Marine.

D'autres solutions devraient donc être trouvées pour la division industrie, comprenant essentiellement la Société des ateliers de la Méditerranée (SAM), qui emploie environ quatre cents salariés, et neuf autres petites sociétés spécialisées dans les travaux de mécanique, de chaudronnerie et de fonderie.

Le sous-préfet délégué auprès du préfet de région, M. Yves Van Haecke, a indiqué qu'une formule était recherchée, permettant la continuation de l'activité de ces sociétés, dans le cadre du règlement judiciaire du groupe. Chacune des entreprises concernées serait mise en gérance, avec la caution des parties intéressées par la continuation de l'exploitation.

Les propositions faites par M. Fournier reposent, d'autre part, sur un nombre d'heures productives faible — cent dix mille par mois, — qui impliquerait de nouvelles et importantes réductions d'effectifs, touchant, dans la meilleure des hypothèses, environ sept cents salariés sur les mille sept cent cinquante du secteur de la réparation navale. Le P.-D. G. des Chantiers du Havre estimerait enfin nécessaire une diminution de la masse salariale des sociétés, qui pourrait être obtenue par la suppression de certains avantages propres au groupe Terrin.

La C.G.T. repousse, pour sa part, tout projet se traduisant par de nouveaux licenciements et la remise en cause des avantages acquis. La C.G.C., qui parle d'un *« invraisemblable gâchis »* est, elle aussi, opposée au principe d'une réduction massive des effectifs et estime *« difficile, sinon impossible, d'accepter une diminution des salaires »*.

Les conditions financières de la reprise partielle des activités du groupe Terrin par les Chantiers du Havre ne sont pas encore définies. *« Si toutes les parties se mettent d'accord,* a précisé M. Van Haecke, *l'Etat apportera un appui important.* Le P.-D.G. des Chantiers du Havre ne serait disposé à engager qu'une somme correspondant aux pertes d'exploitation prévisibles des premiers mois de redémarrage des activités. Il souhaite, d'autre part, que les problèmes sociaux soient réglés auparavant par les syndics eux-mêmes.

Selon M. Van Haecke, aucune autre solution que celle de M. Fournier ne peut plus être discutée aujourd'hui, compte tenu des délais impartis par le tribunal de commerce (l'autorisation de poursuite de l'exploitation a été prolongée jusqu'au 15 septembre). Si les négociations avec les syndicats échouent, la liquidation des biens du groupe deviendra alors inévitable.

GUY PORTE.

Bretagne

Éclaircie après le naufrage

De notre correspondant

Saint-Malo. — *« Il fait beau. La Bretagne est magnifique, et il y a plus de crevettes que l'an dernier. »* Heureux touristes ! Ils sont venus quand on ne les attendait plus, prêts à s'émerveiller encore et, dès qu'ils le peuvent, à consoler les Bretons.

La saison se présentait mal. Quelques semaines avant son ouverture, l'*Amoco-Cadiz*, échoué au large de Portsall (Finistère), déversait 220 000 tonnes de pétrole sur la côte nord de la Bretagne. La boue brunâtre ne respectait rien. De Portsall à l'île de Bréhat (Côtes-du-Nord), les oiseaux mouraient par milliers. Le goémon ne repoussait pas. Les criques, les rochers, le sable semblaient à jamais pollués. Devant les télévisions du monde entier, les manifestants ne cachaient pas leur colère : *« La Bretagne est foutue. »* Les professionnels du tourisme ajoutaient : *« La saison aussi. »*

Dès les premiers reportages des journalistes français et étrangers, les annulations affluaient dans les stations du littoral pollué, mais aussi dans toute la Bretagne. La deuxième région touristique française (quatre millions six cent mille touristes en 1977) s'apprêtait à vivre une saison en enfer.

Rien n'y faisait : ni l'opération Vérité, lancée par les syndicats d'initiative et les offices de tourisme du Finistère et des Côtes-du-Nord, pour donner, par téléphone, des renseignements exacts sur l'état des plages. Ni la campagne de solidarité organisée pendant une semaine dans tous les syndicats d'initiative, pour inviter les Français à passer leurs vacances en Bretagne. Ni les émissions de télévision ni les voyages organisés des journalistes français et étrangers. Les annulations se multipliaient.

« Nous avons ainsi dépensé 800 000 F, explique M. Paul Coué, délégué régional au tourisme. *Les professionnels pensent que ce n'est pas assez, mais on ne pouvait pas faire davantage. Alors que cette campagne de publicité commençait à porter ses fruits, la mer a ramené le pétrole sur les plages un mois après le naufrage. Il devenait impossible d'inciter les gens à venir en Bretagne. J'ai donc décidé d'arrêter la campagne de promotion. »*

De l'avis général, l'avant-saison a été *« catastrophique »*. En avril, mai et juin, les hôtels ont connu une fréquentation inférieure de 50 à 60 % à celle de 1977. Les meublés, une fréquentation inférieure de 65 % et les campings, une fréquentation inférieure de 75 %. Alors que 580 000 personnes avaient séjourné en Bretagne au printemps 1977, elles n'étaient plus cette année que 175 000. Parmi elles, 50 000 étrangers, alors qu'on en comptait 300 000 en 1977.

En effet, c'est de l'étranger — principalement d'Allemagne et des Pays-Bas — que les annulations sont arrivées les plus nombreuses. Alors que, traditionnellement, les étrangers représentent plus de la moitié des vacanciers de l'avant-saison, cette année, ils n'en ont représenté qu'un peu plus du quart. Ceux qui sont venus montraient les dépliants touristiques édités dans leur langue : sur la carte de France, la Bretagne était barrée d'une croix rouge.

La première quinzaine de juillet n'a guère été meilleure que l'avant-saison : 250 000 personnes, contre 400 000 en 1977, dont 40 000 étrangers contre 120 000. Les hôtels et les meublés ont connu un taux de remplissage de 60 à 70 % par rapport à 1977. Alors que les campings n'ont pas dépassé 40 %. Cette fois, la marée noire ne peut plus être considérée comme la seule responsable. Le mauvais temps s'est mis de la partie.

Contrairement à ce qu'espéraient les professionnels du tourisme la « solidarité » n'a pas joué en faveur de la Bretagne. L'ensemble de la région a été pénalisé. La Bretagne intérieure n'a pas attiré davantage que le littoral. Avec seulement 18 % des capacités d'accueil touristique, elle ne pouvait pas remplacer le littoral pollué (20 % des capacités d'accueil), mais elle-même n'a pas retrouvé les chiffres de l'an passé. Ainsi à Châteauneuf-du-Faou, en plein cœur de la Cornouaille des montagnes; le taux de remplissage n'a été que de 50 % en juillet, alors qu'il était de 75 % en 1977.

Curiosité à Portsall

Paradoxalement, le littoral le plus touché par la marée noire a moins souffert de la défection des touristes que les autres régions. Curiosités et photos de famille sur fond d'*Amoco-Cadiz* obligent... L'hôtellerie des îles, elle aussi, a peu souffert de la marée noire. Fréquentées le plus souvent par des inconditionnels, les îles bretonnes du Ponant ont une fois encore loué tout ce qui pouvait l'être. Toutefois les passages à la journée ont été moins importants. Ainsi les six vedettes qui font la navette toutes les demi-heure, de 8 heures à 20 heures, entre la pointe de l'Arcouest, près de Paimpol et Bréhat, ont enregistré douze mille passages de moins qu'en 1977, soit environ une baisse de 30 % du trafic.

Tout a changé entre le 14 juillet et le 1er août. Pour l'ensemble de la Bretagne, les hôtels ont fait le plein à 95 %, les meublés à 85 % et les campings à 60 %, soit 740 000 personnes contre 950 000 en 1977.

Avec les premiers jours d'août et le soleil revenu, les professionnels bretons du tourisme ont retrouvé le sourire. Les trois premières semaines d'août — notamment la semaine du 15 août — auront connu une affluence exceptionnelle. *« Nous n'avons jamais vu autant de monde »*, explique M. Pierre Yoncourt, adjoint au maire de Perros-Guirec, et président de l'office du tourisme de la côte de Granit rose. *Nous avons plus de difficultés pour loger les gens que les années passées. »*

Selon M. Yoncourt, deux raisons expliquent le phénomène : la saturation des autres régions touristiques, notamment de la Côte d'Azur, et les informations indiquant sans cesse qu'en Bretagne *« il y avait encore de la place »*.

« Les gens sont étonnés, poursuit M. Yoncourt. *Ils ont entendu dire partout qu'il n'y avait personne en Bretagne et, quand ils arrivent, tout est complet. »* Si le beau temps persiste, la saison pourrait se prolonger jusqu'en septembre. Les dégâts seraient alors très limités et la saison pourrait être considérée comme à peu près normale. Mais M. Lombard, président de la fédération bretonne de l'hôtellerie, n'y croit pas. *« Ce sont les étrangers qui permettent de prolonger la saison, et, cette année, les étrangers ne viendront pas. »*

M. Lombard, qui centralise toutes les demandes d'indemnisation des hôteliers, a toutefois retrouvé la sérénité : quinze demandes seulement ont jusqu'à présent été transmises à Paris.

ANDRÉ MEURY.

Basse-Normandie

Les « anti-Malville »... ...de la contestation au folklore

De notre correspondant

Cherbourg. — Un joli pré normand offert par une châtelaine octogénaire farouchement opposée au nucléaire, au pied d'un magnifique manoir à 15 kilomètres du cap de Flamanville (Manche), la participation largement annoncée du célèbre volcanologue Haroun Tazieff : la kermesse du Comité régional d'information et de lutte antinucléaire de Basse-Normandie (CRILAN), s'annonçait bien en cette mi-août ensoleillée. Pourtant un millier de convaincus seulement sont venus refaire le monde pendant deux jours, les samedi 19 et dimanche 20 août.

Pour 10 F les écologistes avaient droit à un programme de folklore et de variétés très au point, axé tout entier sur la critique de la « société électrofasciste » avec en prime plusieurs débats sur les énergies nouvelles. Mais les troupes paraissent actuellement démobilisées. Alors que le passage des futures lignes à haute tension de la centrale mis à l'enquête publique cet été, inquiète un certain nombre de cultivateurs du bocage, le projet lui-même paraît bel et bien accepté par ce Nord-Cotentin qui s'accommode il est vrai depuis longtemps déjà du nucléaire.

On attendait donc Haroun Tazieff qui, entre deux missions au profit d'un lointain pays, accepte volontiers de présenter les activités du groupe Paul-Emile-Victor. En son sein,

Le volcanologue a fait le procès de l'Etat *« qui, avec le programme électro-nucléaire, gaspille des milliards de francs pour mener à une catastrophe économique plus qu'écologique »*. En revanche, il a affirmé : *« On pourrait sans problème chauffer toutes les habitations françaises avec l'eau chaude souterraine et je sais ce que je dis car je suis géologue. »* Mais son intervention ne semble pas avoir eu le même succès que les arguments du commandant Cousteau dont l'intervention en faveur des candidats anti-nucléaires au cours de la campagne des législatives à Cherbourg avait paru à la fois plus drôle et plus simple.

En devenant traditionnelle, la fête anti-nucléaire risque d'apparaître de plus en plus folklorique et de moins en moins contestataire. Les responsables du CRILAN qui reçoit toujours l'appui de la C.F.D.T. à l'échelon régional en ont sans doute conscience à l'heure où ils préparent pour les 21 et 22 octobre prochain les « Assises nationales du retraitement des combustibles irradiés ».

RENÉ MOIRAND.

Alsace

LA DESSERTE AÉRIENNE INTERNATIONALE DE STRASBOURG

Le Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire contribuera pour un montant de 5,2 millions de francs au financement de la desserte aérienne internationale de Strasbourg. M. Raymond Barre a informé de cette décision M. Pierre Pflimlin, président de la communauté urbaine et maire de Strasbourg.

L'intervention du fonds dans le financement est destinée à permettre le maintien de la desserte internationale de Strasbourg. Cette aide revet pour la ville de Strasbourg une importance d'autant plus grande que le Parlement européen, qui y siège plusieurs fois par an, doit prendre l'année prochaine une décision définitive quant à son installation dans la cité rhénane.

TRANSPORTS

DES VOITURES - CINÉMA DANS LES TRAINS CORAIL

Le voyage en train peut ne pas être une épreuve ni même un temps mort. A ses heures, la S.N.C.F. s'y emploie, qui cherche à gagner des clients sur l'avion et la voiture. Une nouvelle initiative de la société nationale en ce sens : la mise en ligne de voitures-cinéma.

Pour l'heure, la S.N.C.F. ne possède qu'une seule voiture-cinéma. Elle la loue à sa filiale Vacances 2000 ou à d'autres organisateurs de voyages et, à l'occasion, l'utilise pour ses besoins propres.

La société nationale a passé commande de quelques voitures Corail première et deuxième classe dont la moitié des sièges seront équipés d'écrans de télévision individuels sur lesquels seront projetés gratuitement de longs métrages. Ce nouveau matériel sera mis en service, à titre expérimental, dès l'hiver prochain, sur le réseau Sud-Est. La réaction des voyageurs à cette innovation indiquera aux responsables de la S.N.C.F. la marche à suivre.

Le service public — bien compris — c'est peut-être aussi cela.

économie

AFFAIRES

Matra achète 32,2 % de Manurhin et détiendra 15 % d'Europe 1

La société des engins Matra, un des principaux fabricants français de systèmes d'armes, vient de procéder à une double opération. La première, essentiellement financière, a consisté à prendre 5 % du capital d'Europe n° 1, participation qui pourrait être portée par la suite à 15 %. La seconde obéit à des considérations beaucoup plus industrielles : Matra a acheté en Bourse 226 600 actions (32,2 % du capital) de la société Manurhin.

Matra (2,1 milliards de francs de chiffre d'affaires), qui a acquis cette participation auprès de divers investisseurs industriels (banques, assurances), devient ainsi le principal actionnaire de Manurhin. Avec un chiffre d'affaires qui approchera le milliard de francs en 1978, un bénéfice net d'une vingtaine de millions, des effectifs en constante progression (trois mille cinq cents personnes), Manurhin est considéré comme une affaire saine. Près de la moitié de son chiffre d'affaires est réalisé dans le domaine de l'armement. Les munitions et armes de poing (pistolets) sont fabriquées dans l'usine de Vichy. Le reste de l'activité s'exerce dans la machine-outil spécialisée (cinématique) et l'instrumentation de mesure. La société est très implantée en Alsace.

« Souhaité par les deux parties », cet accord donne à Manurhin l'assise industrielle et financière qu'un actionnariat dispersé n'aurait peut-être pu lui offrir. Les deux firmes ont déjà l'habitude de travailler ensemble. Elles sont largement complémentaires.

Dans le secteur de l'électronique civile, Matra peut offrir à Manurhin ses compétences en télématique, la seconde firme apportant ses connaissances dans la machine-outil de précision et l'instrumentation de mesure. Des filiales communes pourront être créées à l'avenir, soit pour prendre des *participations* dans d'autres entreprises, soit pour mettre au point de nouveaux produits. Avec un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs, l'ensemble Matra-Manurhin atteint la taille critique, non seulement pour l'armement mais aussi pour l'électronique.

La seconde opération menée par Matra relève plus d'une réorganisation des intérêts financiers de M. Floirat que d'une action strictement industrielle. Le capital d'Europe 1 est actuellement réparti en trois parties : la Sofirad possède 33 % (46 à 47 % en réalité grâce à des actions à vote double) ; M. Floirat, par l'intermédiaire de la société financière Aigle-Azur, contrôlait 31 % ; le reste est dans les mains de petits porteurs.

Désirant mettre *« ses affaires en ordre »*, M. Floirat, âgé de soixante-dix-huit ans, souhaitait vendre une partie de ses biens afin d'avoir quelques liquidités. Or, une cession de ses intérêts dans Matra (20 %) n'était pas envisageable. M. Marcel Chassagny et M. Floirat contrôlent à eux deux près de la majorité de Matra ; il était hors de question de remettre en cause l'existence de ce bloc majoritaire. Il fallait donc trouver des liquidités ailleurs.

En vendant par exemple à *Matra* une partie des actions Europe 1 détenues directement par M. Floirat, celui-ci devait ainsi céder 15 % au total du capital d'Europe 1. Cinq pour cent des actions ont été acquises lundi en Bourse par Matra, au prix de 475 francs. Cinq autres pour cent seront cédées, au même cours, en janvier 1979. Enfin, une option portant sur 5 % supplémentaires pourra être levée ultérieurement. L'État, qui n'a pas fait jouer le droit de préemption de la Sofirad sur les actions d'Europe 1 a bien évidemment donné son accord.

Cette double opération représente pour les engins Matra un investissement immédiat de 106 millions de francs (dont 77,5 millions pour la prise de participation dans Manurhin). A cela s'ajouteront 28,5 millions de francs en janvier 1979 et, ultérieurement, une *somme* d'un montant équivalent, pour porter de 10 % à 15 % la participation dans Europe 1.

Matra, Manurhin, Europe 1... Il y a là les germes d'un conglomérat qui ne manquerait pas d'une certaine cohérence.

J.-M. QUATREPOINT.

L'horlogerie helvétique victime de la hausse du franc suisse

Le renchérissement incessant du franc suisse commence à exercer ses effets pervers sur les exportations de produits horlogers (90 % de la production) de la Confédération helvétique. A la reprise enregistrée durant le second trimestre, après trois mois très maussades, a succédé un nouvel et inquiétant ralentissement des ventes, qui contraint les fabricants à réduire leurs productions.

Ebauches S.A., filiale à 95 % du géant A.S.U.A.G. numéro un de l'horlogerie suisse, mais aussi l'un des plus puissants groupes mondiaux avec un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs suisses (3,2 milliards de francs français), est particulièrement touchée, elle équipe à elle seule près de 80 % des montres et mouvements à ancre vendus à l'étranger. Devant cette situation, la société a décidé de recourir par roulement à des mesures de chômage partiel.

L'usine de Marin, le plus grand centre d'horlogerie électronique actuellement existant, sera la première frappée. Sur les 1 100 personnes qui y sont employées, 200 arrêteront le travail durant toute la semaine. A compter du 28 août prochain, ce *sera* le tour de la succursale de La Chaux-de-Fonds (50 personnes environ) et celle de Montilier (*canton* de Fribourg) avec ses 650 salariés, qui chômeront un jour par semaine, et ce jusqu'à la fin du mois de septembre. La direction d'Ebauches à Neuchâtel précise cependant que ces mesures pourraient être rapportées si la situation redevenait normale.

Pour les six premiers mois de l'année en cours, l'industrie horlogère suisse a exporté 29,63 millions de montres et de mouvements, ce qui représente une baisse de 1,8 % par rapport à la période correspondante de 1977. La vente de modèles de luxe lui a néanmoins permis de réaliser un chiffre d'affaires accru de 7,8 %. De janvier à fin avril, les exportations en volume avaient diminué de 5 %, mais augmenté de 9,2 % en valeur.

LE PLAN ANTICRISE DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE POURRAIT ÊTRE RENFORCÉ

Bien qu'il ait été renforcé en juin dernier (*le Monde* du 8 juin), le dispositif mis en place par les autorités communautaires, pour faire face à la crise grave que traverse la sidérurgie, ne donne pas entièrement satisfaction. La persistance d'une conjoncture difficile, et les surcapacités de production existantes, amènent certains industriels à transgresser les règles établies, notamment en ce qui concerne les prix minima. C'est ainsi que, selon le *Steel Monitor*, une revue publiée par un bureau d'études londonien, les sidérurgistes ouest-allemands auraient délibérément offert des rabais à leurs plus importants clients pour reconquérir un marché intérieur qu'ils jugent insuffisamment protégé.

En conséquence, il est probable que le plan anticrise va être une nouvelle fois renforcé. Dans un premier temps, la Commission européenne pourrait décider de réduire les livraisons autorisées aux aciéries. Leur montant global pourrait être ramené à 27 millions de tonnes pour le dernier trimestre de cette année contre 29 millions pour le troisième et 31 millions pour les deux premiers.

D'autre part, on a appris mercredi 9 août que quatre firmes sidérurgiques italiennes de la région de Bescia, « des Besciani », avaient été frappées d'amendes pour un montant total de 77 419 unités de compte (1 UC = 1,27 dollar) soit 430 000 FF environ par la Commission de la C.E.E. pour ne pas avoir respecté les prix minima de vente des ronds à béton.

Enfin, cinq entreprises italiennes des « Bresciani » viennent d'être condamnées par la Commission européenne à payer des amendes d'un montant total de 127 123 unités de compte européennes (environ 640 000 F), pour ne pas avoir respecté les prix minima de l'acier.

Il y a près de quinze jours, quatre firmes sidérurgiques italiennes avaient déjà été frappées d'amendes d'un montant de 77 419 U.C. (430 000 F), pour ne pas avoir respecté les prix minima sur les ronds à béton.

ÉTRANGER

CAMPAGNE NATIONALE AUX ÉTATS-UNIS POUR RÉDUIRE LES IMPOTS ET LES DÉPENSES PUBLIQUES

L'instigateur de la récente révolte des contribuables californiens (*le Monde* du 8 et du 10 juin), M. Howard Jarvis, vient d'annoncer le lancement d'une campagne nationale pour réduire les impôts fédéraux de 50 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années.

M. Jarvis, qui a annoncé sa décision devant le siège des services de l'impôt sur le revenu, à Washington, a précisé qu'il entendait en même temps contraindre le Congrès à réduire les dépenses publiques de 100 milliards de dollars durant la même période. Il a annoncé la création d'un « *mouvement américain pour la réduction des impôts* », afin d'organiser cette campagne. « *Quand le vent souffle, les politiciens le suivent comme les feuilles d'automne* », a-t-il dit.

L'énergique septuagénaire est l'un des deux auteurs de la « proposition 13 » adoptée en juin par les électeurs de Californie et réduisant les impôts fonciers locaux de 7 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

RALENTISSEMENT CONFIRMÉ DE LA HAUSSE DES PRIX EN GRANDE-BRETAGNE : 0,5 % EN JUILLET

La hausse du coût de la vie en Grande-Bretagne est revenue à 0,5 % en juillet, contre 0,8 % en juin et 0,8 % en mai. L'augmentation des prix en un an est évaluée à 7,8 %, contre 7,4 % le mois précédent. Cette hausse d'un mois sur l'autre est simplement due à l'augmentation exceptionnellement faible qui avait été constatée en juillet 1977 (0,1 %). Il y a un an, l'augmentation des prix par rapport à l'année précédente atteignait 17 %. On mesure bien ainsi les progrès importants faits dans la lutte contre l'inflation depuis un an. Les services gouvernementaux estiment que le montant de la hausse annuelle se maintiendra entre 7 % et 8 % jusqu'à la fin de l'année.

INDE

● *La production industrielle indienne* a augmenté pendant les quatre premiers mois (avril-juillet) de l'année budgétaire en cours à un rythme nettement plus rapide que lors de l'exercice précédent. En taux annuel, la production industrielle a progressé de 7 % sur la période considérée, contre 3,5 % pour l'ensemble de l'année budgétaire 1977/1978.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,3865	4,3935	— 65	— 30	— 110	— 70	— 270	— 190
$ can.	3,8455	3,8530	— 80	— 40	— 135	— 85	— 300	— 225
Yen (100).	2,2950	2,3030	+ 100	+ 140	+ 200	+ 250	+ 555	+ 640
D.M.	2,1910	2,1975	+ 60	+ 90	+ 145	+ 160	+ 450	+ 515
Florin ...	2,0255	2,0315	+ 30	+ 60	+ 60	+ 95	+ 175	+ 230
F B. (100)	13,9545	13,9855	— 625	— 385	— 685	— 420	—1235	— 715
F.S.	2,6500	2,6630	+ 145	+ 180	+ 290	+ 330	+ 985	+ 980
L. (1 000).	5,2388	5,2510	— 355	— 295	— 685	— 600	—1755	—1585
£	8,4910	8,5115	— 315	— 250	— 595	— 515	—1500	—1345

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M	3	3 3/8	3 1/16	3 7/16	3 1/4	3 5/8	3 9/16	3 15/16
$ E.-U. ...	7 15/16	8 5/16	8 1/8	8 1/2	8 5/16	8 11/16	8 7/8	9 1/4
Florin ...	2 3/8	3 1/8	4 9/16	5	4 7/8	5 5/16	5 7/8	6 1/4
F. B. (100)	23 3/4	27 1/4	10 1/4	12 3/4	8 3/4	12 1/4	9	11 1/2
F. S.	1/4	3/4	1/4	5/8	5/16	11/16	15/16	1 5/16
L. (1 000).	12 3/4	15 1/4	13 3/8	14 1/4	14	15	14	15
£	9 1/4	10 1/4	10 1/2	11 3/8	10 15/16	11 11/16	11 5/16	12 1/16
Fr. franc..	7 1/8	7 7/8	8 1/4	8 3/4	8 15/16	9 7/16	9 5/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

Faisant jouer son droit de préemption

LA SAFER DE RHONE-LOIRE RACHÈTERA LE DOMAINE DE PIZAY EN BEAUJOLAIS

La Société d'aménagement foncier d'établissement rural (SAFER) de Rhône et Loire va exercer son droit de préemption et racheter le domaine viticole de Pizay à Saint-Jean-d'Ardières (Rhône).

Ce domaine est le plus grand du Beaujolais : 272 hectares, dont 90 plantés en appellation « beaujolais », « beaujolais-villages » et « Morgon » ; hectares non plantés ; un château en partie classé monument historique. Le domaine a été mis en vente pour 21 millions de francs par le groupe canado-américain Seagrams, qui l'avait acquis de 1970 à 1974, pour un total de 15 millions de francs. Séparé en une quinzaine de parts, elles-mêmes subdivisées, le domaine aurait pu être acquis par vingt-quatre acheteurs (dont M. Gérard Ducray, ancien secrétaire d'État au tourisme), qui avait signé un compromis de vente.

Cependant, dès juillet, à la demande d'une soixantaine de viticulteurs, la SAFER avait exprimé son intention de faire jouer son droit de préemption. On a pu croire, le vendredi 18 août, que la SAFER y renoncerait, faute d'avoir trouvé les moyens de cette opération. Selon le communiqué publié le lundi 21 août, elle a obtenu dans la région les concours financiers nécessaires à la réalisation du projet.

LES CENTRES LECLERC PRENNENT LE CONTROLE DES ABATTOIRS GILLES

Le Groupement d'achat des centres Leclerc (Galec) a décidé de prendre une participation majoritaire (51 %) dans les abattoirs André Gilles de Collinée (Côtes-du-Nord). Des groupements de producteurs de porc — en majorité du Finistère — détiendront 10 % du capital, la famille Gilles et des actionnaires indépendants se partageant le reste.

Cette décision tire d'affaire les trois cent soixante salariés de cette entreprise, qui, avec une production de 40 000 tonnes de viande par an (dont 30 000 tonnes de porc) et un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions de francs, est une des plus importantes du secteur. De plus, dans le canton de Collinée, les abattoirs fournissent plus que la moitié des emplois. Les établissements Gilles, qui avaient connu de grosses difficultés en 1977, avaient dû déposer leur bilan

C'est la première fois que le Galec, qui est une coopérative de commerçants indépendants les 340 centres Leclerc, qui réalisent 12 milliards de francs de chiffre d'affaires, sont, on le sait, la propriété des commerçants qui les exploitent), s'intéresse à une entreprise de production.

M. Edouard Leclerc s'est engagé, une fois l'affaire redressée, à rétrocéder à la famille Gilles, si elle le souhaite, les actions au prix coûtant (2 millions de francs) et à en faire un « centre Leclerc de production ».

CARNET

Naissances

— M. Donat BRANGER et Mme, née Jacqueline Geraudelle, ainsi que Véronique, ont la joie d'annoncer la naissance de

Sylvie,

le 18 août 1978.

Décès

— M. René Tramini et son fils Yves,
Les familles Borromei, Calendini, Pratacci, Delauche, Dionisi, Gageard, Madrassi, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie BORROMEI,
veuve Tramini,

directrice d'école honoraire,
officier de l'instruction publique,
survenu à Paris, le 16 août 1978.

Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau familial auront lieu à Novale-d'Alesani, le samedi 26 août, à 15 heures.

228, boulevard Raspail,
75014 Paris.
Novale-d'Alesani.

— Le docteur et Mme Jean Delvincourt et leurs enfants,
Le docteur et Mme Roger Delvincourt et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DELVINCOURT,

directeur adjoint honoraire des P.T.T.,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite postal,

survenu le 19 août 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le 24 août 1978, à 10 h. 30, en la basilique de Notre-Dame-de-Liesse (02350).

6, rue de Reims,
02350 Notre-Dame-de-Liesse.
117 bis, av. du Lieutenant-Colonel-Bernier,
17000 La Rochelle.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles GATEAU,
ingénieur civil des ponts et chaussées,
président de la société B.E.R.I.M.,
survenu le 17 août, dans sa soixante-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu le lundi 21 août, au cimetière d'Evian-les-Bains.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— La direction et le personnel de la société Télos
vous font part du décès de

M. Victor HASSELBLAD,
survenu le 5 août 1978, dans sa soixante-douzième année.

Créateur et constructeur des célèbres appareils photographiques portant son nom (voir « le Monde » du 10 août).

— Mme Pierre Ichac,
M. et Mme Jean-Pierre Ichac,
Le docteur et Mme Jean-François Bernard,
M. et Mme Jean-Bernard Ichac,
Renaud Ichac,
Delphine et Sylvie Bernard,
M. Marcel Ichac,
Mlle Simone Lartigue,
Les familles Artru et Chevalier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent

M. Pierre ICHAC,
ingénieur agronome,
journaliste,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'Etoile d'Ethiopie,
chevalier de l'ordre national du Tchad,
ordre du Nichan Iftikhar,
membre de la Société des gens de lettres,
membre correspondant de l'Académie des sciences d'outre-mer,
membre de la Société française d'égyptologie,
membre de la Société des africanistes,
membre de la Société des explorateurs et voyageurs français,
membre de la Société de biogéographie,
membre du Comité français des grandes chasses,
membre fondateur du Comité français du film ethnographique,
membre fondateur de l'Association sportive de la chasse photographique,
vice-président de l'Institut international des ethnosciences,
vice-président de l'Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement,
survenu le 20 août 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 23 août 1978, à 14 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris (17e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1901 à Paris, Pierre Ichac avait été à la fois journaliste, cinéaste, photographe et écrivain, et avait effectué de très nombreux reportages en Afrique du Nord et en Afrique centrale. Dans les années 50-60, il avait été chroniqueur radio à la R.T.F., et s'était vu attribuer, en 1958, le prix Maurice-Bourdel décerné au meilleur reporter radio de langue française. Pierre Ichac était l'auteur de deux ouvrages, « Nous marchons vers la France » et « l'Afrique et mes amis ».]

— M. et Mme Robert Schwab,
Mlle Andrée Kahn,
Tous ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernand KAHN,
née Marcelle Schwab,

leur sœur, et tante,
survenu subitement le 19 août 1978.
L'inhumation aura lieu le mercredi 23 août 1978.
On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

67 bis, quai Branly,
75007 Paris.

— Mme André Lévy, née Jacqueline Hirsch,
Mme Antoinette Lakritz et ses enfants,
Le docteur et Mme Philippe Lévy et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LÉVY,
président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
Versailles, 10 août 1978.

— Le docteur et Mme Joseph Orfali,
M. et Mme Raymond Orfali et leurs enfants,
Mme H. Khoury et ses enfants,
Mme B. Tasso,
Mme W. Orfali et ses enfants,
Les familles Orfali et Claudet,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle, en montagne, le 6 août 1978, de leur fils, neveu, parent et allié

Michel ORFALI,
ingénieur E.C.P.,

Les obsèques auront lieu en l'église orthodoxe Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e, le jeudi 24 août, à 16 heures, où les condoléances seront reçues.

4, rue Charles-Dickens,
75016 Paris.

— M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., et Mme,
M. et Mme Jean-Paul Segard et leurs enfants,
M. et Mme Michel Labisse,
M. et Mme Marc Devienne et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul SEGARD,
née Jeanne Delille,
ancienne institutrice à Aniche (Nord),

survenu le 19 août 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 23 août 1978, à 10 heures, en l'église paroissiale d'Aniche (Nord).
Réunion à l'église, à 9 h. 30.
10, rue d'Holbach,
59000 Lille.

— Mme Léopold Durand-Sinoir et son fils,
M. et Mme Ernest Sinoir et leurs enfants,
Sœur Madeleine Sinoir, auxiliatrice du Purgatoire,
M. l'abbé Xavier Sinoir,
Sœur Françoise Sinoir, religieuse de Marie-Joseph,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy SINOIR,

chevalier de la Légion d'honneur,
psychologue,
ancien directeur du Centre d'observation pour mineurs de Savigny-sur-Orge,
inspecteur de l'éducation surveillée (E.R.),

leur frère et oncle,
rappelé à Dieu le 20 août 1978, à l'âge de soixante-seize ans, à Courbevoie.

Le service religieux sera célébré en l'église Sainte-Thérèse de Savigny-sur-Orge, le jeudi 24 août 1978, à 14 h. 30.

Selon la volonté du défunt, l'inhumation aura lieu au cimetière du Plateau de Savigny-sur-Orge.

20, rue de l'Abbé-de-l'Epée,
75005 Paris.

Communications diverses

— M. Peter Townsend prépare un livre à paraître dans le cadre de l'« Année de l'enfant » décidée par les Nations unies (1979). Il souhaite recevoir des témoignages sur les souffrances qu'ont subies les enfants au cours des conflits mondiaux ; ils peuvent être adressés à l'Union internationale de protection de l'enfance, 1, rue de Varembé, P.O. Box 41, CH-1211 Genève 20.

● PRECISIONS. — Après l'article relatif à la mort d'André Chapelon (*le Monde* daté 23-24 juillet), un de nos lecteurs M. Roland Texier, nous fait observer que l'intéressé n'était pas ingénieur des arts et métiers, comme nous l'avions indiqué par erreur, mais ancien élève de l'Ecole centrale des arts et manufactures.

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC M. EDMOND MAIRE

(Suite de la première page.)

» Quant à la réduction du temps de travail, c'est pour nous un point essentiel, lié à l'emploi. Il faut bien reconnaître dans ce domaine que nous assistons à un dialogue de sourds, même si les discussions vont reprendre.

— Entrer dans le jeu des négociations, est-ce réalisme politique, tactique du moment, ou stratégie à long terme ?

— La négociation est un moyen parmi d'autres pour donner aux luttes sociales un rôle moteur. C'est une position qui ressort de tous nos congrès, et notamment de celui de 1970, mais que nous avons insuffisamment appliquée, car nous avons été déportés par les échéances politiques et l'attitude de nos partenaires.

» Or nous ne pouvons sortir positivement de la crise que s'il y a changement du type de développement, changement du mode de vie. Et cela ne peut pas venir d'en haut : ce sont les travailleurs et les travailleuses eux-mêmes, à partir de chaque entreprise, qui doivent d'abord, par leur action, imposer d'autres éléments de restructuration industrielle et d'organisation du travail et de la vie que celles qui découlent de la pure logique de rentabilité.

» Donc, vous voyez qu'il ne s'agit pas d'une ligne conjoncturelle, même si, en syndicalistes, nous partons de la situation présente pour définir une dynamique syndicale qui puisse dessiner les grands axes du changement nécessaire et contribuer à sortir la gauche de l'impasse.

— Vous sentez-vous esseulés dans cette action, ou les autres centrales vous suivent-elles dans cette voie ?

— F.O. n'a pas ce type d'ambition ! Pour la FEN, ses réactions restent, à mes yeux, imprécises. L'avenir nous dira quelle place elle accorde aux luttes sociales pour le changement de la société. Reste la C.G.T. ; la C.F.D.T. s'est fait quelque peu agresser par elle ces derniers temps, la C.G.T. déclarant redouter les pressions que nous serions censés subir ou les déviations réformistes dues, selon elle, à notre origine. Comme si la C.G.T. détenait seule les critères de jugement sur la vie sociale en France.

La C.G.T. reprend des thèmes C.F.D.T.

» Il s'agit là de critiques qui, à notre avis, visent à nous empêcher de dire ce que nous pensons de la pratique et de l'indépendance de la C.G.T. C'est probablement aussi pour elle le moyen de freiner la contestation interne due à son attitude politique récente. Mais derrière le rideau de fumée de cette critique gratuite, la C.G.T. reprend un bon nombre de nos thèmes en vue de son prochain congrès confédéral. Et ce d'autant plus facilement que le programme commun n'a pas été remplacé et que la C.G.T., qui avait joué son avenir sur lui, se trouve démunie, sans perspective politique. Il est donc question dans le document d'orientation du congrès C.G.T. de « conseils d'ateliers », de « planification démocratique », d'« autogestion », de « contrôle des travailleurs sur les conditions et l'organisation du travail », de « véritable politique contractuelle », d'« arracher des avantages même partiels », de « prendre en compte les aspirations des personnes et des groupes à l'autonomie », « à la qualité de la vie »...

» Décidément les thèmes et le vocabulaire de la C.F.D.T. ont de l'écho, ces temps-ci. Et puis l'expérience a servi. Georges Séguy dénonçait encore en 1973 l'autogestion comme « une chimère » ; mais il a dû passer, à son sujet, ciation vigoureuse à la prise en compte d'une aspiration exprimée par un nombre croissant de travailleurs. Si les cégétistes ne veulent plus dénoncer des thèmes qu'ils devront reprendre en compte par la suite, nous ne saurions nous plaindre, à condition qu'ils n'en dénaturent pas le sens ou qu'ils ne les abandonnent pas en cours de route...

» Au regard des craintes qui se sont exprimées quant aux risques de tension entre les deux centrales, leurs rapports devraient donc se présenter dans de meilleures conditions. Du moins dans les mois qui viennent. Car lorsque le P.C. aura de nouveau défini une ligne, la C.G.T. s'y adaptera tout naturellement. Nous verrons alors ce qu'il en est.

— Avez-vous constaté des modifications de comportement dans les milieux ouvriers depuis les élections ?

— Nous avons constaté une disponibilité plus grande à l'action syndicale, mais on doit rester modérément optimiste. Le choc de la défaite de la gauche n'est pas complètement absorbé. L'action syndicale apparaît dans bien des cas comme un repli sur une vision limitée des possibilités de changement. On cherche à échapper au scepticisme, à oublier, selon l'expression de certains, « qu'on en a repris pour dix ans ».

» Il faut noter cependant des signes positifs : les revendications sur les conditions de travail et les problèmes de la vie quotidienne reviennent avec force aux côtés de l'emploi et du pouvoir d'achat. On ne peut pas parler encore d'un climat de pleine confiance en soi, mais les signes de renouveau sont là. A nous de montrer qu'il y a des débouchés possibles et le rôle majeur du syndicalisme.

— Parmi toutes ces revendications, celle qui concerne les bas salaires vous paraît-elle concrètement mieux reçue qu'auparavant ?

— Sans aucun doute. On a assisté à un changement continu des mentalités au cours de ces dernières années, changement qui ne tient pas aux événements politiques, mais plus sûrement à notre action. Aujourd'hui, toutes les catégories de travailleurs accordent une priorité aux bas salaires et bien des conflits salariaux trouvent une issue en fonction des réponses patronales à cette priorité. Il faut aller plus loin, il faut englober cette lutte dans un combat plus large, en s'attaquant à l'anarchie de la politique salariale et aux incohérences des classifications actuelles. Il faut rebâtir des grilles hiérarchiques de qualification déterminant une échelle de salaire contrôlée contractuellement. Le patronat devra bien nous entendre sur ce point capital.

— Précisément, le patronat vous entendra-t-il ? N'offre-t-il pas précisément un autre visage à l'interlocuteur que vous voulez être ?

— Dans un premier temps, le 19 mars, les patrons semblent avoir eu comme première réaction : « nO a gagné ; cela doit » *payer : libérez nos prix ! Silence » les syndicats » !* Mais des discussions ont eu lieu au sein du patronat pour aboutir à une politique un peu plus astucieuse, qui vise à éviter les facteurs d'agitation forte et durable.

» Le C.N.P.F. et un certain nombre de chambres patronales se sont montrés un peu moins fermés à la négociation. Tout cependant est loin d'être joué. Nous assistons même à une floraison de revendications patronales pour supprimer les garanties contenues dans la loi de 1936 sur les quarante heures. La suite dépendra de notre capacité à organiser, notamment dans les branches, la forte pression syndicale indispensable.

— Vous avez évoqué la restructuration industrielle telle qu'elle s'opère en ce moment, avec la libération des prix et l'abandon d'entreprises non concurrentielles. Cette politique vous paraît-elle adaptée à la situation économique de la France, voire nécessaire ?

— Il faut savoir aller à contre-courant et résister aux idées dominantes, y compris à celles qui prévalent parfois à gauche. Est-ce une bonne politique que de concentrer systématiquement les moyens sur certains créneaux à haute valeur ajoutée au détriment de secteurs qui paraissent condamnés ? La fusion de Peugeot-Citroën avec Chrysler, c'est ce qu'on nous vend aujourd'hui. Cependant qu'on nous laisse entendre que les fermetures quotidiennes de petites entreprises textiles iraient dans le bon sens. Quelle est cette logique ? C'est celle qui conduit à l'aggravation permanente du chômage, à la constitution de monstres supranationaux de fait, à des entreprises d'une taille telle qu'elles provoquent ce qu'il faut bien appeler une entrave à la démocratie. Ces géants ne font pas qu'imposer leurs prix, ils menacent les libertés.

» On nous dit aussi parfois : puisque le secteur industriel se concentre et s'internationalise, qu'il nous échappe, qu'il ne créera plus d'emplois, il faut inventer un troisième secteur d'emplois financés à fonds publics pour équilibrer la situation. On aurait alors, d'une part, un système industriel incontrôlable où l'intensité du travail serait très forte et, d'autre part, des petites activités locales pour limiter le chômage. Non ! Il faut penser autrement les problèmes de l'emploi, bien se dire que la création d'emplois socialement utiles ne doit pas ressortir d'un seul secteur situé hors des contraintes de la production.

Pour une nouvelle répartition du travail...

— Le nombre de chômeurs en France ne cesse d'augmenter. On cite pour la rentrée le chiffre de 1 500 000. Quel est le seuil de tolérance, ou plutôt d'intolérance, à partir duquel se produirait, selon vous, une agitation sociale sur ce thème ?

— L'aggravation du chômage est effectivement le problème majeur. Le programme commun de la gauche nous promettait d'ailleurs de n'abaisser le sous-emploi que de 200 000 personnes par an (500 000 créations d'emploi la première année, pour un surplus annuel de population de 300 000). Ce qui aurait été mieux qu'actuellement mais peu par rapport aux 1 500 000 chômeurs de cette année et aux 2 millions supplémentaires de femmes qui souhaitent avoir un emploi.

» Nous ne dirons pas que la C.F.D.T. a une solution miracle à cet égard. Nous sommes très inquiets quand nous voyons ce qui se passe à l'étranger et ce que l'on sent monter en France : le chômage, au-delà d'un certain seuil conduit à la révolte individuelle, à la violence, à la déstabilisation de la société sans que pour autant la construction d'une alternative ne progresse ; car les exclus de l'emploi n'ont pas la possibilité d'une action collective réfléchie, d'une action syndicale. Cela concerne spécialement un certain nombre de jeunes, plus encore les jeunes femmes, promis au travail précaire ou aux contrats de travail à durée limitée. Cela concerne aussi des femmes qui n'arrivent pas à retrouver du travail, une fois qu'elles ont élevé leurs jeunes enfants.

» Le chômage est bien le problème numéro un pour l'Europe. On le voit quand on entend le D.G.B. allemand s'interroger sur les vertus de l'économie sociale de marché, qu'il a soutenue jusque-là, et selon laquelle plus de profits entraînent plus d'investissements, donc plus d'emplois. Pour la C.F.D.T., comme pour la Confédération européenne des syndicats, ce qu'il faut, c'est s'orienter dans la direction d'une nouvelle répartition du travail et d'un nouveau type de croissance.

— Comment ? On entend tellement de généralités à ce sujet ; pouvez-vous préciser vos suggestions ?

— Sur la répartition du travail d'abord, plusieurs positions syndicales européennes sont maintenant bien connues : horaires hebdomadaires de trente-cinq heures, abaissement de l'âge du droit à la retraite, allongement des congés payés, développement de la formation continue, mise en place d'une cinquième équipe pour les travaux postés. On peut encore songer à d'autres formules adaptées à certaines catégories de salariés.

» Certaines catégories de salariés souhaitent ne travailler que trente heures par semaine et il faut créer les conditions pour que ce soit possible. Mais nous ne voulons pas que cela soit l'occasion de créer de nouvelles discriminations à l'encontre de femmes. Généraliser le travail à temps partiel, par exemple, en laissant toute liberté au patronat, conduirait à une situation où bien des femmes qui travaillent à plein temps seraient contraintes de travailler à temps partiel, comme main-d'œuvre d'appoint et marginalisée.

...assurant une meilleure satisfaction des besoins sociaux

» On doit aussi songer — et ce point est essentiel — aux créations d'emploi qui permettraient de résoudre les difficultés sociales nées de l'intensification du travail. Des études sérieuses ont montré, par exemple, que la grande majorité des graves accidents du travail se produiraient en fin de poste, du fait de la fatigue ; certaines ont établi que la mise en place d'une cinquième équipe dans les travaux postés de la sidérurgie pouvait supprimer 80 % de ces accidents. C'est bien la preuve que des créations d'emploi adaptés ne constituent pas un coût supplémentaire pour la collectivité !

» Une partie du patronat l'admet d'ailleurs dans ses discussions avec nous. Mais invoquant la concurrence, il conditionne parfois la création de cette cinquième équipe à une mise en place généralisée en urope. Bien sûr, à l'échelon européen, les interlocuteurs se dérobent...

— Mais alors pourquoi manifestez-vous des réticences à l'encontre de la création d'emplois sociaux, en dehors du champ industriel, puisqu'ici l'idée est précisément la même : créer des emplois — puisque l'industrie n'en crée plus de supplémentaires — tout en assurant aux catégories sociales qui en ont besoin des services qui leur font défaut ?

— Nous ne sommes pas hostiles à la création de tels emplois, au contraire indispensables. La collectivité doit effectivement mettre à la disposition des familles, des personnes âgées, des jeunes, des populations des quartiers... des services sociaux, sanitaires, culturels qui manquent actuellement. Mais ce que nous ne voulons pas, c'est que l'on pense ainsi régler les problèmes contemporains, en abandonnant l'emploi industriel à la dérive et à l'actuelle division internationale du travail. La création de l'emploi dans l'industrie et hors de l'industrie sont des tâches complémentaires, non alternatives.

Quelle croissance nouvelle ?

— Sur l'autre thème que vous avez évoqué, la croissance d'un type nouveau, quels sont, selon vous, les axes à privilégier ?

— Plusieurs choix caractérisent une croissance d'un type nouveau. D'abord, une distribution moins inégalitaire des revenus, qui est essentielle : ramener l'éventail des revenus de un à dix, comme nous l'avons proposé, marquerait un pas important vers la fin de toute une série de dépenses ostentatoires et une transformation en profondeur de l'orientation des consommations. Transformer les conditions de travail, l'outil de travail, les rapports de travail, aboutirait, de même, à améliorer la qualité de la vie.

» Et puis, il faut repenser les rapports entre pouvoir d'achat individuel et satisfactions collectives. On peut imaginer une progression moins rapide du pouvoir d'achat individuel, si elle permet une plus grande satisfaction de la vie collective.

— La C.F.D.T. entend-elle donc mener de front les actions sur ce double terrain — revendications immédiates sur le niveau de vie et les conditions de travail ; propositions à plus long terme sur le type de croissance — ou réserver ses actions au premier type de préoccupations, le second faisant l'objet d'une simple sensibilisation de l'opinion ?

— La première réponse est évidemment la bonne : les actions sont et seront menées sur les deux fronts, d'ailleurs complémentaires. Même si dans certains domaines — je pense, par exemple, aux relations entre pays développés et nations peu industrialisées, — il est difficile d'aller aujourd'hui au-delà de la sensibilisation. Sur bien des terrains nos unions locales peuvent contribuer à mener des actions à partir des problèmes quotidiens, pour le changement des conditions de vie locale. Actions qui sont à mener avec d'autres, associations ou partis, à partir des besoins ressentis par la population et qui auront, elles aussi, un effet de mobilisation. Les thèmes sont à choisir sur place. Nos unions locales pourraient faciliter un dialogue sur les priorités concernant l'emploi ou l'aménagement à entreprendre ; un dialogue entre les comités d'entreprise des firmes locales et entre ceux-ci et les associations pour confronter et coordonner les activités sociales et culturelles. Des expériences intéressantes sur ces thèmes, mais aussi en matière d'urbanisme, peuvent certainement être réalisées avec les municipalités de gauche. Des tentatives ont déjà eu lieu. L'union des forces populaires peut trouver là un terrain riche.

» Il est essentiel, en tout cas, d'enrichir notre combat. Et de ne pas sacrifier l'amélioration des conditions de vie à la défense et à l'élévation du pouvoir d'achat, même si celui-ci reste une revendication essentielle pour beaucoup.

» Mais nous savons bien qu'on ne changera pas les mentalités rapidement. Modifier l'attitude de l'homme à l'égard des biens produits, changer les habitudes, surmonter un siècle de conditionnement, où le progrès s'est totalement identifié à l'augmentation de la quantité de produits fabriqués et de revenus distribués, requiert des efforts de longue haleine.

— Ce grand dessein, ce projet de société que vous invitez les travailleurs à définir, ne peut probablement, vu les circonstances internationales, que s'inscrire dans le cadre d'une croissance modérée.

— Des limites existent de toute façon à la croissance. Précisément, l'augmentation — réelle — du pouvoir d'achat entre 1950 et 1970 a amené beaucoup de citoyens à croire que l'amélioration des conditions de travail et de qualité de la vie suivraient automatiquement.

» Ce n'est pas le cas, nous voyons en même temps l'aggravation des inégalités de développement et de l'écart entre les peuples. Il est physiquement impensable que le monde entier vive à la façon des Etats-Unis. Cela ne répond d'ailleurs pas aux vœux de bien des peuples.

» Il faut donc inventer d'autres formes de développement. Non pas revenir à une mode rétro de la croissance. Mais chercher un nouveau partage de l'investissement. Voyez à combien d'accidents de travail ont abouti les choix patronaux dans la sidérurgie, sans garantir l'emploi pour autant. Voyez l'état de nos villes, mal équipées, l'urbanisme non maîtrisé...

» Il faut combattre pour des objectifs plus larges. Trouver de nouveaux lieux de négociations. Et agir avec d'autres que les militants du mouvement syndical, sans pour autant amputer nos autonomies et confondre nos fonctions respectives. Tel est le champ de notre avenir. »

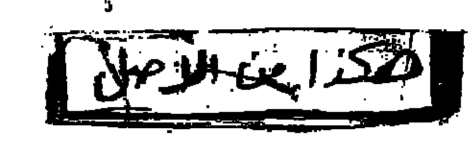
Propos recueillis par
GILBERT MATHIEU
et FRANÇOIS SIMON.

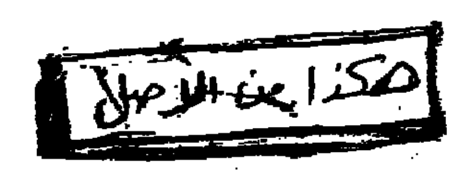
L'INDEMNISATION DES FRANÇAIS RAPATRIÉS

L'instance arbitrale prévue dans la loi du 2 janvier 1978 relative à l'indemnisation des Français rapatriés et dépossédés de leurs biens fait l'objet d'un décret publié au *Journal officiel* du 20 août 1978. Le décret précise que cette instance « *fixe forfaitairement la valeur d'indemnisation des entreprises* » lorsque les résultats d'exploitation n'ont pu être justifiés. L'instance arbitrale, dont le siège est à Paris, comprend trois sections, présidées chacune par un magistrat de l'ordre judiciaire résidant dans le ressort de la cour d'appel de Paris. Chaque section comprend, en outre, un membre représentant les bénéficiaires de la loi du 15 juillet 1970 (sur l'indemnisation des Français dépossédés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté française) et un membre désigné par arrêté du ministre du budget.

L'article 9 du décret précise que « l'instance arbitrale ne peut être saisie que par le demandeur d'indemnisation ». Le demandeur peut saisir l'instance dès la notification par l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer de la décision prise à l'égard de sa demande (1). L'article 14 indique qu'« *en ce qui concerne les biens des entreprises industrielles, commerciales ou artisanales ainsi que les autres activités non salariées, l'instance arbitrale se fonde, pour la détermination de leur valeur d'indemnisation, sur les pièces produites ou sur des indices matériels révélés par l'instruction se rapportant à la vie de l'entreprise ou à l'activité exercée, et de nature à permettre d'en apprécier le chiffre d'affaires, les bénéfices ou les revenus professionnels* ».

(1) Pour tous renseignements, s'adresser à l'ANIFOM (Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer) : Tour Mattei, 207, rue de Bercy, Paris 12e.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 AOUT

Résistant

Encore mal orientées lors des premières cotations, les valeurs françaises se sont peu à peu redressées, et, à l'issue d'une séance relativement calme, l'indicateur instantané qui perdait un moment 0,6 %, s'est établi autour du même niveau qu'à la veille du week-end.

Hausses et baisses se sont donc, à peu de chose près, équilibrées dans la quasi-totalité des compartiments, seuls le matériel électrique et l'alimentation enregistrant une forte majorité de baisses.

Les plus nets replis de la séance ont d'ailleurs été relevés sur Signaux et Veuve Cliquot (—4 à —6 %). A l'inverse, Creusot-Loire, Chiers et Nobel-Bozel se sont adjugé les meilleurs scores avec des gains s'échelonnant de 4 à 6 %.

« Pour une veille de réponse des primes se déroulant en plein mois d'août, c'est une bonne séance. » Tel était le commentaire le plus souvent recueilli autour de la corbeille, où, dès avant la séance, les professionnels annonçaient « un marché résistant, sans beaucoup d'affaires ». La bonne tenue relative du franc sur les marchés des changes et l'abaissement à 7 1/4 % (contre 7 1/2) du loyer de l'argent au jour le jour n'ont guère été pris en compte.

Aux valeurs étrangères, le fait marquant a été le fléchissement général des mines d'or, tandis que les américaines se montraient fermes grâce, notamment, à la meilleure tenue du dollar.

Sur le marché de l'or, sur les indications de Londres, le lingot a cédé 60 F à 28 890 F, tandis que le napoléon s'est établi à 260 F contre 258,20 F. Le volume des transactions a diminué de moitié à 7,40 millions de francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

LONDRES

Nouvelle avance

Le mouvement de hausse se poursuit mardi matin et l'indice des industrielles progresse de 4,3 points à 523,5. Les pétroles sont fermes et les Fonds d'État soutenus. Reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 207 30 contre 204 80

VALEURS	CLOTURE 21/8	COURS 22 8
Beecham	715 ...	725 ...
British Petroleum	904 ...	908 ...
Courtaulds	123 ...	124 ...
De Beers	440 ...	439 ...
Imperial Chemical	418 ...	418 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	244 ...	243 ...
Shell	5 7 ...	595 ...
Vickers	196 ...	196 ..
War Loan 3 1/2 %	31 1/4	31 3 8
*West Driefontein	30 5/8	31 ...
*Western Holdings	30 ...	28 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PRIMISTERES. — Pour le premier semestre de l'exercice en cours (1er février au 31 juillet), le chiffre d'affaires toutes taxes comprises enregistre une progression de 9,50 % par rapport au semestre correspondant de 1977. Conformes aux objectifs, les résultats financiers devraient être supérieurs à ceux du même semestre de l'exercice précédent. L'amélioration constatée en 1977-1978 se poursuit.

B. A. S. F. — Pour les six premiers mois de l'année, les bénéfices avant impôts du groupe se sont élevés à 536 millions de deutschemarks contre 684 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 10,62 milliards de deutschemarks contre 10,74 milliards. Au niveau de la société mère, les bénéfices avant impôts s'inscrivent à 330 millions de deutschemarks contre 382 millions un an auparavant. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 4,81 milliards de deutschemarks contre 5 milliards.

I. T. T. — La société déclare un dividende de 0,60 dollar par titre (inchangé) payable le 1er octobre.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/8	22 8
1 dollar (en yens)	190 20	191 70

NEW-YORK

Sensible repli

Le mouvement de baisse amorcé à la veille du week-end s'est assez sensiblement accéléré lundi à Wall Street où, à l'issue d'une séance modérément active, l'indice Dow Jones a cédé 7,88 points avant de s'établir à 888,95. Le volume des transactions a porté sur 29,44 millions de titres contre 34,74 millions.

Sur 1 888 valeurs traitées, 1 100 ont reculé, 415 ont encore monté et 373 sont restées inchangées.

La hausse du taux de l'escompte et la nouvelle orientation à la hausse du loyer de l'argent en général, ont fini par peser sur le marché. « Si au moins les mesures de renchérissement des taux avaient un effet favorable sur la tenue du dollar... », disait-on autour du Big Board, où la révision en hausse du taux d'inflation pour le second trimestre n'est pas passée inaperçue.

Cela dit, outre les dégagements de précaution, les ventes bénéficiaires, qui ne se ralentissent guère depuis quelques séances, ont pu également peser sur la tendance. Une chose est sûre en revanche : le climat boursier n'est plus, temporairement peut-être, à l'optimisme imperturbable...

VALEURS	COURS 18 8	COURS 21 8
Alcoa	47 ...	47 1 2
A.T.T.	61 3 8	61 1 2
Boeing	68 5 8	67 7/8
Chase Manhattan Bank	34 1/2	33 3 4
Du Pont de Nemours	128 1 4	126 3 4
Eastman Kodak	65 1 4	64 5 8
Exxon	47 7 8	48 1 4
Ford	45 5 8	45 1 2
General Electric	56 1 2	55 5 8
General Foods	34 1/4	34 1 8
General Motors	63 1 4	62 5 8
Goodyear	18 3 8	18 1 4
I.B.M.	293 1 2	293 3 8
I.T.T.	32 3 4	32 1 4
Kennecott	24 3 4	24 1 8
Mobil Oil	65 3 8	65
Pfizer	35 1 4	34 7 8
Schlumberger	89 1 4	89 1/2
Texaco	25 7 8	26 ...
U.A.L. Inc.	39 ...	38 1 8
Union Carbide	41 1 8	40 7 8
U.S. Steel	27 3 4	27 3 8
Westinghouse	24 3/8	23 3 4
Xerox	61 1/8	59 7 8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	18 août	22 août
Valeurs françaises	146,6	154,3
Valeurs étrangères	105,2	106,1

Cie DE SAGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	83,5	83,2

BOURSE DE PARIS - 21 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 30	2 871	SAN (Sté) Centr.	613	613	Laffitte-Bail	156 20	158 20	Immoinvest	83	83
5 %	52 70	2 767	Prédectrice A.I.R.	260	276 40	Locabail- Immob.	295	298	Cie Lyon. Imm.	108 50	... ..
5 % 1920-1980	150	2 767	S.P.E.G.	187	181	Loca-Expansion	110	109 50	SFIMEG	97 ..	96 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3578	3492
E.D.F. parts 1950	622	...
E.D.F. parts 1950	...	...
Ch. France 3 %	175 ..	176 ..
A.G.F.(Sté Cent.)	391	389
Ass. Gr. Paris-Vie	1460	
Concorde	278	278
Epargne France	294	285
Financ. Victoire	259	259
France I.A.R.D.	185	

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
C.A.M.E.	80	82	Un. Ind. Crédit	269	271
Créditel	132	133	Cie Foncière	105 90	
Créd. Gén. Indust	293	283 90	C. G. V.	289	290
Cr. Ind. Als.-Lor.	163	163	Fonc. Chât.-d'Eau	587	610
Crédit Lyonnais	318 50	316 40	(M) S.O.F.I.P.	67	
Electro-Banque	156	154 50	Fonc. Lyonnaise	615	605
Eurobail	158	158	Immob. Marseille	1036	
Financière Sofal	305	310	Louvre	251	249 90
Fr. Cr. et B (Cie)	65	66	Midi	557	530
France-Bail	276	274	Rente foncière	349	354
Hydro-Energie	21 40		SINVIM	133	133
Immobail B.T.P.	176 50	176 50	Cogifi	133	133 90
Immobanque	241	239	Foncina	188	188 50
Immofice	206	208	Gr. Fin. Constr.	137	141
Interbail	220	218	Immindo	144	145
— (obl. conv.)	224	217 50			

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Coutau. Blanzy	344	335	Pathé-Cinéma	75 20	76	Grande-Paroisse	129 80	129 80	Comiace	118 80		Euro-Croissance	*163 80	156 32
(NY) Centrest	136 50	...	Pathé-Marconi	105 90	108	Jaeger	37 80		Finextremer	148	147 90	Financière Privée	*392 15	374 47
(NY) Champex	120		Tour Eiffel	112	112	Novacel	187 40		Minerais-Resours	18 40	18 40	Fructidor	*154 60	147 37
Charg. Réun. (L)	2721	2470				Parcor	836	832	Naranda	125	128	Gestion Mobilière	*224 72	214 59
Cominco	*457	470	Air-Industrie	70		Quartz et Silice			Vieille Montagne			Mondiale Invest.	*199 92	181 31
(LI) Dév. R. Nord	159	165 50	Applic. Mécan.	36 40		Ripolin-Georget	62					Oblisem	*134 61	127 98
Electro-Financ.	295	291	Arbel	149	149	Rousselot S.A.	567	561	Am. Petrofina	122 50	124	Optima	*179 98	171 74
(M) Et. Particip.	61	d 61	Av. Dass.-Breguet	336	336	Soufre Réunies	188	176 20	British Petroleum	75	74 90	Planinter	*392 71	288 98
Fin. Bretagne	55	56 10	Bernard-Moteurs	58		Synthelabo	182	164	Gulf Oil Canada	115		Slcavimmo	*247 91	236 67
Fin. Ind. Gaz Eaux	491	491	B.S.L.	141	141	Thann et Mulh.	31	32 20	Petrofina Canada			S. I. Est	*482 19	460 32
Fin. et Mar. Part.	74 50	74 50	C.M.P.	313	313	Ufiner S.M.D.	141	142	Shell Fr. (port.)	46 50	48 20	Sogince	*134 21	128 12
France (La)	461 80	461 50	De Dietrich	497					Tenneco	136	135 90	Soginter	*435 52	415 77
La Mure	38 10	38 50	Duc-Lamothe	295	294				Akzo	58 90		Univalor	*151 82	146 03
Leben et Cie	234	236	E.L.M.-Leblanc	420		Agache-Willot	987	925	Dart. Industries	210		Valorem	*182 42	174 15
(NY) Lordex	125	125	Ernault-Somua	61 05	61 10	Filés Fourmies	27	27	Dow Chemical	115	118	* Cours précédent		
Cie Marocaine	27 40		Facom	485	482	Lainière-Roubaix	52 50	52 50	Foseco	14 50	14 60			

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	108 90	108	Forges Strasbourg	72 50	73 50	Bouillère	347	347	Govaert	182	180
Paris-Orléans	85	85	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

22/8	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
735	4,5 % 1973	742	737 ..	738 10	738 50
2580	C.N.E. 3 %	2556	2556	2550	2550 ..
450	Afrique Occ.	435 ..	434	433 90	439 90
378	E. J. Lefebvre	366	365 50	366	365 ..
84	Esso S.A.F.	85 90	84 50	85 95	84 ..
285	Eurafrance	333	330 ..	330 ..	335 ..
545	Europe n° 1	577	576 ..	588 ..	580 ..
450	Ferodo	461	460	460 ..	460 ..
118	Nouvel. Gal.	118	116	116	117 30
168	Olida-Caby	167	166 10	156 10	168
186	Opfi-Paribas	116	116 10	116	116 .
89	Paris-France	116	113 50	114 30	113 90
95	Pechelbronn	90 10	90	89 10	88 20
450	Tél. Ericsson	468	455	465 ..	452
69	Terres Roug.	70 60	69 80	69 80	69 80
230	Thomson-Br.	231 50	230 50	231	232 40
255	— (oblig.)	280 50	231	281 50	231
310	U.I.S.	311	310	310	310
190	U.C.B.	223	229	229	224 50
270	Gen. Motors	282 40	281 10	281 10	281 10
15	Goldfields	16 20	16	16 10	16
23	Harmony	24 60	22 50	23 50	24 ..
5 50	Hitachi	5 30	5 25	5 30	5 35
280	Hoechst Akt	283 80	288	280	288 10
32	Imp. Chem.	33 30	33 70	33 75	33 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
21	De Beers (S.)	24 90	24 85	24 75	24 70
670	Deuts. Bank	669	673	674 .	674 .
350	Dome Mines	353 80	350	350 ..	349 ..
585	Du Pont Nem	550	560	559 .	580
255	East Kodak	286	290 50	290	290 50
16 50	East Rand	20 90	20 ..	19 20	18 60
141	Ericsson	141	146 50	146 50	146 .
200	Exxon Corp.	211 ..	218	218 .	219 50
205	Ford Motor	203	205	205 ..	207
101	Free State	108 70	107 20	107	107 30
240	Gen. Electric	243 90	246 50	245 40	246 .
18 50	Rio Tinto Zinc	20 30	20 35	20 40	20 35
49	St-Helena Co	53 50	51 90	51 90	52 50
380	Schlumberg.	389	391 50	391 50	390 40
47 ..	Shell Tr. (S)	46 90	48 50	48 60	48 20
635	Siemens A.G.	645	650	651	653 ..
36	Sony	34 85	36 10	36 10	36
14	Tanganyika	14 95	14 80	14 80	14 95
245	Unilever	246 50	249 20	249 20	249 ..
16 50	Union Corp.	17 80	17 40	17 40	17 40
97	U. Min. 1/10	101 50	104	103 90	104 90
133	West Drief.	142	124 10	136 .	136 60
58	West Deep	51 80	49 25	49 20	49
114	West Hold.	127 70	127	126 80	126 .
248	Xerox Corp.	285 50	273	268 ..	268 .
0 80	Zambia Corp	0 89	0 90	0 89	0 88

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21 8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 306	4 417	4 28
Allemagne (100 DM)	219	219 16	218
Belgique (100 F)	13 809	13 985	13 475
Pays-Bas (100 fl.)	202	202 78	200 50
Danemark (100 krd)	78 93	79 32	78 50
Suède (100 krs)	99 15	99 13	97 25
Norvège (100 k.)	82 89	83 31	81 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 444	8 4 9	8 35
Italie (1 000 lires)	5 196	5 251	5 30
Suisse (100 fr.)	266 65	262 58	262 58
Autriche (100 sch.)	30 395	30 400	30 25
Espagne (100 pes.)	5 806	5 921	5 66
Portugal (100 esc.)	9 610	9 63	9 75
Canada ($ can. 1)	3 783	3 883	3 745
Japon (100 yens)	2 310	2 287	2 24

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21 8
Or fin (kilo en barre)	28900 .	28850
Or fin (en lingot)	28950	28890
Pièce française (20 fr.)	258 20	260
Pièce française (10 fr.)	212 50	214 50
Pièce suisse (20 fr.)	262 20	259 .
Union latine (20 fr.)	246 30	246 30
Souverain	257 50	252 ..
Pièce de 20 dollars	1254 ..	1260 ..
Pièce de 10 dollars	651 .	661 ..
Pièce de 5 dollars	... .	430 .
Pièce de 50 pesos	1160 ..	1130 .
Pièce de 10 florins	238 ..	238 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

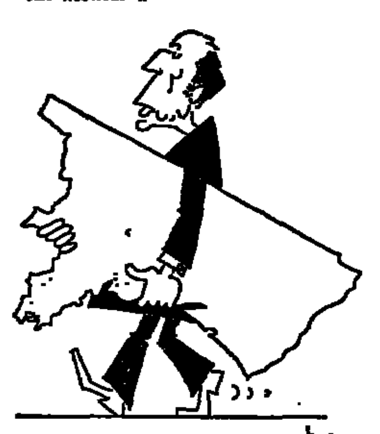
A EUROPE 1

M. Mitterrand : le P.S. continuera d'être le rassembleur des forces populaires

Dans une interview diffusée lundi 21 août, par Europe 1, M. François Mitterrand s'est félicité de l'élection de Cellard dans le Gers. « *Il y a*, a-t-il déclaré, *un phénomène qui fait que l'union de la gauche est ressentie à la base par les agriculteurs, les ouvriers et une fraction des classes moyennes. On peut y voir le désaveu de la décision du Conseil constitutionnel et de la politique du gouvernement.* » Selon le premier secrétaire du P.S., le Conseil constitutionnel est « *une institution à la Napoléon III qui ne devrait pas avoir cours dans la vie démocratique d'aujourd'hui* ».

M. Mitterrand a ajouté : « *Je crois, de toutes mes forces, que l'union de la gauche, l'union de toutes les forces populaires, est la seule arme dont nous disposons pour doter la France d'un système plus juste, pour en finir avec l'iniquité du système politique et économique en place.* » Selon lui, les dirigeants communistes n'ont plus voulu d'une victoire de la gauche. « *Je suis heureux de voir que, indépendamment des coups de boutoirs du P.C. contre le P.S., les électeurs du Gers ont réalisé l'union sur place. On avait constaté le même phénomène en Seine-Saint-Denis... Il est certain que dans une coalition de la gauche, dans un pays où la gauche et la droite s'équilibrent, dès lors qu'un des partenaires est défaillant et trahit les engagements pris, le succès n'est plus possible. La responsabilité ne nous en incombe pas, je refuse de l'assumer. Il est nécessaire de répondre à l'inexactitude historique que l'on tend à ancrer dans l'opinion. Le P.S., lui, remplira la tâche pour laquelle il a été constitué. Il sera le grand rassembleur. Il faut créer une dynamique suffisante pour que les forces populaires ressentent la nécessité de l'union.*

» *Je n'ai pas de jugement sur Georges Marchais : il a été l'expression de la volonté collective de la direction du P.C. et, peut-être, de la stratégie du communisme international. Je crois que c'est le peuple français qui aura le dernier mot. Il ne sera pas possible, durablement, au parti communiste de mener une opération qui, après avoir détruit les chances de la gauche en 1978, finira par se détruire lui-même.* »



(Dessin de KONK.)

M. Mitterrand affirme qu'il n'était pas de connivence avec M. Robert Fabre, alors président du M.R.G., pour rompre les négociations sur l'actualisation du programme commun en septembre 1977 : il était partisan de mener cette négociation jusqu'à son terme.

De la mission confiée à M. Fabre par M. Giscard d'Estaing, il déclare : « *Ce n'est pas servir la démocratie que de créer la confusion entre deux projets politiques distincts. Qu'est-ce que c'est que ce confusionnisme ? C'est se tromper de route que de prétendre combattre la politique de la droite en y prêtant la main.* »

M. Mitterrand a laissé en suspens la question de savoir s'il conduirait la liste du P.S. aux élections européennes. Selon lui, M. Barre n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était assignés, quoi qu'il en dise « *sur un ton superbe* ».

Enfin, le premier secrétaire du P.S. a dénoncé l'absence de plan de plan de prévision dans la crise de l'industrie textile. « *Tout cet argent public, perdu, distribué sans aucune garantie ? J'ai le sentiment que dans ce débat ont pesé des intérêts pas toujours aisément identifiables.* » M. Mitterand s'est inquiété aussi des conséquences de l'accord Peugeot-Chrysler pour les employés de ces firmes et s'est interrogé : « *Ces 15 % de capital américain sont là pour quoi ? C'est suspect !* »

« L'Humanité » : d'abandons en abandons

Dans l'*Humanité* du 22 août, l'éditorialiste, M. Jacques Coubard, écrit :

« *Hier soir, à Europe 1, François Mitterrand nous accusait, ni plus ni moins, de « trahison ».*

» *Qu'y aurait-il donc de « suspect » à vouloir analyser les causes réelles de l'échec de la gauche ? A lire l'insistance avec laquelle les dirigeants socialistes répandent la suspicion sur le parti communiste français, on est en droit de s'interroger sur le but recherché.*

» *D'abandons en abandons, de convergences en convergences iraient-ils jusqu'à renouer avec les démons du passé ? Au temps où ils géraient au mieux les intérêts des privilégiés de ce régime. A l'époque où leur politique, dite de « centre gauche », les avait conduits à porter atteinte aux libertés fondamentales, à mettre des communistes en prison parce qu'ils étaient « suspects », quand ils n'étaient pas coupables à leurs yeux, de mener la bataille politique pour la libération des peuples colonisés par l'impérialisme français.* »

LES RAPPORTS FRANCO-INDOCHINOIS

Rupture « de facto » des relations diplomatiques avec le Laos

Le Quai d'Orsay a publié mardi 22 août un communiqué concernant la rupture *de facto* des relations diplomatiques entre la France et la République démocratique populaire lao, à l'initiative de cette dernière.

Le Laos a décidé de fermer son ambassade à Paris et a demandé à la France d'en faire autant. Cette décision a été portée à la connaissance de la France par une note remise lundi au chargé d'affaires français à Vientiane, écrit le quotidien officiel laotien *Siang Pasason* ce mardi. Le journal accuse certains diplomates français, non cités, d'activités « *hostiles* » qui « *affectent et détériorent les relations entre le Laos et la France* ».

Le communiqué du Quai d'Orsay précise que : « *Il y a deux mois, le gouvernement laotien nous avait conduit à rappeler notre ambassadeur à Vientiane et la plupart de ses collaborateurs. Nous n'avions pu que prendre acte avec regret de cette décision qui s'inscrivait dans une longue suite de gestes inamicaux. Alors qu'à la suite de ces mesures il ne restait qu'un diplomate français à Vientiane, les autorités laotiennes viennent de nous faire part de leur décision d'expulser l'ensemble du personnel de notre ambassade. Ce dernier geste ne fait que confirmer la poursuite d'une politique que nous déplorons.*

» *Nous n'en espérons pas moins qu'un jour viendra où les deux pays pourront renouer des relations conformes à la nature des choses.* »

La réconciliation entre Luanda et Kinshasa

UNE COMMISSION MIXTE VEILLERA A LA SÉCURITÉ SUR LA FRONTIÈRE ENTRE L'ANGOLA ET LE ZAÏRE

Le président angolais Agostinho Neto a regagné Luanda lundi 21 août au terme d'une visite officielle de deux jours à Kinshasa qui a scellé la réconciliation zaïro-angolaise. Le communiqué conjoint, publié à l'issue de cette visite, insiste sur la volonté de MM. Neto et Mobutu de poursuivre cette normalisation « dans tous les domaines » et sur « leur ferme détermination à réaliser le plus rapidement possible une coopération fructueuse entre les deux pays ».

Selon ce communiqué, l'Angola et le Zaïre ont décidé de créer une commission de contrôle chargée de veiller sur la sécurité à la frontière, sous la supervision de l'Organisation de l'unité africaine. En ce qui concerne le sort des réfugiés, les deux parties se sont à nouveau prononcées en faveur d'un retour volontaire de leurs ressortissant respectifs dans leur pays d'origine. Le général Mobutu a renouvelé son offre d'amnistie aux exilés politiques.

Le président zaïrois a accepté une invitation à se rendre en Angola « dans les plus brefs délais ». La rencontre de Kinshasa pourrait déboucher sur la conclusion d'un accord-cadre de coopération. La plupart des accords spécifiques — établissement d'une liaison aérienne entre les deux pays, développement des échanges commerciaux, réouverture du chemin de fer de Benguela, circulation des biens et des personnes — devraient être mis au point avant la prochaine rencontre de Luanda. — (Reuter, A.F.P.).

LA VISITE DE M. DE GUIRINGAUD A HANOÏ N'EST TOUJOURS PAS CONFIRMÉE

Le Quai d'Orsay a annoncé ce mardi 22 août que M. de Guiringaud se rendra en visite officielle en Thaïlande du 3 au 6 septembre, à l'invitation de son homologue, M. Upadit Pachariyangkun. D'autre part, M. Mochtar Kusumaatmaja, ministre indonésien des affaires étrangères, a annoncé samedi 19 août que M. de Guiringaud sera reçu officiellement à Djarkarta du 8 au 12 septembre. Cette information n'a pas encore été confirmée à Paris. Il n'y a pas non plus de confirmation concernant la visite que pourrait faire le ministre français à Hanoï à l'occasion de ce voyage.

RÉPLIQUE IMPLICITE A M. MONORY

Les prix des produits pétroliers doivent inciter les Français à l'économie

déclare M. Barre

« *Le gouvernement n'a encore pris aucune décision en ce qui concerne la baisse du prix de l'essence* », souligne M. Raymond Barre dans une interview publiée le 22 août par *Nice-Matin*. Le premier ministre ajoute même : « *Il est bon d'ores et déjà de rappeler des notions que nous dicte le simple bon sens : lorsqu'un produit est rare, comme les produits pétroliers, il ne doit pas être bon marché. L'intérêt économique de notre pays est de pratiquer des prix qui reflètent cette rareté et incitent les Français à l'économie. Il faut voir plus loin que le court terme.* »

Il semble que les déclarations de M. Monory, annonçant le 19 août une baisse de certains produits pétroliers, aient quelque peu forcé la main du premier ministre comme celle du ministère de l'industrie. Si, compte tenu de l'érosion du dollar, la baisse du prix de reprise (payé aux compagnies à la sortie des raffineries) des produits pétroliers était acquise, l'affectation de cette recette supplémentaire, elle, ne l'était pas. Certains auraient préféré la voir attribuée au budget, d'autres la donner en partie au Fonds de soutien des hydrocarbures, pour financer l'exploration pétrolière. La prise de position publique du ministre de l'économie a coupé court à toute discussion gouvernementale.

La remontée du dollar, le 21 août, a donc paru à certains un bon prétexte pour manifester de la mauvaise humeur à l'encontre de l'initiative de M. Monory : le comité des prix, annoncé pour le 24 août, mais qui n'avait pas encore été convoqué, est reporté à la semaine prochaine, et l'on dit, dans les allées du pouvoir, vouloir attendre une nouvelle stabilisation des marchés des changes avant de prendre une décision définitive...

LA GRÈVE DU ZÈLE DES CONTROLEURS AÉRIENS POURRAIT PERTURBER LES RETOURS DE VACANCES

Les retours de vacances de la fin du mois d'août pourraient être perturbés par une nouvelle grève du zèle des aiguilleurs du ciel. Réunis en assemblées générales, le lundi 21 août, les contrôleurs aériens en poste dans les centres de contrôle régionaux d'Aix-en-Provence et d'Athis-Mons ont, en effet, décidé de reprendre leur mouvement au vu des résultats jugés « *très décevants* » des discussions que leurs représentants ont eues avec l'administration. Ils ont mandaté les bureaux nationaux des syndicats pour déterminer les modalités et la durée de cette action.

Au ministère des transports, on s'étonne de la rapidité avec laquelle les aiguilleurs du ciel ont décidé de reprendre le mouvement, sans attendre, « *comme convenu* », le compte rendu des discussions du dernier week-end, qui devait être rédigé par les services du ministère.

Même si les consignes de grève restent les mêmes que lors du « pont » du 15 août, les perturbations risquent, dès la fin de la semaine prochaine, d'être plus importantes dans les aéroports français et européens. On prévoit, du vendredi 25 août au dimanche 3 septembre, 4 070 mouvements à Roissy et 5 334 à Orly. Les jours de pointe à Roissy seront les 29, 30 et 31 août, avec quotidiennement 326 décollages ou atterrissages, contre 260 en temps normal. A Orly, le « *grand jour* » sera le 1er septembre, avec 615 mouvements, contre 480 habituellement.

La décision de reprendre l'action a été prudemment formulée. Les contrôleurs aériens d'Aix-en-Provence parlent d'une grève de zèle « *souple* », tandis que leurs collègues d'Athis-Mons ont pris seulement une « *option* » pour la grève du zèle. Les uns et les autres n'ignorent pas qu'en engageant un mouvement trop dur, ils risquent de provoquer la colère de l'opinion publique. Ils doivent également compter sur la fermeté du gouvernement, qui ne semble pas disposé à céder dans un conflit exemplaire.

A B C D E F G

UN NOUVEAU FORAGE EN MER D'IROISE NE RÉVÈLE AUCUNE TRACE D'HYDROCARBURES

Le forage entrepris depuis la fin du mois de mai en mer d'Iroise par la société Elf-Aquitaine sur le permis « mer celtique », à 220 kilomètres au large de Brest, a été « sec ». Non seulement il n'y a pas eu de traces d'huile dans ce puits, mais les foreurs n'ont même pas trouvé le réservoir escompté. Il n'y aura donc vraisemblablement pas de second forage en 1978, contrairement à ce qui était prévu.

Déjà, trois forages réalisés en 1975 et en 1976 s'étaient révélés négatifs. Elf-Aquitaine avait alors décidé de suspendre sa campagne d'exploration en attendant l'arbitrage d'un tribunal international sur le litige qui opposait la France et la Grande-Bretagne sur le partage du secteur atlantique appelé couramment mer d'Iroise.

Rendu le 30 juin 1977 et confirmé le 23 mars 1978 (*le Monde* du 30 mars), cet arbitrage avait plutôt été favorable à la France, qui s'était vu attribuer une zone de près de 700 kilomètres carrés dans la région considérée comme la plus prometteuse en gisements d'hydrocarbures. La nouvelle campagne — commencée en mai — se situait dans cette zone. Après cet échec, le prochain forage devrait être effectué au printemps 1979.

M. GISCARD D'ESTAING RENTRE A PARIS MERCREDI

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui séjourne dans sa propriété de Chanonat (Puy-de-Dôme) depuis le lundi 21 août, après avoir passé une dizaine de jours dans l'Empire Centrafricain, sera de retour à Paris mercredi matin. En fin d'après-midi, le chef de l'État recevra M. Raymond Barre ; jeudi matin, il présidera le conseil des ministres, puis il recevra à déjeuner les membres du gouvernement. Un conseil restreint consacré à la préparation du budget de 1979 se réunira à l'Elysée le vendredi 25 août.

Après l'élection du Gers

M. FITERMAN (P.C.) : la volonté d'union des masses.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F. a déclaré à Sud-Radio, le 21 août, après l'élection du Gers (et celle de la Seine-Saint-Denis, en juillet) :

« *On sait que c'est notre parti qui avait proposé que dans ces deux élections l'union se fasse dès le premier tour sur le nom du député invalidé.*

» *En faisant cette proposition, nous avions naturellement pour objectifs de faire échec à des décisions prises au mépris du suffrage universel et d'obtenir une condamnation de la politique antipopulaire du gouvernement giscadien. Mais surtout, nous avons voulu saisir l'occasion de cette double invalidation pour prendre une initiative qui favorise l'expression de la volonté d'union des masses populaires et vienne entraver les efforts de tous ceux qui — à l'instar de Robert Fabre — s'acharnent à diviser la gauche et à créer les conditions de la participation du parti socialiste à la mise en œuvre de la politique du capital.*

» *C'est dire que nous avons aujourd'hui toutes les raisons d'être satisfaits de cette double élection.* »

LA MISSION PROPOSÉE A M. FABRE POURRAIT PORTER SUR L'EXTENSION DU ROLE DE L'A.N.P.E.

Les conversations continuent entre M. Robert Fabre et les collaborateurs du président de la République — en particulier M. Jean Riolacci, chargé de mission — pour définir les contours de la « *mission d'étude et de réflexion dans le domaine économique et social* » que M. Valéry Giscard d'Estaing a proposée au député de l'Aveyron le 4 août.

Le chômage, indique-t-on à l'Elysée, est évidemment le problème principal qui se pose dans le « *domaine économique et social* », et il s'agit de déterminer l'aspect de ce problème, sur lequel pourrait porter la mission de M. Fabre. L'ancien président du M.R.G. pourrait étudier les moyens d'améliorer le fonctionnement et d'étendre les tâches de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Cette question est la première de celles sur lesquelles M. Fabre se propose de travailler. Cependant, l'ancien président du M.R.G., qui doit rencontrer de nouveau M. Giscard d'Estaing le mois prochain, souhaite s'intéresser aussi aux cas de cumul d'une retraite et d'un emploi actif, et à l'embauche de jeunes demandeurs d'emplois par les communes (*le Monde* du 22 août).

Hésitation du dollar après sa forte hausse

Remonté en flèche en début de semaine, le dollar a de nouveau donné mardi matin 22 août quelques signes de faiblesse sur les grandes places financières internationales, en particulier à l'égard des devises fortes, qui se sont notablement raffermies. A Francfort, la devise américaine est ainsi retombée en dessous de la barre des 2 deutschemarks, franchie lundi ; elle s'est établie à 1,9975 DM (contre 2,0180 la veille), tandis qu'à Zurich elle ne cotait plus que 1,6475 francs suisses (contre 1,6685). Le fléchissement du dollar a été également assez prononcé vis-à-vis du florin (2,16 florins contre 2,18125).

Seul le yen s'est encore un peu déprécié vis-à-vis du dollar, qui s'est échangé à 191,70 yens en clôture à Tokyo (contre 190,15). Mais, compte tenu du décalage horaire, cette nouvelle progression n'est pas très significative. Le franc français est, lui aussi, remonté, et, à Paris, le dollar valait en fin de matinée 4,3875 F (contre 4,4170 lundi).

La reprise des devises fortes à l'égard du dollar s'est néanmoins faite, comme à l'habitude, un peu à son détriment ; la monnaie française s'est en effet dépréciée par rapport au deutschemark (2,1975 F pour 1 DM contre 2,1870) et au franc suisse (2,6670 F pour 1 franc suisse contre 2,6310).

Les cambistes ne se sont pas déclarés très surpris de voir le dollar fléchir quelque peu. « Sa hausse précédente avait été trop forte, expliquent-ils ; en pareil cas des corrections surviennent souvent assez rapidement. »

Comme la plupart des experts financiers internationaux, ils estiment en outre que les lenteurs du gouvernement américain à mettre en œuvre la série de mesures destinées à soutenir le dollar ne sont pas de nature à favoriser une nouvelle hausse de celui-ci. « Si l'administration des Etats-Unis ne se presse pas davantage, une nouvelle chute du dollar est prévisible », ajoutent-ils. A Washington, les responsables des finances américaines estiment pour leur part qu'il n'y a aucune raison de « vendre la mèche » aux spéculateurs, responsables des derniers avatars du dollar.

En attendant, les nouvelles hésitations du dollar ont redonné de la vigueur à l'or dont le prix, redescendu lundi soir à 204,90 dollars l'once, est remonté mardi matin à 207,30 dollars.

LE CARGO SPATIAL PROGRESS-3 S'EST SÉPARÉ DE SALIOUT-6

Le cargo spatial Progress-3, qui s'était arrimé le 10 août dernier à la station orbitale Saliout-6, qu'occupent toujours Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov, s'en est détaché lundi 21 août, annonce l'agence Tass. Comme les deux Progress qui l'ont précédé, le vaisseau inhabité sera probablement dirigé vers les couches supérieures de l'atmosphère, où il devrait se désintégrer. Avant de se séparer de Progress-3, indique l'agence soviétique, les deux cosmonautes ont utilisé son moteur, le 17 août dernier, pour corriger l'orbite du « train spatial ».

NOUVELLES BRÈVES

● *F.O. refuse de cautionner la C.S.L.* — La fédération F.O. de la métallurgie s'est refusée à rencontrer la C.S.L. (Confédération des syndicats libres, ex-C.F.T.) comme celle-ci le lui avait demandé, à propos du rachat des filiales européennes de Chrysler par Peugeot-Citroën. La fédération F.O. ne veut pas « *apporter un quelconque crédit à une organisation comme la C.S.L.* », dont les objectifs et surtout les moyens, selon elle, « *sont par trop condamnables* ». Dans un communiqué, la C.S.L. estime « *attristante et condamnable* » la décision de F.O., « *sous-représentée dans l'automobile* ».

● *La guerre des baleiniers.* — Le *Combattant-de-l'arc-en-ciel*, navire affrété par l'association internationale Greenpeace pour lutter contre la destruction des baleines (*le Monde* du 26 juillet), est arrivé dans le golfe de Gascogne et s'est opposé aux baleiniers espagnols de Vigo qui opèrent pour le compte de compagnies japonaises. Deux avisos espagnols sont venus protéger les pêcheurs. D'autre part, l'une des dernières stations baleinières d'Australie contre laquelle Greenpeace était également intervenue vient de fermer sous la pression de l'opinion publique et à cause de la fermeture progressive du marché européen.

● *Le pasteur Pierre Vittoz est mort*, le 20 août, victime d'un accident de montagne dans les Alpes, en même temps que son gendre et un ami.

[Né en 1926 à Lausanne, Pierre Vittoz fut missionnaire au Tibet auprès des Moraves. Il ordonne le premier pasteur tibétain et travaille à la révision d'un nouveau testament tibétain. Après avoir été aumônier des étudiants à Yaoundé, au Cameroun, et animateur des éditions locales Clé (littérature et théologie), Pierre Vittoz fut secrétaire général à Lausanne du département missionnaire de l'Eglise romande. Pierre Vittoz, alpiniste chevronné, était l'auteur de livres sur la montagne.]

Le numéro du « Monde » daté 22 août 1978 a été tiré à 513 326 exemplaires.

